

TROISIEME PARTIE

EVALUATION DE LA STRATEGIE D'EVANGELISATION

MISE EN OEUVRE A SIAM

## Ingérences politiques et économiques

En 1688 tout ce travail fait par les missionnaires fut subitement interrompu. Du jour au lendemain ils se retrouvèrent enfermés en prison, leurs établissements pillés ou détruits, et les chrétiens en difficulté. Un tel revirement des autorités du royaume ne put se faire en un jour; n'est-ce pas petit à petit que les missionnaires avaient travaillé à leur propre perte, délaissant en partie les instructions qui devaient modeler leur vie et leur mission ?

Dans un premier chapitre nous allons simplement suivre le cheminement des missionnaires dans leurs relations avec la Cour de Siam et celle de France, en reprenant chronologiquement les événements tels qu'ils nous sont présentés. Les Instructions de la Propagande (1659) étaient sans équivoque. Elles prescrivaient de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires politiques des nations et de n'accepter ni faveurs ni privilèges des souverains. Il fallait éviter toute compromission avec les responsables politiques.<sup>1</sup> En se basant sur une telle orientation, les Vicaires Apostoliques semblaient à l'écart de tout faux pas !

---

1 - Se référer à la première partie, chapitre 3.

## Les premiers tâtonnements des Vicaires Apostoliques

En débarquant à Siam, les Vicaires Apostoliques n'avaient éprouvé aucune difficulté à s'insérer provisoirement à Ayuthia où des étrangers de toute race et d'origine se côtoyaient. La première relation avec la Cour eut lieu au début de l'année 1665. A ce moment-là, Mgr. Lambert et ses compagnons étaient encore installés dans le camp des Cochinchinois. "Un officier du roi" vint les voir et rendit compte au roi de leurs dispositions à enseigner la jeunesse. Le souverain leur envoya 10 jeunes pour y être instruits par eux, ajoutant "qu'ils avaient liberté de prêcher et d'aller partout où ils voudraient excepté le palais du roi." <sup>1</sup>

Comme cet ordre provenait directement du roi, les missionnaires en rendirent grâce et profitèrent pour présenter au Souverain une requête, le 29 mai 1665. <sup>2</sup> Ce document est intéressant parce que d'une part,

---

1 - cf. Deuxième partie, chapitre II.

Journal de la Mission, Archives des M.-E., vol.121, p.684.

2 - Documents Historiques, Siam, tome I, p.16.

Nous trouverons cette lettre intégralement en annexe, p.4.

Mgr. Lambert s'adresse au roi en des termes assez proches du langage local qui souligne l'aspect divin du monarque. <sup>1</sup> Il écrit : "Nous regardons votre personne royale comme une image vivante de la divinité." D'autre part quand il présente le but du collège à fonder, il précise qu'il s'agit d'y "apprendre les sciences qui sont nécessaires à un Etat pour le rendre recommandable par toutes les nations de la terre." Autrement dit, il choisit une motivation que le roi est censé comprendre et qui peut, en même temps, le stimuler dans son désir d'être l'égal des autres "Grands" du monde. S'il parle du témoignage de charité des missionnaires il n'est pas question d'évangélisation, de formation religieuse...

Mgr. Lambert avait demandé de pouvoir établir un collège et "que Sa Majesté... nous donne un temple". Ces vœux furent comblés puisque le monarque fit "le don...d'un grand champ, fort bien situé sur la rivière, joignant celui où demeurent les Cochinchinois à l'endroit appelé Fanplahet... et il leur fit dire qu'il leur donnerait des matériaux pour bâtir leur église..." <sup>2</sup>

En 1667 les missionnaires eurent une autre occasion d'entrer en relation avec le roi. On leur avait rapporté que le roi voulait voir

---

1 - cf. Première partie, chapitre I; voir les fondements bouddhistes et hindous de cette conception.

2 - Réponse à la requête présentée au roi in Documents historiques, Siam, tome I, pp.16-17.

à fond ce qu'enseignait la religion chrétienne :

"Nous crûmes lui devoir faire présent d'un recueil d'images en taille douce, de tous les mystères de la vie et passion de Notre-Seigneur des douze apôtres, des quatre évangélistes, des fondateurs des ordres religieux et de deux saints des plus illustres de chaque ordre, et des quatre fins dernières, que nous avons fait relier en France, avec des feuillets blancs entre les images, pour y écrire ce qu'elles signifient : c'était dans la pensée qu'il en demanderait une explication."<sup>1</sup>

En effet, le Roi envoya dire qu'il désirait une explication de ces portraits "en langue de Siam". C'est M. Laneau qui, pendant deux mois se chargea de ce travail, et une fois l'ouvrage terminé, il fut présenté au roi. Et Mgr. Lambert de préciser dans sa lettre "que le roi en donna la communication aux plus considérables docteurs de la Cour... qui dirent que la religion chrétienne était bonne..."

Après cet événement il semble bien que le roi témoignait de l'estime pour la religion chrétienne. Il s'informa aussi sur la livraison des matériaux nécessaires pour la construction de l'Eglise, faisant hâter les affaires. Il s'en suivit également une rencontre avec le second frère du roi qui, ayant eu la curiosité de lire le livre, fit

---

1 - Mgr. LAMBERT à Mgr. Pallu, octobre 1667, Archives des M.-E., vol.857, p.221; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.18-19.

convier M. Laneau au palais pour en entendre parler. Il désirait être éclairé sur cette religion pour deux raisons : "parce qu'elle lui semblait belle et qu'il espérait que le Dieu que nous adorons étant tout puissant... le pourrait guérir d'une paralysie qui depuis douze ans lui otait l'usage des pieds et des mains." M. Laneau commença à lui parler des mystères de la foi et comme le prince y prit goût, il vint "trois ou quatre fois en trois semaines." <sup>1</sup> A deux occasions ce prince rencontra Mgr. Lambert, le 1<sup>er</sup> décembre 1667 et le 6 janvier 1668; à chaque fois il exprima qu'il adorait Dieu plusieurs fois par jour...de sorte que Mgr. Lambert termina sa lettre par ces mots : "Voilà le moyen dont il a plu à Dieu de se servir pour ouvrir la porte de ce Louvre aux missionnaires français, et pour y prêcher les mystères de la Trinité et de l'Incarnation."

Autrement dit il semble bien qu'en 1668 le palais s'ouvrait aux missionnaires qui tinrent plusieurs conférences sur la religion où assistait surtout le second frère du roi. Un jour, le roi leur fit demander "un miracle de Dieu pour confirmation de leur religion...à savoir la guérison du prince, après quoi le roi croirait en leur Dieu qu'ils adorent." Les missionnaires acceptèrent le défi et toute la communauté chrétienne entreprit un jeûne et des prières ininterrompus pour la conversion du roi...La paralysie du prince s'atténua, il put à nouveau remuer les bras

---

1 - Mgr. LAMBERT, aux directeurs du Séminaire à Paris, 1668; Archives des M.-E., vol.851, p.246; in Documents historiques, tome I, Siam, pp.19-20.

ce qu'il n'avait pu faire depuis plusieurs années. Aussi l'évêque demanda au roi de tenir à son tour sa promesse pour que la guérison soit totale. "Ce fut pour lors qu'on commença à voir qu'il s'agissait du changement général de religion pour tout le royaume, et que cette affaire était de la dernière conséquence. Cela fut cause qu'on arrêta toutes choses et que la correspondance qui était entre la Cour et les missionnaires au sujet de la religion cessa entièrement." <sup>1</sup>

Cet événement fut largement repris par des auteurs qui ont présenté les Vicaires Apostoliques. D'abord Mgr. Pallegoix<sup>2</sup> qui utilise une autre source beaucoup plus détaillée qui nous est inconnue, mais dont le contenu est identique pour les points importants; seule la finale est différente; il omet la dernière phrase, à savoir le "froid" qui s'est établi entre le roi et la Mission à la suite de ce désaccord ! Au contraire, d'après Pallegoix, les bonnes relations avec la Cour se poursuivent. Quant à Frondeville,<sup>3</sup> il reprend la version de Mgr. Pallegoix en ajoutant à la fin : "...grâce à l'influence qu'exerçait Mgr. Lambert sur ceux qu'il approchait, les relations ainsi nouées ne devaient pas

---

1 - Journal de la Mission, 1668, Archives des M.-E., vol.121, p.753;

in Documents historiques, Siam, p.20.

2 - Mgr. PALLEGOIX, Description du Royaume Thaï ou Siam, tome II, pp.122-127.

3 - De FRONDEVILLE, Henri, Pierre Lambert de la Motte, évêque de Béryte (1624-1677), pp.56-59.

rester infructueuses; elles allaient assurer aux missionnaires français le constant appui du souverain." Enfin Launay <sup>1</sup> suit les mêmes sources que Mgr. Pallegoix.

Quoiqu'il en soit, nous suivons la version du Journal de la Mission, seule source documentaire de cet événement que nous possédons, d'autant plus qu'entre 68 et 73, s'étend une longue période où les documents ne parlent plus des relations avec la Cour. Il est fort probable que la demande de Mgr. Lambert soit allée trop loin, au point de bloquer temporairement les relations de la Cour avec le prélat.

---

1 - LAUNAY, Adrien, Histoire de la Mission de Siam, pp.12-13.



Intensification des relations -Première Etape-

( Arrivée de Mgr. Pallu à Siam en 1673 )

Le 27 mai 1673, Mgr. Pallu arriva à Siam après son voyage en Europe. Il était porteur de deux lettres adressées au roi de Siam, l'une du pape Clément IX et l'autre de Sa Majesté très chrétienne, Louis XIV, toutes deux accompagnées de présents, "pour remercier ce prince de la protection singulière qu'il a toujours donné aux évêques français et pour l'obliger à conserver l'entière liberté avec laquelle il leur permet de faire leur fonction dans la capitale." <sup>1</sup>

Aussitôt que Mgr. Pallu débarqua, Mgr. Lambert prit contact avec la Cour pour l'informer que le prélat apportait pour le roi des lettres du pape et du Souverain français. Le problème qui s'en suivit c'est que les évêques tenaient à remettre en personne au Monarque les lettres alors que celui-ci ne donnait jamais d'audience particulière à des étrangers. Après s'être renseigné sur la qualité et la grandeur des deux souverains qui lui écrivaient, Sa Majesté fit dire aux évêques que "pour marquer l'estime qu'il en faisait, il les recevrait dans une

---

1 - Pour tout cet événement nous suivrons la version présentée dans les Relations des voyages et des missions, 1672-1675, pp.111-115.

audience publique." Cette résolution fit naître un nouvel embarras, comment les prélats apparaîtraient-ils en présence de Sa Majesté ? Le protocole voulait qu'en sa présence "personne n'y peut être assis, ni debout ni chaussé, ni autrement que prosterné contre terre !"

Or c'était une coutume si inviolable que même les Ambassadeurs devaient s'y conformer. Mais les évêques soutenaient qu'il ne leur était pas permis d'accepter une conduite "qui pouvait blesser l'honneur de la religion, la dignité de leurs personnes et la gloire de la France dont le grand monarque remportait en ce temps-là des victoires si éclatantes, que le bruit en retentissait jusqu'aux extrémités du monde."

Pendant trois ou quatre mois l'affaire resta en litige et finalement c'est le roi qui céda une seconde fois. Il consentit à ce que les prélats demeurent chaussés, soient assis sur un tapis et fassent leurs civilités à la mode de l'Europe. Ainsi tous les obstacles étant levés, on put choisir le jour de la cérémonie qui fut célébrée en grande solennité. Sans décrire tout son déroulement présenté dans la Gazette de France du 4 mars 1676 avec force détails et citée par Frondeville, nous nous contenterons de reprendre quelques aspects tout particulièrement significatifs.

La veille de la cérémonie, les lettres furent transportées avec éclat, "dans deux grandes corbeilles d'or" dans la salle royale du conseil où "Mgr. Laneau en fit une interprétation en langue du pays devant un grand nombre de mandarins." Puis elles furent amenées au Palais sur une espèce de trône porté par plusieurs seigneurs, entourés de soldats armés et aux sons des hautbois, des tambours et des trompettes.



Vue de Siam

Le lendemain un bateau de cinquante rameurs vint conduire les Vicaires Apostoliques au Palais. Quand les bateaux y passèrent devant, les plus grands du royaume, descendirent au plus bas lieu de leur bateau, pour marquer leur respect envers leur prince; mais "les évêques demeurèrent sur leur siège." Une fois au Palais on les introduisit dans les quatre cours successives, remplies de soldats "les mains jointes sur la tête et couchés la face contre terre." Au fond de la dernière cour "paraissait un corps de logis tout doré par dehors où est une grande salle, dont l'entrée n'est permise à aucun étranger, non plus qu'à fort peu de personnes du royaume, et où jamais aucun Ambassadeur n'a été reçu. Ce fut néanmoins en ce lieu-là où le roy voulut recevoir les évêques; ce qui ne causa pas peu d'étonnement à toute la Cour. Une fois introduits, ils y trouvèrent tous les Grands de l'Etat prosternés sur des tapis de Perse. Ils aperçurent le roi sur un trône fort élevé et magnifique, la couronne sur la tête...Ils s'assirent au lieu indiqué, et firent en cet état trois inclinations au roi..." à leur tour les mandarins saluèrent suivant leur tradition et l'un d'eux lut les lettres à voix haute. Puis le roi parla aux évêques par interprète, s'informant de la santé du pape, du souverain français, de ses expéditions guerrières, de la Cour... On présenta aux évêques des coupes d'or remplies de fruits, ensuite on leur fit des présents...Enfin on tira les rideaux pour cacher le trône et ce n'est qu'alors que les mandarins se redressèrent, et

quelques-uns vinrent s'entretenir avec M.Laneau <sup>1</sup>

Cette première audience solennelle qui eut lieu le 18 octobre 1673 marque une nouvelle étape dans les relations des Vicaires Apostoliques avec la Cour. On est loin de la première lettre de Mgr. Lambert au Souverain, quand il avait choisi un langage facilement compréhensible avec la motivation la plus acceptable pour le Roi. Cette fois-ci, au contraire, les missionnaires semblent venir en force; ils se permettent de poser des conditions pour la remise des lettres en mains propres, conditions aussi pour la réglementation du cérémonial où ils refusent carrément l'étiquette traditionnellement d'usage pour les audiences publiques. Comment donc expliquer cette nouvelle attitude des Vicaires Apostoliques ?

Le 29 mai 1665, Mgr. Lambert en était encore à ses débuts, ne disposait que de quelques hommes, se sentait très peu soutenu. Il parlait alors en son nom propre, comme responsable de quelques missionnaires

---

1 - Nous trouvons en annexe la lettre du pape Clément IX, dans une traduction en français, ainsi que la lettre de Louis XIV, pp. 7, 9.

Pour les présents dont il est question dans ces lettres, s'il n'en a pas été question au cours de l'audience, c'est qu'ils étaient restés à Bantam, entre les mains des Hollandais. En fait, le monarque ne semblait pas s'en préoccuper puisqu'il n'aborda jamais ce sujet dans la discussion qu'il entreprit avec les prélats.

et d'une communauté chrétienne encore naissante. Par contre, en octobre 1673, les Vicaires Apostoliques se situent pleinement comme délégués du Saint Père et du roi de France. Ils ont derrière eux des appuis qu'ils veulent mettre en relief. S'affirmer comme envoyés par le Saint-Père était un moyen d'accroître aux yeux des populations païennes l'importance du catholicisme ; c'était aussi une occasion pour en imposer aux religieux et à toute l'Eglise du Padroado. Enfin comme représentants du roi de France, ils se sentaient représentants d'une grande Puissance dont ils voulaient favoriser à tout prix le rapprochement pour pousser à la conversion du roi. Munis de telles cartes de visite et avec un dessein aussi audacieux à savoir la conversion du roi et par la suite de tout le royaume, on comprend que le ton ait changé.

Fiers d'un si beau succès, les prélats en rendirent grâce à Dieu et peu de jours après la cérémonie, ils apprirent que Sa Majesté avait le dessein d'envoyer un Ambassadeur en Europe pour répondre aux deux Souverains qui lui avaient écrit : "Sa Majesté avait pris résolution de faire réponse l'année prochaine" et elle invitait les évêques à la Cour à Louvo pour une audience particulière. Cette nouvelle les remplit de joie, convaincus qu'ils étaient que Dieu leur offrit cette occasion pour parler au prince de la religion catholique. Le gouverneur de la ville avait reçu l'ordre de les conduire à Louvo où une maison était préparée pour eux. Le lendemain matin ils montèrent sur des éléphants pour rejoindre le parc à éléphants où s'était déjà rendue Sa Majesté. "Plusieurs officiers de la Cour accompagnaient (le Roi) tous à pied et dans le dernier respect, le ministre et un mandarin maure étaient seuls

sur des éléphants, mais sans siège et tout courbés. Au contraire les prélats disposaient "d'un siège avec un balustre" sur leur éléphant. Le ministre les introduisit auprès du roi qu'ils saluèrent "par trois profondes inclinations."

L'entretien semble avoir duré trois heures et le souverain s'informa sur le roi de France et ses conquêtes. Il demanda également aux évêques le but de leur venue et termina de façon inattendue, précisant "qu'il serait bien aise de contribuer à ses glorieux desseins, et que pour lui donner des marques de l'estime particulière qu'il faisait de sa vertu, il avait résolu de lui faire offre, dans l'étendue de ses Etats, d'un port où l'on pourrait bâtir une ville au nom de Louis le Grand, qui serait même dans la suite (si ce monarque le jugeait à propos) la demeure d'un de ses vice-rois : les prélats répliquèrent par M. de Métellopolis, qu'il ne se pouvait rien voir de plus obligeant, et qu'ils ne doutaient pas que, quand ils en auraient informé Sa Majesté très chrétienne, elle n'en fût sensiblement touchée, et n'en témoignât avec joye ses reconnaissances." <sup>1</sup>

Le prince voulut continuer à donner des marques publiques de l'estime qu'il faisait des évêques et pour ce sujet, il les invita à

---

1 - Relation des missions et des voyages...1672-1675, pp.122-124.

venir voir le combat d'un tigre contre un éléphant "qu'il allait faire donner à leur considération". Mais ils s'excusèrent et furent invités à une autre audience qui dura environ une heure et demie; la curiosité du roy en fit presque tout le sujet; car ce prince désira savoir combien il y avait de rois et de royaumes chrétiens, comment on les nommait, s'il n'y avait nulle différence entre eux au sujet de la religion, et plusieurs autres choses semblables. M. de Métellopolis répondit parfaitement bien à tout; et le roy ayant demandé fort obligeamment aux prélats s'ils voulaient rester à Louvo, ils s'en excusèrent; il reçut bien la réponse qu'ils firent à cette honnêteté extraordinaire, et se retira."

Puis les évêques retournèrent à Ayuthia après avoir pris congé du ministre et de plusieurs autres personnalités.

Tous ces faits ont été rapportés au roi de France avec la présentation suivante :

8 novembre 1673.

Sire,

L'évêque d'Héliopolis ayant apporté des lettres que notre Saint Père le Pape et Votre Majesté ont écrites au roi de Siam, nous avons cru qu'il était de notre devoir de les lui rendre nous-mêmes, afin de nous en prévaloir, pour les intérêts de la religion. Nous pouvons assurer Votre Majesté qu'elles ont été reçues avec toute l'estime dont cette Cour est capable, et que le roy a pris résolution d'y donner des marques toutes particulières, par la réponse qu'il fera l'année prochaine à Votre Majesté, par son ambassadeur qu'il enverra sur un de ses vaisseaux. Nous avons dressé un petit narré de ce qui



s'est passé en cette action, pour satisfaire à l'obligation que nous y avons, et pour témoigner à Votre Majesté que nous sommes avec tout le respect qui nous est possible.

De Votre Majesté,

Les très humbles et très obéissants serviteurs.

FRANCOIS, évêque d'Héliopolis, Vicaire Apostolique  
du Tonkin;

PIERRE, évêque de Bérythe, Vicaire Apostolique  
de Cochinchine ;

LOUIS, évêque élu de Métellopolis, Vicaire Apostolique  
de Nankin.<sup>1</sup>

Les missionnaires ne pouvaient que se réjouir d'avoir obtenu ces deux nouvelles audiences et d'avoir pu constater autant d'intérêt de la part du monarque pour le roi de France et la religion chrétienne. En outre, sa décision d'envoyer une ambassade en Europe et d'offrir au roi de France "un port où l'on pourrait bâtir une ville du nom de Louis-le-Grand" les comblait de bonheur et leur permettait d'envisager un

---

1 - Archives des M.-E., vol.858, p.263; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.50-51, in Archives de la Marine, Fonds des colonies, Affaires de Siam, tome I : "Ce qui s'est passé en la présentation des lettres que Sa Sainteté et Sa Majesté très chrétienne ont écrites au roi de Siam."

avenir plus heureux : la France établie sur les rives du Ménam, c'était le catholicisme protégé et sa diffusion assurée : peut-être, voyaient-ils encore plus loin, étant donné qu'au cours de la deuxième audience" ils ne laissèrent pas échapper l'occasion favorable de raconter l'histoire de la conversion du grand Constantin, les merveilles de son baptême et les grands bienfaits que cet empereur a faits à l'Eglise." Rêvaient-ils donc déjà à un nouveau royaume chrétien en Asie ?

Dans les mois qui suivirent, Phra Narai manifesta à trois occasions que son intérêt pour les missionnaires était sérieux. D'abord, il reprit contact avant la fin 73 avec M. Laneau "pour lui dire qu'il voulait faire travailler au plus tôt à la construction de l'église qu'il leur veut faire bâtir, dont il a ordonné qu'on lui traçât un plan des plus beaux, sans avoir égard à la dépense qu'il y faudra faire." <sup>1</sup>

Le deuxième fait eut lieu le 3 décembre 1673; à cette occasion le roi se montrait dans tout l'éclat au cours d'un pompeux spectacle sur la rivière de Siam, le Menam. Sur un vaisseau tout couvert d'or, le roi, entouré de plus de deux cents autres vaisseaux, donna ordre aux rameurs de remonter la rivière au lieu de la descendre et s'approcha du lieu où la maison des Français était située. Sa Majesté s'y arrêta quelque temps

---

1 - Journal de la mission, Archives des M.-E., vol.854, p.858,  
in Documents historiques, Siam, tome I, p.51.

pour considérer leur bâtiment et leur camp avec une application qui montrait assez sa bienveillance. <sup>1</sup>

Enfin, vers la fin de décembre, la santé de Mgr. Lambert se détériora. Quand le monarque apprit la nouvelle à Louvo, "il envoya ordre par écrit à deux de ses médecins de le traiter, et à quelques mandarins considérables de le visiter de sa part." <sup>2</sup> L'évêque fut si bien soigné que bientôt il fut rétabli.

Ces trois faits témoignent de l'estime que semblait avoir le souverain pour les missionnaires. Et ceux-ci cherchèrent à profiter de ses bonnes grâces. Comme Mgr. Lambert avait appris que le roi de Cochinchine avait promis toute liberté aux chrétiens, il trouva une occasion pour mettre à épreuve l'attitude bienveillante de Phra Narai. Le prélat lui fit dire qu'il ne pourrait s'exempter d'aller remercier le prince de l'honneur qu'il lui faisait de l'autoriser à demeurer en son royaume, et de ce qu'il permettait la liberté de la religion catholique.

Mais comme le monarque semblait persister à vouloir que l'évêque demeurât dans ses lieux et qu'il n'obtint pas de laisser-passer,

---

1 - Relation des missions et des voyages 1672-1675, p.129.

2 - Journal de la Mission, Archives des M.-E., vol.876, p.897,  
in Documents historiques, Siam, tome I, p.52.

les trois évêques s'assemblèrent à nouveau pour en délibérer. Convaincus que le roi allait céder à leur demande, ils résolurent que, si le roi tenait vraiment à la présence de l'évêque à Siam, ce dernier se conformerait à sa volonté "à condition que Sa Majesté accorde des lettres-patentes, par lesquelles il permet à ses sujets d'embrasser la religion catholique, et aux missionnaires de la prêcher partout."

D'après le Journal de la Mission les tractations durèrent plusieurs mois. Engagées en février, c'est finalement en mai qu'elles aboutirent. Le mandarin, à qui l'évêque se confia, lui fit comprendre "qu'il demandait trop; qu'il devrait être content de toutes les grâces que le roy lui avait faites contre toutes les coutumes du royaume; qu'à son avis, c'était assez que le roy souffrit qu'on fit des chrétiens de toutes nations ses sujets, sans en rien dire, quoiqu'il le sût fort bien; et qu'on faisant bâtir une église à ses frais, on ne pouvait pas douter qu'il n'approuvât la religion catholique."

En outre, datée du 12 mai 1674, une note précise : "On nous a aussi assuré que le roy veut envoyer cette année ses ambassadeurs en Europe, et qu'il désire qu'un des évêques les accompagne, mais qu'il souhaite fort que l'évêque de Bérythe demeure dans son royaume à cause de l'amitié qu'il a pour lui, et de ce qu'il le croit propre pour conserver son alliance avec Sa Majesté très chrétienne." <sup>1</sup>

---

1 - Journal de la Mission, Archives des M.-E., vol.876, p.898;

in Documents historiques, Siam, tome I, pp.53-54.

Mgr. Lambert comprit qu'il ne pouvait plus maintenir ses revendications et renonça à son voyage en Cochinchine dans l'immédiat. Il y retourna le 27 juillet 1675, c'est-à-dire plus d'un an après ces événements. Autrement dit, c'était la deuxième fois que les missionnaires devaient reconnaître que la conversion du roi de Siam ne pouvait s'effectuer aussi vite que souhaitée. La première fois c'était à l'occasion de la guérison du frère du roi. Cette fois-ci, *c'était* un mandarin qui vint avertir Mgr. Lambert pour lui faire comprendre que ce dernier allait trop loin...

Si des auteurs comme Launay voient dans cet "échec", la "valeur douteuse" de la bienveillance du roi<sup>1</sup>, ou si d'autres, comme Frondeville, expliquent ce refus en évoquant la crainte du souverain de voir cet évêque fournir au roi de Cochinchine des renseignements qui pourraient nuire à Siam,<sup>2</sup> nous pensons que le roi, en tant que maître d'un royaume, portait avant tout la préoccupation de son peuple. Or il faut se rappeler ce que signifiait, déjà à l'époque, le Bouddhisme pour le Siam : en plus de la dimension directement religieuse, le Bouddhisme imprégnait toute la structure sociale et politique de ce royaume; la conversion du roi était donc un événement majeur qui ne pouvait pas

---

1 - LAUNAY, Adrien, op. cit., p.29.

2 - De FRONDEVILLE, Henri, op. cit., pp.76-77.

se traiter à la légère. Il fallait en effet beaucoup d'étroitesse d'esprit pour concevoir ce marché où une transformation radicale de toute une société était exigée en contre-partie de la présence dans ce royaume d'un seul homme.

Mais cette mise au point n'a pas entraîné de rupture entre la Cour et les Vicaires Apostoliques. Si le Souverain voulait que le prélat reste à Siam, il ne faut pas y voir une exigence majeure. C'est vrai qu'il comptait dès lors envoyer une Ambassade en Europe et souhaitait sans aucun doute que l'évêque l'accompagne. Néanmoins, si cette requête fut refusée c'est qu'elle était posée dans des conditions inacceptables. La preuve c'est qu'en juillet 1675, il ne semble y avoir eu aucun problème pour obtenir le passeport sinon les documents de cette période ne manqueraient pas de le signaler.

A propos de l'Ambassade siamoise que le monarque comptait envoyer en France, nous en trouvons des nouvelles dans de nombreux documents étalés sur plusieurs années.

Fin 1674, Mgr. Lambert en parla dans une lettre au Séminaire des M.-E. à Paris : "On est toujours icy dans le dessein de l'ambassade pour l'Europe. Le roy souhaite que je l'y accompagne; je ferai tout mon possible pour m'en défendre." <sup>1</sup>

---

1 - Mgr. LAMBERT DE LA MOTTE, aux Directeurs du Séminaire des M.-E., à Paris, Archives des M.-E., vol.858, p.277.

En 1676; Mgr. Lambert aborda la question dans une lettre à l'archevêque de Paris : "Je ne désespère pas d'avoir encore l'honneur de vous voir, puisqu'on a résolu en cette Cour d'envoyer des ambassadeurs en France, et que je ne pourrai pas me défendre des instances qu'on me fait d'y aller avec eux." <sup>1</sup>

En 1677, Mgr. Laneau écrivit au curé de S<sup>t</sup> Jacques de la Boucherie : "Le roy de Siam continue toujours dans la pensée d'envoyer une ambassade aux Cours de France et de Rome; ses présents sont déjà tout prêts." <sup>2</sup>

En 1678, Mgr. Lambert et Mgr. Laneau mentionnèrent dans un rapport pour Mgr. Pallu : "Le roy de Siam fit assembler, il y a deux ou trois jours, ses mandarins à la salle royale, et leur ordonna de choisir des ambassadeurs pour France." <sup>3</sup>

Ainsi il semble donc que la décision du souverain siamois d'envoyer une ambassade en France n'était pas qu'une vaine parole en mai

---

1 - Mgr. LAMBERT, à L'archevêque de Paris, Archives des M.-E.,  
vol. 877, p.445.

2 - Mgr. LANEAU, au Curé de Saint-Jacques de la Boucherie,  
Archives des M.-E., vol.857, p.469.

3 - Mgr. LAMBERT DE LA MOTTE ET Mgr. LANEAU, à Mgr. Pallu,  
Archives des M.-E., vol.877, p.632.

1674. Tout au long des années qui se suivirent, il en fut encore question. Le retard de son application était dû à la guerre des Hollandais. Ce n'est que la veille de Noël en 1680, après la paix de Nimègue,<sup>1</sup> qu'elle put partir et Mgr. Lambert ne l'accompagna pas, étant donné qu'il mourut entretemps, le 15 juin 1679. C'est M. Gayme, le procureur général qui servit d'interprète à l'Ambassade. Pour faciliter le voyage, la Compagnie Française des Indes Orientales mit à la disposition de l'Ambassade un vaisseau, après que Mgr. Pallu avait exposé aux directeurs de la Compagnie les avantages qu'ils trouveraient à établir des relations commerciales avec le Siam. Ceux-ci adressèrent d'abord des lettres qui furent bien reçues, et en 80 ils expédièrent le vaisseau le Vautour, commandé par Comuel avec un de leurs meilleurs agents, Bourreau Deslandes,<sup>2</sup> auxquels la Cour fit un excellent accueil.

L'Ambassade comprenait un mandarin de premier ordre, deux du second, avec une suite d'une vingtaine de personnes. Les envoyés emportèrent des lettres et des présents pour Louis XIV et pour le pape, et attendirent pendant plus de 6 mois un navire pour la France. Le Soleil

- 
- 1 - La paix de Nimègue fut établie à la suite des traités de Nimègue (1678-1679) où l'Espagne dut céder à la France la Franche-Comté et un certain nombre de places. C'est l'apogée du règne de Louis XIV.
- 2 - Nous disposons d'un rapport détaillé de Bourreau-Deslandes sur cette Ambassade, daté de 1680, Archives M.-E., vol.856, p.10, in Documents historiques, Siam, tome I, pp.104-108.



d'Orient les prit à son bord à la fin du mois d'août, afin de faire route vers Madagascar. C'est ce qu'annonçait M. Cayme dans une lettre du 25 juillet 1681.<sup>1</sup> Ce fut sa dernière car, pris par la tempête sur la côte orientale de la grande île africaine, le navire périt corps et biens.

Après le départ de cette première Ambassade, les relations continuèrent à s'intensifier. Fin 1681, Phra Narai envoya ses médecins voir Mgr. Laneau pour lui demander un service. Le monarque voulait de l'or liquide, et il fit demander au prélat s'il pouvait lui en procurer. Monseigneur, qui disposait "d'un apothicaire et chirurgien fort habile..., savant dans la chimie, accepta. Et le roi donna aussitôt ordre qu'on bâtit dans notre enclos le laboratoire et les fourneaux nécessaires à cette opération... et le mois de février suivant, on mit entre les mains des mêmes médecins du roi une fiole d'or liquide très bien composé..."<sup>2</sup> Plus tard le roi demanda de "l'or fulminant" et là encore, Mgr. Laneau essaya de satisfaire les désirs du souverain. Voilà ce qu'en écrivit M. Duchesne :

"Monseigneur, qui n'omet rien pour contenter le roi, quoiqu'il

---

1 - M. GAYME, aux directeurs du Séminaire M.-E. à Paris, Archives des

M.-E., vol.858, p.449; in Documents historiques, Siam, tome I, p.112.

2 - Journal de la mission, Archives des M.-E., vol.878, p.488; in

Documents historiques, Siam, tome I, p.113.

lui manquât quelques drogues pour faire cette poudre, ayant néanmoins trouvé le moyen d'y suppléer par d'autres que notre médecin chimiste inventa, promit de satisfaire le roi, ce qu'on a fait aussi...cela nous affectionnera sans doute de plus en plus le roi, et nous trouverons plus d'entrées auprès de lui pour en obtenir les faveurs nécessaires, pour travailler plus librement à la religion en ce royaume..."<sup>1</sup>

Ce bienfait rendu au roi a-t-il réellement facilité les liens avec ce dernier ? Nous ne pouvons pas le certifier, néanmoins, lorsque Mgr. Laneau demanda, la même année, un passeport pour la Cochinchine, il l'obtint sans aucun problème. En outre, le roi lui donna une audience avant son départ, à Louvo; il fit même "écrire par le Barcalon au roi de Cochinchine pour lui recommander la personne du Mgr. de Métellopolis" et enfin il lui fit "fournir beaucoup de riz pour son voyage" ce dont ont profité largement les séminaristes car "cette année-là, il était très cher."<sup>2</sup> Ce sont là des indications qui montrent l'estime que se portaient mutuellement ces deux hommes.

---

1 - DUCHESNE, aux directeurs du Séminaire des M.-E. à Paris, 13 novembre 1682, Archives des M.-E., vol.878, p.194.

2 - Journal de la Mission, A.M.-E., vol.878, p.488.

Les missionnaires ne pouvaient que se féliciter d'être en si bons termes avec le Souverain de Siam. On voit nettement que pour eux les motifs sont l'espoir de la conversion du prince à laquelle est liée celle de tout le royaume. Néanmoins on est surpris de constater que ces missionnaires se situent de plus en plus, face au monarque, comme les représentants du roi français. Que Mgr. Pallu exige des honneurs dignes de ce souverain lors de l'audience publique paraît déjà choquant, que l'envoi d'une Ambassade siamoise en France devienne l'affaire de la mission, voilà qui aurait bien nécessité quelques mises au point au nom des consignes de 1659 émises par la Propagande...

## Deuxième Etape

( Arrivée de Mgr. Pallu à Siam en 1682 )

Le 4 juillet 1682, Mgr. Pallu débarqua à Siam après huit années de pérégrinations autour du monde comme prisonnier des Espagnols notamment. Libéré à la suite de l'intervention de Rome, il avait quitté l'Europe avec de nouvelles lettres de Louis XIV et du pape Innocent XI.

"Le 24, le Barcalon<sup>1</sup> fit appeler Monseigneur pour lui dire, de la part du roy, que Sa Majesté avait trouvé si agréables les lettres du roy de France, que pour correspondre de sa part au témoignage d'union et d'amitié que lui donnait le roy, et à la recommandation qu'il lui faisait des marchands français, il voulait faire donner à la Compagnie française un poste fort considérable nommé Jor, à la pointe de la presqu'isle de Malaque et que tous les ans il voulait envoyer au roy de France tout ce qu'il pourrait trouver de plus curieux dans la Chine et le Japon." <sup>2</sup>

- 
- Il ne semble pas que M. Constance ait été nommé Barcalon ,mais les étrangers le considéraient comme tel , étant donné qu'il disposait des pleins pouvoirs pour traiter avec eux .
  - DUCHESNE , aux directeurs de Séminaire M.-E., le 13 novembre 1682 , archives des M.-E. , vol. 878, p.194.

Cette présentation de M. Duchesne est intéressante car il nous signale que la lettre de Louis XIV contenait une dimension nouvelle. Si en 1673, le roi français avait recommandé au monarque siamois les missionnaires français, maintenant il place aussi sous sa protection les marchands français. En effet, à ce moment-là la Compagnie française était déjà présente à Siam et il est significatif que le roi très chrétien la mentionne. Quant au souverain siamois, il s'engagea à confier à la Compagnie française Jor (ou Jork d'après certaines cartes) à l'extrémité méridionale de la péninsule malaise, juste en face de Singapour.

En ce temps-là le commissaire de la Compagnie à Ayuthia était M. Boureau-Deslandes. Très vite il comprit l'intérêt d'une telle station commerciale et après avoir tenu conseil avec Mgr. Pallu il envoya même un agent sans qualité officielle sur place pour faire une première exploration, en attendant la décision de la Compagnie.<sup>1</sup>

En même temps que ces lettres, Mgr. Pallu apporta aussi au Souverain des présents de la part du Pape : "Quatre grands tableaux avec de très belles bordures dorées, à savoir l'adoration des rois, l'ascension de Notre Seigneur, l'apparition de la croix à Constantin et la retraite d'Attila de Rome." Du roi il avait d'autres présents, mais comme ils

---

1 - LANIER, Etude historique sur les Relations de la France, p.31.

étaient modestes il les présenta en son propre nom...<sup>1</sup>

D'ailleurs nous retrouvons souvent des allusions dans les lettres à des dons à faire... pour s'assurer toujours les bonnes grâces du roi ou pour gagner celles des mandarins : "Je crois qu'il serait assez à propos que vous fassiez en notre nom quelque présent au roi de Siam, ce qui ne vous serait pas fort à charge car il ne serait pas nécessaire qu'il fût cher et fort considérable. Outre que cela ferait un bon effet et augmenterait de plus en plus la bonne affection du roi de Siam, cela nous attirerait un don de sa part... il faut aussi ce me semble, que vous fassiez quelque présent à M. Constance..."<sup>2</sup>

M. Constance,<sup>3</sup> gravit les échelons très vite au point d'être appelé Barcalon et préféré du roi. Ses services étaient précieux d'une part parce qu'il était le bras droit du monarque, d'autre part parce qu'il était chrétien et s'était engagé à aider en tout l'Eglise à Siam. Ainsi M. de Lionne écrit : "...Nous avons présentement, par la faveur de M. Constance, un grand avantage que nous n'avions pas dans le passé, qui est de pouvoir facilement, et sans dépense, faire donner tout ce que nous voudrions à presque tous nos missionnaires dispersés dans toutes nos missions,

---

1 - DUCHESNE, aux directeurs du Séminaire des M.-E. à Paris, Archives des M.-E., vol.878, p.195.

2 - De LIONNE, aux directeurs du séminaire des M.-E. à Paris, 28 octobre 1684, Archives des M.-E., vol.859, p.298; in Documents historiques, Siam, tome I, p.122.

3 - Pour les renseignements sur M. Constance se reporter à la note dans l'introduction.

par le moyen des vaisseaux du roi de Siam qui vont partout, et où nous pouvons sans aucune difficulté mettre tout ce que nous voulons, et même faire passer des missionnaires, si on le juge à propos. Nous avons beaucoup à espérer de la faveur de cet homme dans ce royaume, lequel, quoiqu'il n'ait pas encore le nom de Premier Ministre, en a déjà néanmoins le pouvoir." <sup>1</sup>

Et déjà en mai 1683, Mgr. Pallu bénéficia de tels privilèges puisqu'il s'embarqua sur un vaisseau du roi à destination de Macao, espérant de là passer à Canton, ayant aussi des lettres de recommandation du Roi Phra Naraï pour la Chine.

Au cours de la même année, Mgr. Laneau nous fit également un portrait de M. Constance : "Le roi a présentement un nommé M. Constance Phaulkon, grec de nation, mais élevé entièrement à notre manière, qui est catholique, lequel sait toutes les affaires, et est en fort grande autorité; cela fait du bien à la religion. Il est difficile d'en trouver tel que lui; outre qu'il a beaucoup d'esprit, fort agissant, qu'il travaille jour et nuit à ce qui regarde le service du roi, c'est qu'il est fort désintéressé, et qu'il ne demande rien au roi, qu'il est équitable, qu'il a pris entièrement la manière d'agir des gens du pays, ce qui le rend fort agréable au roi, et le fait craindre des plus grands mandarins...

---

1 - De LIONNE, lettre citée in Documents historiques, Siam, tome I, pp.123-124.

il proteste que sa principale vue est de procurer l'avancement de la religion.<sup>1</sup>

Avec un tel allié et bienfaiteur, la mission prit un nouveau tournant; matériellement, la tâche des missionnaires dans les diverses paroisses se trouvait facilitée; de même, le Séminaire connut son apogée et les évêques disposaient à la Cour d'un intercesseur et d'un défenseur de haut rang. Entretemps, on apprit à Siam le naufrage du Soleil d'Orient qui avait disparu corps et biens après l'escale à l'île Maurice, probablement victime d'une tempête. Cette fâcheuse nouvelle, loin d'inquiéter le souverain outre mesure, le poussa à envoyer sans tarder une nouvelle Ambassade "dans la passion qu'il a d'avoir l'amitié du roi de France, duquel il a une si haute estime que cela ne se peut concevoir." Il choisit deux officiers, Khun Phichai Walit et Khun Phichit Maitri, auxquels il confia la copie des lettres de 1680 et deux missionnaires pour les accompagner : M. Vachet et M. Pascot.

Partis de Ayuthia le 25 janvier 1684, les envoyés étaient en France au mois de novembre suivant et leur réception fut solennelle.

M. Vachet a laissé un récit détaillé de sa mission en Europe.<sup>2</sup>

---

1 - Mgr. LANEAU, aux directeurs du Séminaire des M.-E. à Paris le 17 novembre 1684; Archives des M.-E., vol.859, p.308; in Documents historiques, Siam, tome I, p.124.

2 - Vachet, Bénigne, Mémoires, Archives des M.-E., vol.111, pp.141 ss., vol.112, pp.177 ss., vol.856, pp.45 ss.



Les envoyés siamois lui causèrent beaucoup de soucis par leur attitude. C'est parfois à contre-cœur qu'ils participaient à des réceptions ou des visites officielles. Néanmoins le prêtre parut satisfait des résultats obtenus en France. En effet, il avait été capable de convaincre M. de Seignelay, le successeur de Colbert, de la volonté ferme des Siamois à conclure un accord d'amitié avec les Français et de la possibilité de la conversion au catholicisme du roi Phra Naraï en contre partie d'une alliance.

Ainsi depuis l'envoi de la première Ambassade Siamoise en France jusqu'à la deuxième, l'événement majeur fut la nouvelle arrivée de Mgr. Pallu avec le message de Louis XIV qui comptait une dimension nouvelle, la recommandation au monarque siamois des négociants français. Missionnaires et commerçants avaient donc droit aux mêmes recommandations... Quant aux envoyés en France, cette fois-ci, il n'est non seulement question pour un missionnaire d'être interprète, mais c'est à Vachet que revient toute la responsabilité de l'organisation du séjour en France et des contacts à prendre.

Les Vicaires Apostoliques sur la touche -Première Etape-

( Première Ambassade française à Siam, 1685 )

Mais cette place privilégiée des missionnaires auprès du Monarque français qui les faisait passer pour ses plus fidèles représentants et dévoués serviteurs, ils durent bientôt la céder aux Jésuites. Depuis la mort de Colbert (1683), l'influence de ces derniers était de plus en plus grande à la Cour du Roi de France. Le Père de la Chaise était alors confesseur du roi. C'est lui qui fit convoquer M. Vachet pour obtenir tous les renseignements sur le Siam. Et quand le roi décida d'envoyer une Ambassade à Siam, il choisit le Chevalier de Chaumont comme Ambassadeur, l'abbé de Choisy comme son adjoint chargé spécialement de la formation religieuse du roi<sup>1</sup> et six Jésuites astronomes. L'un d'entre eux, Guy Tachard, avait déjà travaillé dans les missions jésuites d'Amérique Centrale. C'est lui qui, dès son arrivée à Siam, joua un rôle

---

1 - En France, sans doute à cause du courrier des missionnaires mais surtout par suite des déclarations de M. Vachet, la Cour s'imaginait que le souverain siamois avait opté pour le christianisme, ce qui entraîna le malentendu entre l'Ambassadeur et les missionnaires français (M.E.P.).

primordial dans toutes les démarches et les décisions de l'Ambassade et ses pourparlers avec le roi siamois. Il se lia d'amitié avec M. Constance, devenant à la fois son secrétaire et son confident, alors *que* les missionnaires de Paris furent progressivement mis sur la touche.

De cette Ambassade française à Siam, il faut d'abord retenir la magnificence de l'accueil et de l'audience solennelle qui n'était que le prolongement normal de la splendeur des deux réceptions offertes à Mgr. Pallu.

Dès le premier jour, des barques apportèrent des fruits et des provisions en abondance. Puis deux mandarins vinrent saluer l'ambassade au nom de leur souverain et l'on remonta le fleuve. A Bangkok, les Français furent salués par toute l'artillerie des forteresses. Les bateaux avançaient, entourés de nombreux balons dorés... On traita l'Ambassade comme on aurait traité leur souverain même, se prosternant devant elle et logeant les envoyés dans des maisons peintes de rouge, couleur réservée aux habitations royales. Une telle réception et de tels honneurs n'avaient encore été rendus à aucune nation. Ainsi, comme Mgr. Pallu quelques années plus tôt, le Chevalier de Chaumont bénéficiait d'une attention particulière et unique.

De même pour l'audience, le Souverain siamois accepta, une fois de plus, à laisser tomber certaines traditions concernant le protocole : l'Ambassadeur ne dut pas se prosterner devant lui, c'est le cérémonial

français qui fut imposé. <sup>1</sup>

Au cours de cette audience, il y eut un incident majeur, reproduit sur le tableau ci-joint, pour la remise de la lettre du roi. Le monarque siamois apparaissant assis sur son trône dans l'encadrement d'une fenêtre légèrement élevée, le Chevalier de Chaumont refusa de lever le bras pour lui tendre la lettre de Louis XIV placée dans une coupe d'or emmanchée au bout d'une canne. Le roi sourit et se pencha à mi-corps pour prendre la lettre. <sup>2</sup>

Si une fois de plus, les Français manifestèrent leur intolérance, le souverain siamois passa outre l'étiquette une fois de plus, pour éviter la rupture avec l'Ambassade.

En plus de cette intransigeance qui a profondément choqué les Siamois, cette Ambassade a été marquée par un malentendu qui a duré

---

1 - De CHOISY, l'Abbé, Journal du Voyage de Siam. C'est dans cet ouvrage que nous trouvons tout le détail sur cette Ambassade. Pour l'imposition du cérémonial français, voir pp.152-153.

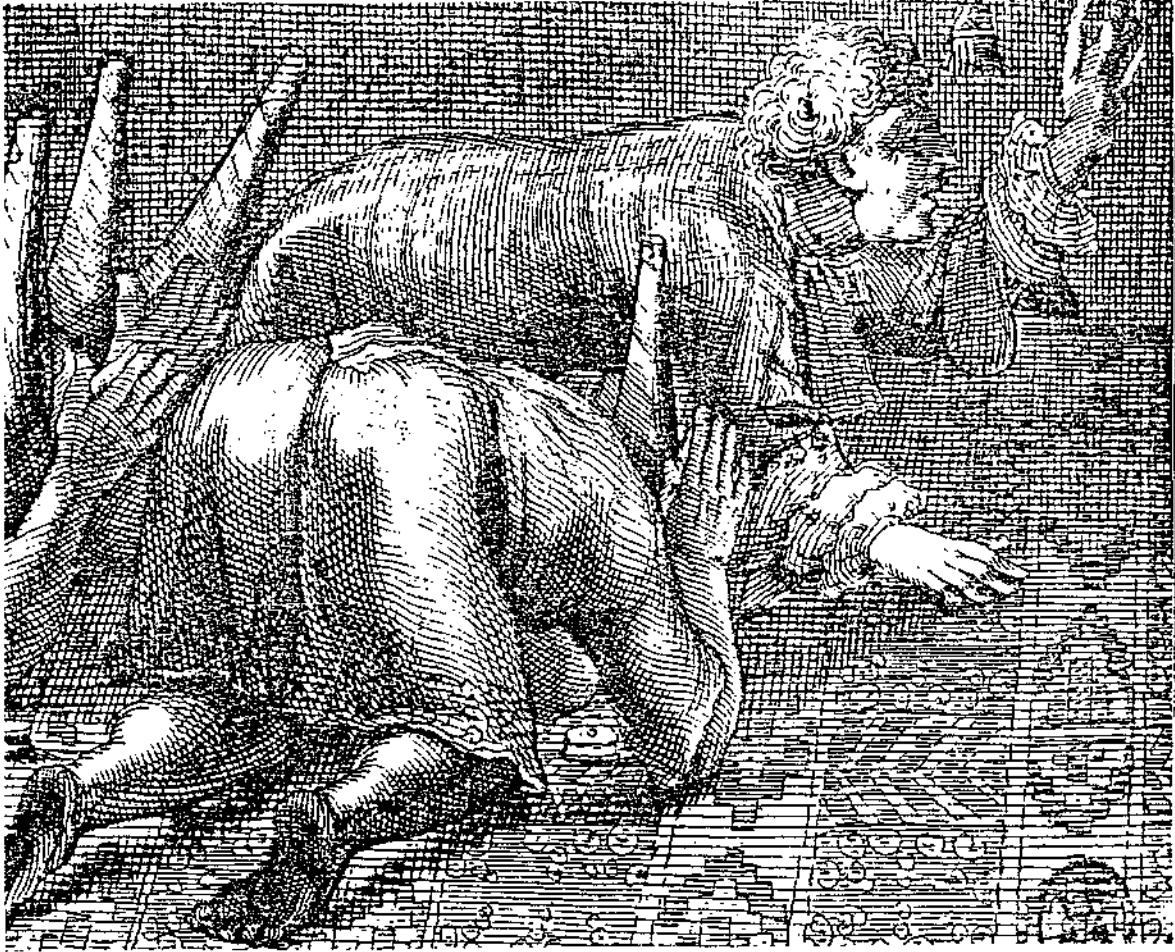
2 - De CHOISY, l'Abbé, op. cit., pp.154-155. Les deux reproductions ci-jointes de cette scène ont été effectuées en France sur l'ordre et les conseils du Chevalier de Chaumont. Celui-ci en était très fier; il voulait montrer l'opposition entre son attitude, digne de celui qu'il représentait et celle de M. Constance, "le plus grand" de la cour de Siam, obligé de "ramper".



M. le Chevalier de Chaumont, Envoyé de France, accompagné  
des missionnaires catholiques, présente au roi Phra Narai la lettre  
de Louis XIV.



Le Chevalier de Chaumont " très digne "



M. Constance Phaulkon " qui rampe "

presque jusqu'à la fin du séjour à Siam. Si nous lisons les lettres qu'elle apportait de France, l'une de Louis XIV pour Phra Narai, l'autre de M. de Croissi au Barcalon, ainsi que le contenu du discours de M. de Chaumont,<sup>1</sup> nous découvrons que le but premier de l'Ambassade semblait être la conversion du souverain siamois. Ainsi, plus de la moitié de la harangue de l'ambassadeur parlait directement de cette conversion tant souhaitée en France et conçue comme acquise.

Or il apparaît clairement qu'à Siam on voyait la réalité différemment. C'est vrai que les missionnaires avaient espéré à différents moments que le roi siamois allait accepter la religion chrétienne; la liberté donnée aux missionnaires, son amitié avec les évêques, son intérêt pour les croyances chrétiennes, c'étaient des signes favorables.

Néanmoins, après 10 ans de présence et de relation avec la Cour, ils avaient au moins compris que ce roi n'agissait pas à la légère et que, dans l'immédiat, il n'était pas question de conversion. Si nous consultons le mémoire<sup>2</sup> de l'abbé de Choisy, nous voyons clairement la

---

1 - Les trois documents cités sont tirés respectivement de Archives M.-E., vol.862, p.153; vol.862, p.155, vol.859, p.397. Ils sont reproduits en annexes, pp. 10, 12, 14.

2 - Ce mémoire ne correspond pas au Journal de Voyage; l'Abbé de Choisy l'a écrit pour noter toute la suite de la négociation et pour pouvoir garder les choses importantes secrètes.

De CHOISY, l'Abbé, Archives des M.-E., vol.8, pp.1 ss. ; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.162-168.



pensée de Mgr. Larnieau et de M. Lionne :

"Je (l'abbé de Choisy) lui (l'abbé de Lionne) dis d'abord que M. l'Ambassadeur venait proposer au roi de Siam, de la part du roi, de se faire chrétien : il parut surpris de cette proposition, et me dit net que les choses n'étaient point en cet état-là, qu'à la vérité, le roi de Siam favorisait en tout la religion chrétienne, qu'il faisait bâtir des églises, qu'il donnait de l'argent aux missionnaires, qu'il avait fait entrer Mgr. d'Héliopolis en Chine, mais que pour changer de religion, il ne croyait pas qu'il y songeât, et que ce ne serait peut-être pas une petite affaire que de lui en faire la proposition...M. l'évêque avait dit la même chose à M. l'Ambassadeur dans un grand secret..."<sup>1</sup>

Bien que mis en garde, le Chevalier de Chaumont ne comprenait rien à ces "timidités", il avait une mission à remplir, "il fallait, répondit-il, qu'il parlât au roi sans déguisement."

Et c'est là qu'intervint M. Constance. Écoutons l'abbé de Choisy en parler : "M. l'évêque nous exposa que le roi se reposait du soin de ses affaires sur M. Constance qui, sans avoir voulu de charge, les faisait toutes et avait toute l'autorité, que ce M. Constance avait

---

1 - De CHOISY, l'Abbé, op. cit., pp.1-2.

beaucoup d'esprit, et qu'il ne fallait songer à rien faire que par son moyen, qu'il fallait donc tâcher de le gagner, qu'il ne se souciait point d'argent, mais qu'en le flattant du côté de l'honneur, où il était fort sensible, on lui ferait faire l'impossible. Cela parut fort raisonnable, et on se détermina à suivre ce parti." <sup>1</sup>

Aussi l'Ambassadeur s'en remit-il totalement à M. Constance, affirmant que "si les choses réussissaient aux souhaits de Sa Majesté très chrétienne, il pouvait l'assurer d'une solide reconnaissance." Ils eurent plusieurs rencontres, "ils étaient quelquefois 3 heures en conversation avec l'évêque qui leur servait d'interprète." C'est ainsi que le favori du roi de Siam joua le discours du Chevalier de Chaumont "un peu pressant" et demanda qu'il "en retranchât quelque chose"; mais il refusa net. Alors Monsieur Constance décida de servir d'interprète dans toutes les audiences, à la place de l'évêque de Métellopolis. Et il supprimait systématiquement ce qui se rapportait à la religion en interprétant les paroles de M. Chaumont.

Le Chevalier de Chaumont eut aussi des audiences privées avec le souverain, mais comme c'était M. Constance qui servait toujours d'interprète, la question de la conversion fut toujours omise de sorte

---

1 - De CHOISY, op. cit., pp.2-3.

que l'Ambassadeur s'étonna de ne pas voir avancer les pourparlers. Finalement, il rédigea un mémoire, totalement centré sur la conversion du roi, qu'il remit à M. Constance. C'est alors seulement qu'il y eut une mise au point :

"Lui, Chaumont, fut extrêmement surpris lorsque le Sieur Constance lui avoua que c'était la première fois qu'il avait parlé au roi du sujet qui l'avait amené, et que dans toutes les audiences où il avait toujours parlé de religion, il ne l'avait pas expliqué, parce qu'il croyait absolument que les choses n'étaient pas en état de les faire connaître au roi..."<sup>1</sup>

Si M. Constance avait falsifié tous les dires du Chevalier de Chaumont, c'est qu'il était persuadé que le souverain siamois ne pouvait se convertir au christianisme. Voici comment l'abbé de Choisy découvrit es vrais sentiments de Constance.

"Franchement, j' (l'abbé de Choisy) ai de la peine à croire que le roi de Siam se fasse chrétien; tout est ici plein de talapoins, il n'y a pas un mandarin chrétien, et s'il m'en demandait mon avis à moi-même, je ne sais ce que je lui conseillerais; mais il ne faut pas dire cela à M. l'Ambassadeur, car il ne me laisserait pas ici." Il (M. Constance) me répondit sur le même ton : "Vous avez raison, aussi re

---

1 - Archives Nationales K 1368 N°58 folio 6.

se fera-t-il point chrétien, et même pour le bien de la religion, il ne serait point à propos qu'il le fit si tôt. Il faut commencer par convertir une partie du royaume. A-t-on jamais vu roi changer de religion sans avoir un gros parti dans son Etat ? De plus le roi est vieux et malsain, tout rechangerait à sa mort, et peut-être qu'on persécuterait la religion chrétienne comme la cause des désordres." <sup>1</sup>

Autrement dit il est clair que pour M. Constance, la conversion du roi de Siam, tant désirée par les missionnaires français pour faciliter leur plan d'évangélisation de Siam, souhaitée aussi très vivement par les envoyés officiels de Sa Majesté chrétienne pour l'honneur de la France et la réalisation de sa mission d'extension du christianisme, n'était guère profitable à l'accomplissement de ces désirs. Cette conviction profonde explique les efforts de M. Constance pour persuader l'Ambassadeur d'abandonner cette idée, irréalisable et basée sur de fausses nouvelles. <sup>2</sup>

Monsieur Constance réussit-il à faire admettre cette opinion au Chevalier de Chaumont ? Aucun document ne le prouve explicitement et il semble bien qu'il ait toujours entretenu ses espérances même après

---

1 - Mémoire de l'Abbé de Choisy, Archives des M.-E., vol.1;  
in Documents historiques, Siam, tome I, p.165.

2 - Archives Nationales : Mémoire de Monsieur de Constance, pp.1-18.

que le roi eut clairement déclaré ne pas vouloir changer "une religion reçue et professée pendant 2229 ans sans aucune intermission." Néanmoins, quand arriva l'heure de signer le traité entre les deux nations, l'Ambassadeur l'accepta tel quel, faisant totalement confiance au favori du roi.<sup>1</sup>

Cette convention essentiellement religieuse, qui constituait l'espoir des missionnaires présents à Siam, les autorisait à prêcher librement, à enseigner et convertir dans toute l'étendue du royaume, sous la protection royale à la seule condition de "n'insinuer aucune nouveauté dans le coeur du peuple contre le gouvernement et les lois du pays." Le séminaire chrétien partagerait les faveurs des autres couvents de l'Etat; les Siamois convertis seraient dispensés du travail les dimanches et fêtes; enfin, on choisirait entre les mandarins qualifiés un homme de bien et de justice à qui serait confiée la délicate fonction de juger gratuitement les procès des chrétiens.

En fait, si nous n'insistons pas sur ce traité, c'est qu'il ne fut jamais publié et, comme le suggère M. de Lionne, il y eut un accord secret avec l'ambassadeur pour que cette convention reste lettre morte et le P. Tachard fut chargé de faire agréer cette décision en France.<sup>2</sup>

---

1 - Nous trouverons le texte intégral de ce traité, signé le 2 décembre 1685, en annexe, p. 16

2 - M. DE LIONNE, réflexions sur le traité religieux, Archives des M.-E., vol.85, p.91.

Outre ce soit disant traité religieux totalement vain, il y eut aussi des négociations pour définir les privilèges dont pourrait bénéficier la Compagnie des Indes Orientales; un traité commercial fut même établi entre le Chevalier de Chaumont et M. Constance au nom de leur souverain respectif.<sup>1</sup>

Cependant l'essentiel ne semble pas résider dans ces documents officiels mais dans les pourparlers secrets avec le Père Tachard. Ainsi aux archives nationales existe un document intitulé "Mémoire pour établir la religion et le commerce à Siam." En quelques lignes sont exposés clairement les idées fortes de M. Constance, le plan d'action qu'il soumit au P. de la Chaise dans l'espoir de gagner par lui le consentement de Louis XIV. Il ne s'agit pas de faire pression sur le souverain siamois pour qu'il se convertisse, mais d'introduire à Siam des hommes capables de gravir les plus hauts échelons dans l'administration locale afin de gagner au christianisme tous leurs protégés.

Cette tactique est présentée et développée dans un mémoire écrit et signé de la main de M. Constance, remis au Père Tachard pour

---

1 - Traité fait entre Monsieur le Chevalier de Chaumont, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté très chrétienne et Monsieur Constance Phaulkon, député à cet effet par Sa Majesté de Siam qui, en son royal nom, a accordé à la Compagnie de marchands de France négociants dans les Indes Orientales, Archives du Ministère de la Marine et des Colonies, Fonds des Colonies, tome I, pp.108-114.

le communiquer au Père de la Chaise et en rendre compte au Roi. Il est daté du 18 décembre 1685. <sup>1</sup>

Enfin les négociations commerciales semblent avoir été moins lentes et plus heureuses. Dans les pourparlers secrets il est surtout question de gagner les faveurs de M. Constance et de l'introduire dans la Compagnie des Indes Orientales pour assurer le succès. <sup>2</sup>

C'est en quelque sorte le P. Tachard qui fut donc chargé de poursuivre les négociations en France, négociations qui prenaient une tournure nouvelle puisqu'on passait des questions religieuses et commerciales à une dimension directement politique : s'introduire dans les places clé du royaume et assurer une protection par des garnisons françaises...

En même temps fut décidé l'envoi d'une nouvelle Ambassade. Trois grands mandarins furent nommés, qu'accompagnèrent une vingtaine de personnes. MM. Vachet et de Lionne, qui conduisaient avec eux l'intelligent Séminariste, Antonio Pinto, devaient leur servir d'interprètes. Le premier était tout désigné pour cette fonction par la manière heureuse dont il s'en était acquitté précédemment; le second paraissait, grâce à son nom et à ses relations à la Cour, <sup>3</sup> devoir rendre de grands services.

---

1 - 2 - Documents en annexe, pp. 20 , 23.

3 - M. de Lionne était le fils de Hugues de Lionne, ambassadeur de France à Rome lorsque son fils naquit, puis Ministre des Affaires Etrangères de Louis XIV.

C'est en décembre 1685 que les vaisseaux français furent prêts à quitter le Siam.

Si nous nous sommes arrêtés un peu longuement sur cette première Ambassade française à Siam, c'est pour montrer qu'elle se situait bien dans la lignée des audiences publiques inaugurées par Mgr. Pallu, même splendeur et même intolérance de la part des Français. Dans les pourparlers c'est le malentendu du Chevalier de Chaumont qui nous dévoile que Mgr. Laneau et certains de ses hommes <sup>1</sup> commençaient à comprendre la mentalité siamoise et donc la signification de son intérêt pour la religion chrétienne et ses largesses pour les missions. En même temps nous les découvrons totalement en dehors des pourparlers importants, c'est-à-dire secrets. La présence de Lionne et de l'élève Pinto dans la nouvelle Ambassade va-t-elle renverser les rôles ?

---

1 - M. Vachet n'est pas compris dans le nombre, puisque c'est essentiellement lui qui est à l'origine du malentendu...



Deuxième Etape (Deuxième Ambassade française à Siam)

Le 12 août 1686, les Ambassadeurs siamois firent leur entrée solennelle à Paris<sup>1</sup> où rien ne fut négligé pour les éblouir et les émerveiller : festins, bals, compliments, visites des palais et voyages se succédèrent presque sans interruption mais nous retiendrons surtout la soutenance en Sorbonne d'une thèse théologique par le Séminariste Antonio Pinto. Non seulement les envoyés du roi de Siam mais "tout Paris y accourut, les prélats y assistèrent en bon nombre, et tous avouèrent qu'on ne pouvait pas mieux satisfaire que ce Siamois." Le lendemain eut lieu une nouvelle et aussi heureuse soutenance de la même thèse dans la salle de l'officialité de Notre-Dame. Et quelques mois plus tard, Pinto fut envoyé à Rome où il soutint brillamment une thèse devant le Souverain Pontife et les cardinaux. Cette performance était loin de passer inaperçue et constituait un témoignage éloquent en faveur des missionnaires à Siam et leur travail au Séminaire.

---

1 - DE VIZE, Voyage des Ambassadeurs de Siam en France.

Nous y trouvons en détail toutes les péripéties non seulement du voyage mais de tout leur séjour en France.



67

Audience accordée aux Envoyés de Siam  
par Louis XIV à Versailles

Ils en avaient bien besoin car l'influence des Jésuites semblait de plus en plus les effacer. En effet, pour toutes les négociations entre les ministres français et les ambassadeurs siamois, le Père Tachard joua un rôle primordial; chargé par M. Constance de régler les questions principales, le Jésuite avait totalement effacé les Pères des Missions Etrangères de Paris qui accompagnaient aussi l'Ambassade. "Il est de notoriété publique, écrit de Lionne, que les négociations et toutes les affaires passaient par le canal des jésuites qui s'en firent assez d'honneur. Le P. Tachard, soit sans y penser, soit à dessein, fit d'abord éloigner d'auprès les ambassadeurs M. Vachet."

De Lionne n'eut pas davantage de part "à toutes les résolutions qu'on a prises, et je puis jurer, écrit-il, qu'on ne me demanda mon avis sur rien." <sup>1</sup> Cette situation est d'autant plus étonnante que nous connaissons le milieu dont est issu M. de Lionne et ses relations à la Cour.

Le résultat des négociations fut l'envoi à Siam d'une expédition armée. On équipa cinq navires sur lesquels on embarqua un régiment de 600 hommes commandés par le maréchal de camp Desfarges. Deux diplomates accompagnèrent l'expédition : de La Loubère pour s'occuper des affaires politiques, Cébéret de Boullay, un des directeurs de la Compagnie des Indes Orientales pour régler les affaires commerciales.

---

1 - De LIONNE, à M. Martineau, Archives des M.-E., vol.850, p.99;

in LAUNAY, Adrien, La mission de Siam, p.63.

Quand les envoyés du Roi de France mirent pied à terre à Siam en octobre 86, la situation n'y semblait apparemment guère changée. Pourtant ce royaume avait connu une révolte très importante contre le roi de Siam. Il s'agit de la révolte des Macassars,<sup>1</sup> que heureusement avait pu être matée. Et à cette occasion, Mgr. Laneau rendit grâce à Dieu que ces "fameux privilèges" n'aient pas été publiés et mis en pratique parce qu'ils auraient pu causer un argument supplémentaire en faveur des protestaires :

"J'avoue que dès lors, que je reçus les premières nouvelles de cette révolte, je ne pus m'empêcher de bénir Dieu de ce qu'on n'avait encore rien commencé pour la religion, et j'ai reconnu que ces délais, quoique ennuyeux, ne sont arrivés que par une providence de Dieu toute particulière; car si les Malais, dans leurs dispositions, eussent dit seulement une parole de la religion, c'en eût été assez pour nous faire passer pour avoir été l'occasion de tous ces malheurs. Or, à présent, toutes choses sont encore dans leur entier, et le roy nous donne toujours de bonnes espérances."<sup>2</sup>

---

1 - La révolte des Macassars est rapportée avec force détails dans Le Second Voyage du Père Tachard, Livre III; également dans Les Mémoires du Comte de Forbin, chapitre III, et dans le Journal de la Mission, Archives des M.-E., vol.879, p.520 ss.

2 - Mgr. LANEAU, aux directeurs du Séminaire M.-E., octobre 1686, Archives des M.-E., vol 859, p.439.

Dans plusieurs autres lettres notamment celle à M. de Seignelay, écrite en novembre,<sup>1</sup> Mgr. Laneau mentionna cet incident et la chance pour la mission qu'aucun prétexte religieux n'ait été invoqué car si les conspirateurs avaient pu accuser les missionnaires de bénéficier de privilèges pour convertir les Siamois, "ils auraient pu attirer un grand nombre à leur parti sous prétexte de maintenir leur ancienne religion." Autrement dit, il s'agit en quelque sorte d'un hommage à M. Constance puisqu'au moment des pourparlers avec le Chevalier de Chaumont, le "Barcalon" avait absolument maintenu sa décision de ne pas publier ces privilèges revendiqués par les missionnaires, affirmant qu'ils risquaient de faire plus de mal que de bien au christianisme à Siam.

Plus loin, dans la lettre, Mgr. Laneau reconnaît les heurts qui avaient opposé les Français au "Ministre" : "Il est vrai qu'il s'est passé quelque chose entre lui et nos Français qui sont ici; mais tout n'est venu que de certaines préoccupations, que j'ai tâché de tout mon pouvoir de dissiper, à cause des mauvaises suites qu'il en pouvait arriver..." Nous n'insisterons pas sur les hostilités qui existaient par exemple entre le Ministre et M. de Forbin, grand amiral et généralissime du royaume de Siam, ou le Sieur Véret, chef du comptoir français de Siam. Néanmoins c'est l'attitude de Mgr. Laneau qui mérite notre attention.

---

1 - Mgr. LANEAU, à M. de Seignelay, 1<sup>er</sup> novembre 1687, Archives des M.-E., vol.849, p.413.

Pris entre tous ces tiraillements, il garda son calme et chercha où était l'intérêt de la mission. Or à ce moment-là elle devait beaucoup au favori du roi. Que ce soit au Séminaire ou dans les paroisses, les services de M. Constance étaient nombreux; les constructions, (Eglises et séminaire) les voyages et la subsistance reposaient sur ses largesses.

Une fois que l'Ambassade aura débarqué à Siam, l'évêque sera tenu en dehors des négociations tout comme l'avaient été auparavant M. Vachet et M. de Lionne : "Comme je n'ai point été appelé dans les affaires de toute cette ambassade, aussi je ne m'y suis ingéré en rien; je ne sais ce qu'on a conclu..."<sup>1</sup>

Et c'est toujours le P. Tachard qui fut au centre des négociations. Il sema d'ailleurs la confusion puisqu'il était muni de lettres particulières et de recommandations secrètes, les unes de M. de Seignelay, les autres du P. de la Chaise et il refusait de les communiquer aux envoyés alors que ceux-ci ne disposaient que des lettres officielles du roi Louis XIV, de M. de Seignelay et du P. de la Chaise.<sup>2</sup>

A noter aussi que le Père Tachard n'avait pas en vain recommandé les services de M. Constance à la Cour de France. "La Loubère emportait

---

1 - Mgr. LANEAU, aux directeurs du Séminaire des M.-E., le 7 décembre 1687, Archives des M.-E., vol.862, p.237.

2 - Lettre de Louis XIV au roi de Siam, lettre du Père de la Chaise au roi de Siam, Lettre de M. de Seignelay à M. de Constance, en annexe, pp.27,29,31.

pour lui le brevet de l'ordre de Saint-Michel, des lettres de naturalité, le droit de porter trois fleurs de lys d'or dans ses armes, et pour son fils, le don d'une terre de 3.000 livres de rente avec le titre de comte.<sup>1</sup>

Ainsi la France jouait à fonds la carte du "Barcalon", ce qui lui permit effectivement d'occuper Bangkok et Merguy, et de conclure un nouveau traité de commerce, qui renouvelait les avantages déjà acquis et y ajoutait des conditions encore plus intéressantes.<sup>2</sup>

Il est intéressant de souligner que dans ces documents la question religieuse ne tient plus la première place. Seul le confesseur du roi l'aborde; quant au roi et à son ministre, curieusement il n'en est même plus question.

Dans les instructions remises aux Envoyés du roi, nous découvrons d'une part la certitude acquise en France que le roi de Siam tenait énormément "à s'attirer la protection de Sa Majesté chrétienne contre les

---

1 - Tiré des Instructions pour La Loubère et Cébéret, in LANIER, Lucien, Relation de la France et du royaume de Siam, p.96.

2 - Archives des Colonies: Affaires Diplomatiques de Siam, 1669-1689, vol.1., pp.1-7.

- Ce volume contient aussi un mémoire divisé en deux colonnes : à droite, le texte du traité signé par Chaumont, à gauche, les observations rédigées pour les Envoyés, pp.57-72.

- HUTCHINSON, dans Aventuriers au Siam au XVII<sup>e</sup> siècle, présente les closes importantes du traité, p.132.

Hollandais" et d'autre part c'était l'occasion de "réparer avantageusement les pertes" qu'avait déjà subies la Compagnie des Indes Orientales à Madagascar d'abord, puis à Surate. Aussi le Souverain français demandait l'occupation avec gouverneurs français de deux places fortes qui étaient en même temps les deux grands ports : Bangkok à la fois point vital pour la défense du royaume, pour le commerce du golfe de Siam et de la côte de Chine, Merguy tout aussi considérable pour le commerce de Coromandel et pour celui du reste des Indes. Or les instructions soulignent que si quelque événement "ôtait toute espérance de réussir dans les négociations (pour l'occupation de ces places), Sa Majesté avait résolu, en ce cas, de faire attaquer Bangkok et de s'en rendre maître à force ouverte." <sup>1</sup>

De telles consignes, si elles sont pour le moins choquantes, ont l'avantage de montrer clairement le but recherché : à savoir l'occupation des lieux à n'importe quel prix.

Et dans l'instruction particulière au commandant des troupes envoyées à Siam, c'est-à-dire 600 hommes, il est précisé que Bangkok "n'était actuellement défendue que par quelques Maures qui n'avaient

---

1 - Pour ces instructions nous utilisons la copie partielle présentée dans ETIENNE-GALLOIS, L'expédition de Siam au XVII<sup>e</sup> siècle, pp.37-41.



jamais fait la guerre; que les naturels ne lui offriraient pas beaucoup plus de résistance, attendu que les Hollandais, avec 200 des leurs, en avaient toujours battu 20.000..."<sup>1</sup>

Ainsi cette deuxième Ambassade française à Siam était en quelque sorte une expédition militaire d'où les missionnaires M.E.P. furent pratiquement écartés. Cette mise à la touche fit souffrir plus d'un d'entre eux, tel M. de Lionne qui y vit la main de M. Constance et par conséquent traça de lui un portrait d'une hargue et agressivité extrêmes; il lui refusait la moindre qualité, l'accusant de tous les maux passés et à venir...<sup>2</sup> Par contre Mgr. Laneau adopta une position beaucoup plus

---

1 - ETIENNE GALLOIS, op. cit., pp.41-42, Instructions au général Desfarges.

2 - Note sur M. Constance Phaulkon, archives des M.-E., vol.880, pp.15-16; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.124-125.

Il faut préciser avec Launay, que ce document ne porte pas le nom de son auteur, mais comme son écriture est celle de M. de Lionne et que la violence du ton concorde avec d'autres lettres, ce portrait est généralement attribué à M. de Lionne.

Il serait intéressant d'en faire une confrontation avec le portrait établi par le P. TACHARD, Voyage de Siam, p.124. Tous les défauts signalés par le premier sont transformés en qualités par le second.

Handwritten text in Thai script, likely a historical document or treaty. The text is written in a cursive style and includes several circular official seals or stamps. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines, with some lines being longer than others. The ink is dark, and the paper appears aged.

Extraits du traité entre le Siam et la France  
sous le règne du roi Phra Narai ( 1688 )

sage; tout en reconnaissant les difficultés avec M. Constance, il soulignait néanmoins tout le bien qu'avait fait et que faisait encore ce "ministre" chrétien pour la mission. Quant à l'Ambassade, il avoue qu'il fut tenu en dehors de tout, mais cette mise à l'écart ne provoquait chez lui aucune agressivité. Il semblait l'accepter sans plainte ou aigreur.

Nous pourrions donc dire, qu'après avoir connu des moments de gloire à la Cour de Siam et de France, les missionnaires M.-E.P. connurent une période moins faste qui leur permettait de s'adonner totalement à leur tâche d'évangélisation et de formation des jeunes. Néanmoins il ne faut pas oublier, comme le signale Mgr. Laneau, que les missionnaires profitaient toujours encore d'avantages substantiels de la part de M. Constance.

## Les Vicaires Apostoliques et les questions économiques

En évoquant les relations des Vicaires Apostoliques avec la Cour de Siam, nous avons mentionné à diverses reprises leurs liens avec la Cour de France et la Compagnie Royale des Indes Orientales. Ainsi, si en 1673 Mgr. Pallu apportait avec lui des Lettres du Roi de France demandant la protection du monarque siamois pour les missionnaires, à partir de 1682, il n'est plus seulement question des missionnaires mais aussi de la Compagnie Française...et dans la lettre de Louis XIV apportée par M. Cébéret et La Loubère, tout l'enjeu devint économique et politique et les Vicaires Apostoliques disparurent... Il est donc intéressant de regarder de plus près l'attitude des missionnaires directement en face des intérêts français.

L'Instruction de la Propagande aux Vicaires Apostoliques contient des consignes pour les questions directement politiques; elles précisent comment les missionnaires doivent se comporter vis à vis des autorités constituées dans les pays évangélisés. Par contre, pour ce qui regarde leur attitude vis-à-vis de leur pays d'origine qui les envoie, les consignes concernent le domaine culturel bien plus que la politique: "Qu'y a-t-il de plus absurde que d'introduire en Chine la France?"

Dans les Instructions de 1665, Mgr. Lambert et Mgr. Pallu

se montrent plus explicites et citent l'Évangile (Luc 9/3) "Que celui qui annonce le royaume de Dieu...aille sans bâton, sans besace, sans chaussures, sans pain et sans argent..."<sup>1</sup> De même sont-ils appelés à refuser "tous les appuis purement humains" qui ne font qu'adopter "une ombre ou un fantôme de religion"<sup>2</sup> Par ces déclarations, émises en 1665, les Vicaires Apostoliques s'engageaient-ils à renoncer à tout soutien même français ?

Dans le premier chapitre de la deuxième partie, nous avons parlé des trois expéditions qui ont amené les Vicaires Apostoliques à Siam et de leurs préparatifs. Le coût global représentait des sommes énormes, à tel point que les prélats devaient mobiliser l'Église de France car les dons de leurs seuls parents et amis ne suffisaient pas. Leur mission devint la mission "confiée à la France", la diffusion d'un tract et d'une brochure entraînèrent "un élan national" en leur faveur. En outre, pour faciliter le voyage en Extrême-Orient, Mgr. Pallu s'était lancé dans la fondation de la Compagnie de Chine... Toute cette publicité et ce projet aussi grandiose traduisaient l'état d'esprit des Vicaires Apostoliques, fiers de leur patrie et de la mission que Rome leur avait confiée:

---

1 - Instructions aux Missionnaires, version française, op. cit., p.39.

2 - Ibid., p.41.

porter le christianisme en Asie. Ainsi, soutenus financièrement par la France, les Vicaires Apostoliques et leurs compagnons se sentaient aussi envoyés par leur pays pour la conversion de l'Asie.

Cette générosité des Français pour soutenir les nouvelles missions d'Extrême-Orient permit aux Vicaires Apostoliques de couvrir les frais de voyage et de commencer leur travail. Mais, si l'on consulte l'abondante correspondance de Mgr. Pallu, on découvre qu'à partir de 1671, une de ses préoccupations constantes fut le souci de trouver des fonds nécessaires pour faire vivre la mission. Il est vrai que déjà lors de son premier retour en Europe en 1665 il s'en occupa, mais, après les années 70, ce qui était un souci devint peu à peu une hantise.

Ainsi dans une lettre de remerciement aux Chartreux il écrit :  
"...la seule chose qui me peine sans néanmoins m'inquiéter, c'est le moyen de subvenir à la subsistance de plus de 30 personnes dont je suis chargé et des autres que je prie qu'on y envoie, sans parler du séminaire de Siam qui doit être la pépinière de nos missions..."<sup>1</sup> Et à la même époque, il s'adresse au ministre français des Affaires Etrangères, Colbert, pour l'obtention d'une autre pension pour un évêque "pour pouvoir fournir aux missionnaires qui travaillent pour nous, ce qui leur est absolument nécessaire pour subsister."<sup>2</sup>

- 
- 1 - Mgr. PALLU, à un supérieur des Chartreux, 4 août 1671, Archives des M.-E., vol.107, p.211; in Mgr. PALLU, Recueil de Lettres, tome II, p.49.  
2 - Mgr. PALLU, à Colbert, 4 août 1671, Archives des M.-E., vol.102, p.217; vol.107, p.197; in Mgr. PALLU, op. cit., tome II, p.207.

En 1672, le témoignage de l'économiste du séminaire, M. de Chamesson, manifeste une inquiétude déjà plus profonde : "Si M. d'Héliopolis vient à la fête de Noël, comme on l'attend, notre famille sera presque de cent personnes. Je ne vois presque pas où prendre le fonds de la dépense qui nous est nécessaire. Ce Prélat a envoyé au Tonquin une partie de l'argent qu'il apportait; il en a laissé une autre à Lantam; il a fait beaucoup de frais...que sera-ce, si M. Deydier nous amène, comme on le dit, 30 écoliers au mois de mars prochain? et si on envoie M. de Courtaulin en l'Isle de Formose? Il n'en faudra pas moins pour envoyer à Cambodge et à la Cochinchine!..."<sup>1</sup>

Ainsi avec le nombre des missionnaires en augmentation, leur envoi dans divers pays et l'arrivée des séminaristes, les dépenses se multipliaient. Dans ces conditions il fallait bien se tourner vers la France. En 1677, dans une lettre à la Propagande, Mgr. Pallu se plaint des difficultés financières : "Vos Eminences savent comment, depuis seize ans, l'évêque de Bérythe et moi-même, nous avons fait compagnie à nos frais. Seuls, avec l'aide de quelques personnes pieuses, nous avons porté le poids de nos missions, dont l'établissement a coûté jusqu'ici plus de cent cinquante mille pièces d'argent. Mais leur situation est telle que, si le S<sup>t</sup> Siège Apostolique ne veut pas nous aider, je ne vois plus comment,

---

1 - Relation des Missions des Vicaires Apostoliques, 1672-1675, p.62.

non pas les faire prospérer, mais seulement les entretenir..."<sup>1</sup>

Devant ces difficultés, Mgr. Pallu frappe à toutes les portes occasionnellement même chez le roi Louis XIV pour lui présenter les besoins de la mission.<sup>2</sup> Mais c'est assurément à Colbert qu'il s'adresse le plus, lui présentant tous les frais qu'occasionnaient les diverses activités des missions en Extrême-Orient :

"Je vous prie, Monsieur, de prendre occasion du rapport que vous ferez de ces choses à Sa Majesté, pour lui faire faire réflexion aux soins qu'ont nos missionnaires, partout où ils sont, d'y porter la gloire de Sa Majesté et l'honneur de la France. Si je n'appréhendais pas de paraître intéressé, je vous prierais de lui représenter en même temps les besoins où nous sommes, et la juste crainte que j'ai de ne pouvoir pas soutenir longtemps le poids du fardeau dont je suis chargé. Outre la mission de la Chine que nous allons ouvrir, je dois pourvoir à plusieurs autres qui nous sont ouvertes dans les royaumes du Tonkin, de la Cochinchine, du Champa, du Cambodge, et nommément dans ce royaume de Siam où nous avons six résidences, dont quelques-unes sont éloignées de 80 ou 100 lieues de cette ville, qui est le centre de toutes nos missions, où

---

1 - Mgr. PALLU, à la Propagande, 6 janvier 1677, Archives des M.-E., vol.103, p.219, (lettre en latin); in Mgr. PALLU, Recueil de Lettres, tome II, p.96.

2 - Mgr. PALLU, à Louis XIV, 1678, in op. cit., tome II, pp.289-292.



il me faut de plus donner à manger tous les jours à plus de 80 personnes, y compris notre séminaire, et nos petits hôpitaux, et où nous avons une boutique qui est ouverte à toutes sortes de malades, et où l'on distribue gratuitement tous les remèdes qu'on y vient demander. C'est ce qui m'oblige, Monsieur, à référer mes instances auprès de Sa Majesté, pour en obtenir l'union de quelque bénéfice à notre Séminaire de Paris, ou des pensions fixes et stables pour le soutien des Vicaires Apostoliques de ces lieux, et pour leurs missions." <sup>1</sup>

Si nous avons présenté ces quelques extraits de lettres, c'est pour montrer comment les Vicaires Apostoliques, et surtout Mgr. Pallu, devaient compter sur la France pour que la mission puisse survivre et éventuellement se développer. Comme les consignes de Rome leur défendaient de se lancer dans le commerce, ils ne pouvaient trouver sur place des moyens pour assurer leurs dépenses même si, comme nous le verrons plus tard, ils vivaient chichement. Ils se retrouvaient donc en permanence dépendants financièrement de la France.

Ce n'est qu'après 1682 que cette situation évolua. Une fois que M. Constance devint le favori du roi de Siam et qu'il prit lui-même directement sous sa tutelle l'ensemble des frais de la mission, cette

---

1 - Mgr. PALLU, à Colbert, 1682, Archives des M.-E., vol.106, p.91;  
in op. cit., tome II, p.308.

dernière se trouva alors sous cette nouvelle dépendance, ce qui lui valut la disgrâce générale lorsque le "Barcalon" disparut.

En plus de cet appui financier que les Vicaires Apostoliques cherchèrent en France, il y avait aussi les intérêts de la Compagnie maritime française. Si celle où Mgr. Pallu avait pris une part active ne vit jamais le jour, en 1664 l'état favorisa la création d'une nouvelle. Les résultats merveilleux obtenus par la Compagnie néerlandaise, les énormes bénéfices réalisés, allaient pousser Colbert, à fonder la Compagnie Française des Indes Orientales avec Madagascar comme centre. Mais loin du succès escompté, les difficultés s'accumulèrent et l'échec fut inévitable. On transféra le quartier général de la Compagnie à Surate, où François Caron établit en 1668 la première factorerie française de l'Inde. Secondé par le Persan Marcara, Caron obtint, par d'actives négociations auprès du roi de Golconde, le privilège exclusif et sans frais du commerce dans ses états et l'autorisation de fonder un comptoir à Mazulipatam.

En même temps que ce transfert, Louis XIV envoyait "porter dans les Indes la première connaissance des armes et de la puissance de Sa Majesté." Les bateaux de la Compagnie royale avaient navigué de conserve avec une flotte de guerre, l'Escadre de Perse, composée de six bons vaisseaux de guerre, de deux flûtes et d'un navire-hôpital, sous les ordres de Blanquet de la Haye. Le 27 juillet 1672, ils s'emparaient de S<sup>t</sup> Thomas de Méliapour.

Or en 1667, déjà avant le transfert de la Compagnie à Surate, Mgr. Lambert avait envoyé une lettre à Mgr. Pallu lui suggérant de faire

amener la Compagnie à Ayuthia et d'y envoyer aussi une Ambassade :

"Voyant ces premières traces de la grâce dans le coeur de ce roy, il faut, Monseigneur, que je vous expose une pensée qui m'est venue, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira : c'est qu'ayant appris les grands desseins que notre généreux monarque a pour l'établissement du commerce aux Indes, il me semble que cette ville estant un lieu très avantageux, pour cela, on pourrait insinuer au roy d'envoyer un ambassadeur en cette Cour, à l'exemple des Hollandais qui y ont bien réussi, afin de traiter par lui du commerce que l'on peut faire dans ce royaume, et par ce même moyen, que Sa Majesté Très Chrétienne conviât ce roy de vouloir embrasser notre religion comme estant très sainte, et la plus propre à faire régner les princes qui la professent, dans une suprême autorité." <sup>1</sup>

Ces propositions traduisent à la fois le patriotisme des missionnaires et aussi leur zèle apostolique. Avec Mgr. Lambert, toute la mission espère la conversion du monarque siamois qui entraînerait celle de ses sujets. D'où les allusions à Constantin dans la correspondance et le rêve que l'influence de la France permettrait d'obtenir ces conver-

---

1 - Mgr. LAMBERT, à Mgr. Pallu, le 19 octobre 1667, Archives des M.-E., vol.857, p.222; vol.876, p.492; in Documents historiques, Siam, tome I, p.103.

sions ou au moins l'estime et le respect des prédicateurs et la liberté pour les néophytes.

Mgr. Pallu devait accepter facilement la pensée de son confrère. En 1667, il adressa un long mémoire aux directeurs de la Compagnie Royale, mettant à leur service toute l'expérience qu'il avait acquise au cours de son premier voyage aux Indes. Il traitait de la meilleure organisation à donner aux comptoirs, établissait des comparaisons entre les méthodes des marchands hollandais, anglais, portugais et danois, proposait l'établissement de quelques vaisseaux de guerre dans les Indes pour soutenir la Compagnie...Mais en même temps il recommandait aux directeurs d'avoir le souci spirituel de leur personnel de choisir avec soin les aumôniers de leurs navires, les chapelains de leurs factoreries...Il les pressait surtout de résister aux abus fréquents dans toutes les entreprises coloniales, les injustices contre les indigènes. <sup>1</sup>

Ce mémoire ne fut pas la seule intervention de Mgr. Pallu en faveur de la Compagnie Française. Launay a rassemblé plus de 60 documents datés entre 1667 et 1684 qui étaient directement adressés par Mgr. Pallu aux autorités civiles françaises, soit à Louis XIV, soit à Colbert, soit

---

1 - Mgr. PALLU, aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, Syracuse le 14 mars 1667, A.M.-E., vol.955, pp.235-242; in Mgr.PALLU, Recueil de lettres, tome II, pp.191-203.

encore aux directeurs de la Compagnie. <sup>1</sup>

Ainsi lors de son voyage retour à Siam, quand Mgr. Pallu fit escale à Surate le 6 octobre 1671, il écrivit à M. de la Haye, à Louis XIV et établit 6 mémoires pour Colbert. Une fois à Bantam, il envoya un nouveau rapport au ministre, enfin à Balassor il adressa 3 lettres aux directeurs de la Compagnie et 2 autres à M. de la Haye. Mgr. Pallu se préoccupait activement des intérêts de la Compagnie Française. Dans ses renseignements et conseils, il insistait sur l'importance tant politique que commerciale du comptoir de Bantam et il déclara : "Je ne dois rien négliger en ce qui regarde votre service..." <sup>2</sup>

Le prélat avait la conviction que, si Paris acceptait de suivre ses conseils, les affaires de la Compagnie deviendraient prospères pour le plus sûr profit des missions. Florissante, la Compagnie aurait dans les Indes Orientales de nombreux bateaux qui assureraient le transport des missionnaires. Autrement dit les Vicaires Apostoliques avaient tout à gagner de la réussite de la Compagnie Française, tout comme cette dernière tirait profit de la présence des missionnaires.

---

1 - Recension des lettres de Mgr. Pallu aux autorités civiles, Mgr. PALLU, op. cit., tome II, pp.393-397.

2 - Mgr. PALLU, aux Directeurs de la Compagnie Orientale, Balassor, 22 décembre 1672, Archives des M.-E., vol.107, p.300.

Mgr. Pallu espérait une installation durable de la France dans les Indes. Aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, il donnait tous les renseignements sur les richesses des diverses régions des Indes et les lieux stratégiques pour le commerce à occuper,<sup>1</sup> alors qu'à Colbert il présentait le triste état du christianisme dans les Indes la nécessité d'un Vicaire Apostolique pour le Bengale et le Pegou, même d'un évêque français à Méliapour.<sup>2</sup> Cependant l'occupation de ce dernier lieu par les soldats et les marins de Blanquet de la Haye fut une chose éphémère. Dès le 6 septembre 1674, cernée par les Maures du roi de Golconde et par les Hollandais, la ville capitulait et ce qui restait de l'Escadre de Perse fit voile vers la France, anéantissant les rêves du prélat.<sup>3</sup>

A la suite de la mésaventure de cette expédition militaire qui devait assurer la prospérité de la Compagnie des Indes Orientales, cette dernière connut des temps difficiles. Pourtant Mgr. Pallu continua à la soutenir. En 1681, il écrivit à M. Berrier, le Président de la Chambre Générale des Directeurs de la Compagnie : "Trouvez bon, Monsieur,

---

1 - C'est ce que contient le mémoire du 22 décembre 1672 sur le Bengale, cité ci-dessus.

2 - Mgr. PALLU, à Colbert, Balassor le 20 décembre 1672, Archives des M.-E., vol.107, p.397.

3 - A noter que le négociant François Martin, suivi de 60 hommes, partit au nord de Coleroon pour jeter les bases du port appelé plus tard Pondichéry qui connut la prospérité.

que je vous prie, et je le fais avec toutes les instances de mon coeur, pour l'honneur de notre nation, et pour le soutien de nos missions, de vous appliquer à rechercher les moyens de relever cette Compagnie qui dépérit toujours, et qui est sur le point de la ruine..." En outre le prélat confia à la Compagnie un fond de la mission..." la propriété du petit fond que j'ai apporté de France, dont nous pouvons avoir besoin tous les jours, j'ai cru qu'il était mieux et plus convenable de le laisser en dépôt au comptoir de Surate, d'autant plus que je sais qu'il ne sera pas inutile au service de la Compagnie, dans l'état présent où elle se trouve." <sup>1</sup>

Entretiens, informés de l'accueil bienveillant que les missionnaires avaient reçu à la Cour de Siam, les directeurs de la Compagnie avaient résolu d'y établir une factorerie. Cette décision reposait sur des propositions qu'avaient faites les Vicaires Apostoliques depuis bien des années. Ainsi dans sa lettre à Mgr. Pallu datée du 19 octobre 1667, <sup>2</sup> Mgr. Lambert demandait à son compagnon de signaler à Paris l'importance d'Ayuthia comme place de commerce. C'est pourquoi en 1680, ayant appris en outre qu'une importante ambassade siamoise attendait l'occasion de se rendre en France, le successeur de Caron à Surate, Baron, confia à un

---

1 - Mgr. PALLU, à M. Berrier, le 6 novembre 1681, Archives des M.-E., vol.106, p.37; in Mgr. PALLU, op. cit., tome II, p.302.

2 - Mgr. PALLU, le 19 octobre 1667, Archives des M.-E., vol.857, p.222.

des agents de la compagnie, Deslandes-Boureau, une mission auprès du roi Phra Narai en vue de solliciter des avantages pour son commerce. Le Souverain accorda une audience à Deslandes qui put fonder le premier comptoir français à Siam. Et c'est sur le bateau Vautour, celui-là même qui avait amené cet agent, que partit la première Ambassade siamoise pour la France.

A partir de ce moment, les relations officielles entre la France et le Siam s'intensifièrent; il y eut l'envoi de trois Ambassades siamoises et deux Ambassades françaises, alors que le rôle des missionnaires s'effaça petit à petit. Grâce au Père de La Chaise, appelé par Louis XIV en 1675 pour devenir son conseiller spirituel et son confesseur, les Jésuites avaient les faveurs du monarque et dans les Ambassades c'est le Père Tachard qui, très vite, occupa la première place; à Siam, c'est M. Constance, le favori du roi Phra Narai, qui traitait l'ensemble des affaires du pays. Or M. Constance s'entendait à merveille avec le P. Tachard, alors que Mgr. Laneau et les missionnaires M.E.P. furent l'objet des plus vives critiques. Les critiques les plus virulentes sont dans une lettre adressée au Père de La Chaise en 1686 où Mgr. Laneau est même accusé de ne pouvoir s'exprimer correctement en siamois et que si le roi de Siam est encore ignorant dans le domaine de la religion chrétienne, c'est à cause de l'incapacité du prélat à se faire comprendre. Quant au livre religieux qu'il a traduit pour le monarque, Constance dut



refaire cette traduction qui était incompréhensible. <sup>1</sup>

Ces affirmations du "Barcalon" ne peuvent en aucun cas correspondre à la vérité. Aujourd'hui encore nous disposons d'écrits siamois et pali de Mgr. Laneau qui témoignent d'une connaissance approfondie de ces langues. Quant au langage parlé, le seul fait qu'il remplissait parfois le rôle officiel d'interprète à la Cour prouve pour le moins, qu'il réussissait à se faire comprendre.

Enfin, les lettres qu'emportait le P. Tachard pour le Pape et la Curie, datées du 2 et 3 janvier 1688, contiennent tout un mémoire sur l'état des missions en Indochine largement défavorable aux missionnaires M.E.P. Ces documents sont un autre témoignage de la volonté de Phaulkon de faire du tort à Mgr. Laneau. <sup>2</sup>

Si les missionnaires M.E.P. , et surtout Mgr. Laneau, étaient l'objet de mécontentement, de rancune même de la part de Phaulkon, c'est que ce dernier avait pris partie pour les Jésuites. Or depuis l'arrivée des Vicaires Apostoliques, il existait des tensions entre eux et les religieux. Et depuis que le Pape exigeait leur soumission aux Vicaires Apostoliques par serment, la tension montait encore.

---

1 - PHAULKON CONSTANCE, au Père de la Chaise, Louvo le 20 novembre 1686, reproduite en Appendice dans HUTCHINSON, Aventuriers au Siam, pp.178-191.

2 - PHAULKON CONSTANCE, au Pape Innocent XI, 2-3 janvier 1688, reproduites en Appendice dans HUTCHINSON, The French Foreign Mission in Siam, pp.43-64.

Mais il y avait encore d'autres raisons, notamment le fait que l'ensemble des missionnaires partageaient l'opinion de la communauté française à Siam, qui trouvait que l'attitude du "Barcalon" envers eux était humiliante pour leur honneur parce qu'il les avait contraints à lui prêter un serment d'obéissance.<sup>1</sup>

Enfin le plus important c'est assurément le pressentiment des malheurs à venir.<sup>2</sup> Les missionnaires craignaient d'être associés à Phaulkon aux yeux des Siamois qui, c'était évident, n'attendaient qu'une occasion favorable pour se débarrasser de lui.

Voici comment Van Goor résume la situation envers M. Constance Phaulkon :

"Le peuple ordinaire était mécontent des nombreuses innovations qu'il se voyait infliger : taxes sur la volaille et le bétail, les poissons, les légumes et les fruits, toutes introduites sur l'initiative de M. Constance. Quant aux commerçants, ils en voulaient à M. Constance pour sa main mise sur tout le commerce. Les bonzes aussi, éprouvaient du ressentiment, paraît-il, d'avoir été contraints à quitter les temples pour gagner eux-mêmes leur vie. Enfin la conduite violente des soldats

---

1 - Il s'agit des troupes françaises venues avec la deuxième Ambassade.

2 - De LIONNE, le pressentiment des malheurs, archives des M.-E., vol.853, pp.72,101,162,305,319, vol.856, pp.123-129.

français dans les rues augmentait encore le ressentiment des habitants des villes. Cette rancune s'intensifia après le départ de La Loubère car les soldats restaient en garnison avec insuffisamment de nourriture et de salaire pour vivre. Aussi beaucoup d'entre eux durent se mettre à mendier ou à voler pour survivre." <sup>1</sup>

Il semble donc assez nettement qu'au mécontentement général contre M. Constance était liée aussi une certaine animosité contre les Français de sorte qu'après le départ des Ambassadeurs français et du Père Tachard, chargé par le Roi de Siam et M. Constance de poursuivre les négociations en France, cette hostilité se transforma en une révolution. A sa tête il y avait un mandarin ayant la dignité d'Opra nommée Phra-Phet-Raxa ou comme l'appelaient les étrangers : Pitracha. Au près des Siamois, sa popularité était sans bornes; il avait la confiance des talapoins et de leurs chefs, les sancras, dont il avait porté l'habit. L'aristocratie, trop peu ménagée par M. Constance, était aussi tout acquise à la conjuration.

La suite des événements nous est relatée par de nombreux documents: <sup>2</sup>

---

1 - VAN GOOR, Phaulkon reconsidered, p.14.

2 - De BEZE, Mémoire sur la vie de Constance; DESFARGES, Relation des Révolutions en 1688; VOLLANT DE VESQUAINS, Histoire de la révolution de Siam; LE BLANC, Histoire de la Révolution...; d'ORLEANS, Histoire de M. Constance.

M. Constance fut arrêté et déclaré coupable de haute trahison, condamné à mort et enfin exécuté en juin 88. Le roi, d'abord signalé gravement malade, succomba peu après. Quant au fils adoptif du roi et à ses deux frères, ils ne tardèrent pas à périr. Les troupes françaises quittèrent le pays mais emmenèrent les otages siamois. "Environ 70 Européens, y compris les membres des Missions Etrangères, étaient alors à Ayuthia. Tous les sujets français à l'exception de 3 docteurs, furent emprisonnés... mis à la cangue par files de dix..."<sup>1</sup> Les églises et les oratoires de toutes les paroisses furent pillés et quelques-uns détruits de même que le séminaire et le collège. Même des tombeaux furent violés...

C'est ainsi que s'acheva cette première période de présence des missionnaires M.-E. Après des débuts très humbles, les Vicaires Apostoliques avaient réussi à s'implanter dans le pays, à y lancer un séminaire international grâce à un accord tacite du roi. Peu à peu, les liens avec la Cour s'intensifiant, les paroisses se sont multipliées,<sup>2</sup> le séminaire s'est rempli; enfin les largesses de M. Constance et le soutien déclaré de Louis XIV ont permis d'engager des projets plus grandioses. Hélas, les missionnaires payèrent cher le fait d'avoir partie

---

1 - HUTCHINSON, Aventuriers au Siam, (traduction française), pp.143-144.

2 - C'est vrai que le nombre des paroisses a augmenté, mais elles ne dépassèrent jamais une petite dizaine.

liée avec M. Constance et les militaires français : ils se retrouvèrent comme cible d'un mouvement d'hostilité généralisé dans tout le pays qui entraîna la destruction de leurs réalisations et leur propre emprisonnement.

Néanmoins, en 1690, dans une lettre à Louis XIV où il expose le malheur des missionnaires encore présents à Siam et de la chrétienté, Mgr. Laneau écrit :

"Nous n'avons pas de regret d'avoir procuré la liberté à ceux qui sont sortis, en nous exposant à la captivité, car il allait trop de l'intérêt et de la gloire de Votre Majesté. Nous ferions encore la même chose si c'était à recommencer, mais notre plus vif ressentiment est de voir, non seulement le nom français, mais aussi le très saint nom de Dieu avili au point qu'il est dans ce pays..."<sup>1</sup>

---

1 - Mgr. LANEAU, à Louis XIV, 1690, Archives des M.-E., volume 862,  
p. 514.

## Évangélisation et problèmes socio-culturels

Si les missionnaires en 1688 furent emprisonnés, si les lieux de culte furent détruits, pillés ou pour le moins fermés, c'est qu'aux yeux des Siamois, ils semblaient avoir partie liée avec M. Constance Phaulkon, leur protecteur tout puissant des dernières années et la puissance française qui occupait les forts de Bangkok et de Merguy, de sorte qu'ils furent victimes du changement de politique du nouveau monarque. Mais nous ne pouvons nous contenter de cette lecture des événements. Il faut nécessairement les restituer dans tout le contexte culturel de l'époque à savoir qu'au nom de l'évangélisation, les missionnaires, malgré certains efforts d'adaptation pour parler, comprendre, vivre comme les Siamois, restaient foncièrement européens dans certains aspects de leur mentalité et se heurtèrent à un "monde" tout différent.

## Efforts d'adaptation des missionnaires

Il faut se rappeler avant tout qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les missionnaires n'avaient pas encore connaissance de ce que les sciences modernes nous révèlent aujourd'hui de la psychologie des peuples, des pressions sociologiques diverses qui entravent, non seulement la liberté personnelle mais encore la claire compréhension des choses. En outre n'avaient-ils pas tendance à négliger tout le problème du langage et de la transmission? Ainsi, ils étaient persuadés que Jésus Christ portait en sa personne et en son message des éléments tellement convaincants et certains, que seuls l'ignorance ou le péché pouvaient y résister. C'est ce que Mgr. Pallu et Mgr. Lambert disent textuellement dans les Instructions établies au cours du Synode d'Ayuthia que nous avons évoqué dans la deuxième partie :

"Si les principaux fondements de la religion sont présentés comme ils doivent l'être aux gentils par les missionnaires, ils dissiperont sur-le-champ les épaisses ténèbres des erreurs, et plus aucun homme de bon sens n'hésitera à s'avouer convaincu de la nécessité de la vraie religion. Car elle a, de par sa nature, une telle vertu, qu'il suffit à l'esprit de bien la saisir pour comprendre les droits qu'a Dieu

à nos hommages." <sup>1</sup>

Une telle conviction paraissait d'autant plus évidente que déjà le Père de Rhodes avait rapporté le vif intérêt que manifestaient les gens de l'Annam pour le christianisme. Malgré une suite d'événements peu favorables et presque dix ans en dehors de ce pays, il avait entraîné des milliers de conversions aussi bien en Cochinchine qu'au Tonkin. Aussi quelle ne fut pas la surprise des Vicaires Apostoliques à leur arrivée à Siam de voir des conditions de culte et d'instruction chrétienne idéales et paradoxalement si peu de chrétiens! Pourtant n'y avait-il pas plus d'un siècle que les religieux y travaillaient? On comprend l'étonnement de ces nouveaux missionnaires qui allaient s'en prendre aux prêtres et religieux qui étaient sur place, surtout aux Jésuites. Mgr. Lambert les accusait de mener une vie indigne de leur sacerdoce, de leur statut de missionnaire et de s'occuper d'autre chose que prêcher l'Évangile; en outre, ils ne prenaient pas assez soin de la vie liturgique ni de l'enseignement du catéchisme et se cantonnaient dans le milieu étranger et chrétien au lieu d'aller vers les non-chrétiens.

Mais pour pouvoir présenter les points fondamentaux de la

---

1 - Instructions des Vicaires Apostoliques, (traduction française),  
op. cit., p.78.



religion à des Siamois, il fallait parler leur langue ou au moins une langue qu'ils pouvaient comprendre. C'est ce qui nous amène à l'étude des langues. Tout un article des Instructions des Vicaires Apostoliques y est consacré. Il est vrai que l'Évangile nous rappelle que même les apôtres ne furent envoyés évangéliser le monde qu'après avoir obtenu du Seigneur le don des langues (Actes II/4). Ici pour les missionnaires il s'agit non seulement de "viser l'étude de la langue littéraire... mais encore le langage vulgaire du peuple." <sup>1</sup> Mgr. Lambert, dès son arrivée à Ayuthia, s'était mis à l'étude du Cochinchinois, ce qui lui permit d'ailleurs de former sa première communauté chrétienne, quant aux autres missionnaires, en débarquant à Siam, ils s'installaient au Collège-Séminaire Saint Joseph où une partie de l'édifice leur était réservée. C'était un temps d'acclimatation et d'étude de langue avant de rejoindre la mission fixée. Si tous étaient poussés à cette tâche, certains y réussirent mieux que d'autres : les facilités d'un Anglois s'opposent aux difficultés d'un Chandebois qui, après 5 ans de présence à Siam, devait encore recourir à un interprète au cours des visites qu'il effectuait auprès des malades et des non-croyants. Enfin pour l'apprentissage de la langue sacrée, les volontaires n'étaient pas foule et en cette période qui nous intéresse, seul Lancau semble en avoir vraiment

---

1 - Instructions des Vicaires Apostoliques, op. cit., pp.36-37.

acquis une bonne connaissance. Comme nous le soulignons précédemment, ses oeuvres ont profondément marqué cette époque; une relation sur l'état de la mission datée de 1687 présente 26 ouvrages soit en siamois, en pégouan ou en pali dont certains étaient constitués de plusieurs cahiers.<sup>1</sup>

Mais la connaissance de la langue siamoise suffit-elle? Pour le baptême des malades elle suffit sans aucun doute, même pour celui des prisonniers; en outre, pour le baptême des enfants moribonds même les Pères qui parlaient mal le siamois pouvaient remplir cette tâche. Cependant, l'effort d'évangélisation ne se réduisait pas à ces seules pratiques auprès de tous ceux qui étaient menacés par la mort et qu'il fallait gagner au Paradis. Les écrits de Mgr. Laneau en sont un bon témoin. Si quelques-uns sont des traductions d'auteurs occidentaux, beaucoup sont des oeuvres originales qu'il a conçues lui-même à partir d'une connaissance approfondie des gens à instruire. Dans une lettre datée de 1694, il parle de la religion et de la philosophie des Siamois. Il présente un abrégé du contenu de leurs livres et souligne la nécessité pour tous les missionnaires d'en prendre connaissance : "Par ce moyen on peut voir leur génie et juger de ce qui leur convient...faute de quoi, tant de beaux propos qui ont été faits pour la conversion des gentils...sont

---

1 - Mgr. LANEAU, État de la mission, 1687, Archives M.-E., volume 879, p.959.

presque entièrement inutiles en ces pays..."<sup>1</sup>

Tout en apprenant la langue, les missionnaires devaient donc aussi prendre connaissance de la vie des indigènes, leurs croyances, leurs moeurs et leurs coutumes afin de pouvoir s'y adapter. L'attitude de Mgr. Lambert est significative de ce point de vue. A peine débarqué à Ténasserim en mai 62, nous le trouvons dans un temple à converser avec des talapoins par l'intermédiaire d'un interprète. Plus tard, lors du synode, lorsqu'il envisage la fondation des Amateurs de la Croix, c'est entre autre du "Vinaya"<sup>2</sup> des bonzes qu'il s'inspire en proposant un mode de vie extrêmement austère où le jeûne était continuel avec abstinence

---

1 - Mgr. LANEAU, le 9 novembre 1694, Archives des M.-E., vol.862, p.545.

Quant à cet abrégé, il s'agit sans doute d'un texte non daté et non signé du volume 879, à partir de la page 879 dans les archives des M.-E. Car il est intitulé "Les livres des Siamois" et contient diverses interrogations avec l'explication des idées contenues dans ces questions, ce qui correspond bien aux dires de Mgr. Laneau dans la lettre citée ci-dessus.

2 -Le "Vinaya" c'est l'ensemble des règles qui régissent la vie des bonzes.

de vin et de viande, le coucher sur la dure et la promesse de ne prendre aucun remède en cas de maladie. <sup>1</sup> Le prélat estimait que les missionnaires ne s'adaptaient qu'à moitié s'ils n'acceptaient pas intégralement l'ascèse des talapoins qui avaient la confiance et le respect du peuple. C'était alors en 1664, l'évêque n'avait encore de connaissance que du Bouddhisme du Petit Véhicule pratiqué à Siam. Il ignorait sans doute qu'au Tonkin, en Cochinchine et en Chine le Bouddhisme était celui du Grand Véhicule, fort différent et notamment moins radical. Néanmoins, l'adoption de ces exigences de renoncement témoigne d'une certaine connaissance des règles des talapoins à Siam, Mgr. Lambert voulant à tout prix que la sainteté des missionnaires ne soit pas inférieure à la leur.

Quant à Mgr. Laneau, sa vie témoigne encore plus clairement de ce souci de connaître et de s'adapter. Ainsi Pocquet écrit-il de lui qu'il "demeura huit années presque de suite dans les pagodes, et n'omit rien de tout ce qui pouvait lui donner quelque connaissance des langues siamoises et bali, ainsi que de la religion des Siamois, de leurs moeurs et de leurs préjugés..." Par ailleurs il est mentionné qu'il marchait "nu-pieds", qu'il ne mangeait "que du riz cuit dans l'eau à la façon du pays avec quelques herbages ou un peu de poisson". Il ne mangeait jamais

---

1 - A propos de cette "promesse" nous voulons signaler qu'elle ne semble jamais avoir fait partie du "Vinai" des bonzes même si Mgr. Lambert l'insinue.

de viande "dans la crainte que les gentils n'en prissent quelque occasion de scandale". Enfin ses habits n'étaient pas moins pauvres et il ne buvait que de l'eau, qui est le "breuvage ordinaire du pays..."<sup>1</sup>

Mgr. Laneau fut aussi à l'origine de l'idée de porter la robe jaune safran de talapoins, si respectée à Siam, pour annoncer l'Évangile. Il en fit la demande à Mgr. Lambert en septembre 1677 qui lui répondit par l'affirmative, de sorte qu'à partir de ce moment-là, les missionnaires se présentaient vêtus du costume des talapoins chaque fois qu'ils en voyaient l'utilité dans leurs tournées apostoliques. Les raisons étaient nombreuses mais toutes avaient un même but, gagner plus facilement la confiance du peuple et faciliter l'accès auprès des gens. Et ce sont les mots de l'abbé Fleury qui, à l'avis même de Mgr. Laneau expriment le mieux la nécessité d'initiatives pour se rapprocher de la population locale:

"Ce qui vient d'un autre bout du monde nous paraît à peine sérieux. Le roi de Siam et même le roi de Chine semblent presque être des rois de théâtre. Le premier mouvement porte à rire, quand on voit des hommes d'une couleur et d'une figure si différentes. Nous devons être aussi extraordinaires aux Indiens que les Indiens le sont ici. Des hommes vêtus de longs habits, à qui on ne voit que le visage fort blanc,

---

1 - POCQUET, aux directeurs du Séminaire à Paris, le 27 décembre 1696,  
Archives des M.-E., volume 863, pp.453-459.

doivent y paraître des spectres, et je ne m'étonne pas si les Siamois s'enfuient d'abord à l'approche des missionnaires. Mais quand des gens si extraordinaires viennent vous dire que vous êtes dans l'erreur, que tous vos ancêtres sont damnés, et que vous le serez comme eux ce n'est pas le moyen d'être bien reçus." <sup>1</sup>

Dans un rapport à Rome en 1682, <sup>2</sup> Mgr. Laneau expose clairement les données du problème évoquant les risques d'une telle mesure comme par exemple le scandale que cela pouvait provoquer. Mais pour lui les avantages à en retirer dépassaient de loin ces risques et il cite entre autre les tentatives dans la province de Madras au milieu des Brahmanes. Ce ne sont pas avec des arguments seuls qu'on peut convaincre des gens ordinaires, l'aspect extérieur des prêcheurs compte bien plus. "Comme ils voient nos missionnaires revêtus de robes de laïc et non de religieux (d'après leur mentalité), ils se laissent difficilement persuader... et ne prennent en considération une autre parole que celle des talapoins." Le prélat, sachant les difficultés d'obtenir une telle autorisation, suggérait que les missionnaires puissent au moins "porter une tenue similaire ou moins une tenue différente mais "de même couleur."

---

1 - L'Abbé de FLEURY, à Mgr. Laneau, op. cit., pp.48-49.

2 - Mgr. LANEAU, à la Propagande, (original en latin) 1682, Archives des M.-E., vol.878, pp.617-622; voir traduction française en annexe,

Mgr. Laneau semble avoir bien perçu l'importance de cet aspect extérieur du bonze qui est signe pour toute personne qui le voit. Même aujourd'hui on respecte toujours un bonze; si ce n'est pas pour ce qu'il est ou ce qu'il fait, du moins pour l'habit qu'il porte. Il est le signe visible de la Voie et de celui qui est entré dans la Voie vers la libération parfaite. Le missionnaire n'était pas perçu comme signe d'une Voie vers la libération et n'était donc pas signifiant pour les gens. Mais est-ce que Rome était en mesure de comprendre cette dimension?

D'ailleurs, dans les années 80, les Vicaires Apostoliques n'étaient pas les seuls à voir l'avenir de la mission à Siam liée d'une façon ou d'une autre aux talapoins; le Père Maldonado, Jésuite, expose les fondements d'une nouvelle mission à Siam dans une lettre datée des 15-16 novembre 1682. Dans la ligne du P. Robert de Nobili à Madura, il s'agit d'adopter la tenue et les rites des talapoins. Ce Père est plein d'admiration pour eux : "on ne peut concevoir une conduite plus modeste, douce, humble et austère. Ils se déplacent pieds nus et ont le crâne rasé; chaque jour, matin et soir, ils récitent des psaumes au rythme d'un gong...ils passent le carême dans de petites huttes individuelles construites en feuilles de palmiers au milieu des champs, se contentant d'un repas..." Rassemblés dans des monastères comme les religieux ils sont, d'après ce Père, "l'objet d'une vénération qui dépasse tout ce qu'on peut en dire, et même le roi les vénère." La sainteté de leur conduite et la considération qu'ils avaient acquis poussaient le P. Maldonado à vouloir s'identifier le plus possible à eux pour bénéficier des mêmes avantages au profit de l'Évangile :

"Il convient de recommander la plus grande intimité avec les talapoins en prenant leur habit et leur mode de vie. Tout le bien qu'on peut déceler en eux est à louer, et petit à petit il faut annoncer les mystères de la foi. Finalement il se dessinera une union entre notre religion et leurs rites que nous serons autorisés à partager..."<sup>1</sup>

Ce projet non seulement circula dans les milieux d'Eglise soit des Vicaires Apostoliques soit des religieux, il était même connu au niveau supérieur de l'administration de Siam puisque nous avons découvert une lettre inédite du P. Antoine Thomas,<sup>2</sup> jésuite, adressée à M. Constance

---

1 - MALDONADO, J.B., Jésuite, à Charles de Noyelles, (original en latin), 15-16 novembre 1682, archives du fond BOSMANS, pp.187-196.

D'après les notes chronologiques de BURNAY, Maldonado arriva à Siam en 1673 et, à part un voyage à Macao, il y resta sans interruption jusqu'en 1691. D'abord très opposé aux Français, ses relations avec Mgr. Laneau s'améliorèrent peu à peu de sorte qu'il accepta la soumission au Vicaire Apostolique demandée par Rome.

2 - Le Père Antoine Thomas arriva à Siam le 1<sup>er</sup> septembre 1681 et s'embarqua pour Macao le 20 mai 1682, destiné à travailler en Chine au service de l'empereur. Durant son bref séjour à Siam c'est lui qui assura la conversion au catholicisme de M. Constance Phaulkon, ce qui explique la correspondance entre ces deux hommes.



Phaulkon, qui curieusement en fait état. Après avoir félicité le Premier Ministre pour son zèle au service de la mission il parle d'abord du Séminaire à Louvo prévu pour accueillir les religieux étrangers venant de Chine qui seraient occupés à d'abord apprendre la langue.

"Il sera très opportun, comme je vous l'avais précédemment proposé de vive voix, et que Votre Excellence m'écrit qu'il faut le faire que d'abord le travail commence à partir des couvents des Purificateurs,<sup>1</sup> en habitant avec eux, en vivant familièrement avec eux, afin que peu à peu et sans heurt, ils soient amenés à la connaissance de la vérité. De cette cohabitation avec eux, on trouve l'avantage suivant : une fois que les talapoins seraient convertis, leurs temples et leurs habitudes de prière pourraient aussi être convertis en églises sans grand bouleversement. Ils resteraient eux-mêmes dans leurs monastères, sans recevoir le sacerdoce, jusqu'à ce que, peu à peu, ils aient acquis la connaissance de la doctrine nécessaire à ce noble état."<sup>2</sup>

Ainsi il semble clairement que la mission s'intéressait de plus en plus aux talapoins pour raviver et développer les efforts d'évangélisation. Si Mgr. Laneau ne parle que de l'adoption de la tenue des

---

1 - Les "purificateurs" signifient ici les talapoins.

2 - P. THOMAS, Antoine, à M. Constance Phaulkon, pièce intégrée dans un mémoire destiné à une autorité portugaise de Macao, écrit à Péking le 30 mai 1688; fonds BOSMANS, VI, 1 B, *annexe p. 45.*

talapoins, Maldonado va beaucoup plus loin en suggérant une "christianisation" des talapoins. Par ailleurs l'un essaie d'obtenir le soutien de Rome alors que l'autre, par l'intermédiaire d'un confrère jésuite, compte sur l'appui du Premier Ministre siamois.

Au cours de l'année 1683, Mgr. Laneau rédige un mémoire pour les missionnaires chargés de fonder de nouvelles communautés dans des lieux éloignés, tant au Laos que dans d'autres pays. Ce document, Guennou le considère comme "un code d'adaptation" <sup>1</sup> et Launay y voit "une sorte de précis d'un code de cet apostolat particulièrement laborieux et rude, auquel est soumis tout prêtre qui fonde une nouvelle mission." <sup>2</sup> En fait, à cette époque-là, Mgr. Laneau a déjà une vingtaine d'années de présence à Siam. Riche de cette longue expérience, il donne quelques consignes particulières aux jeunes missionnaires. D'abord, il veut leur faire prendre conscience qu'ils avaient quitté leur pays chrétien pour se retrouver dans un pays tout autre. Il y a "des terres riches et cultivées depuis longtemps, il y a aussi des terres arides, sans chemin et sans eau..." Il ne s'agit donc pas de faire des comparaisons, il faut accepter la différence. Accepter par exemple que "les néophytes ne puissent pas

---

1 - GUENNOU, op. cit., p.201.

2 - LAUNAY, Histoire Générale de la Société des M.-E., tome I, p.289.

abandonner le vieil homme en un jour", mais qu'il faut un long temps pour passer à la foi. Il précise aussi que le devoir des missionnaires est "d'annoncer la parole et non de baptiser", le souci du prélat étant sans doute de vouloir tempérer la hâte fébrile des jeunes missionnaires encore trop imbus de la toute puissance de la grâce et ignorants de l'effort d'adaptation à effectuer. Enfin, il aborde certains rites siamois pour préciser que les néophytes peuvent continuer à les pratiquer, du moins dans certaines conditions, par exemple l'offrande de nourriture aux talapoins, tout comme certains rites profanes peuvent être transformés en rites sacrés. <sup>1</sup>

En bref, les 10 articles que contient ce document expriment clairement la nécessité d'un temps d'adaptation plus ou moins long pour le missionnaire européen qui débarque à Siam dans une situation toute nouvelle et d'un long cheminement avec les néophytes. L'abbé Fleury écrit à ce propos : "On ne peut établir une religion qu'avec bien du temps, du travail et de la patience..." <sup>2</sup>

A côté de ces trois efforts d'adaptation que sont l'étude de

---

1 - Mgr. LANEAU, Instructions pour les missionnaires du Laos et d'autres pays, 5 novembre 1683, Archives des M.-E., vol.106, pp.217-230  
(original en latin) - Instructions attribuées faussement à Mgr. Pallu, in Mgr. PALLU, Recueil des lettres, tome I, pp.371-375.  
Voir traduction française en annexe p. 39.

2 - Abbé FLEURY, op. cit., p.46.

la langue, l'intérêt pour le Bouddhisme et ces Instructions, il en existe assurément beaucoup d'autres...mais nous avons choisi ceux-ci parce qu'ils sont très significatifs. Ainsi ce dernier point nous paraît fondamental puisqu'on demande, encore actuellement, l'abandon pur et simple de toutes les traditions à un bouddhiste qui se convertit au christianisme. Mgr. Laneau rejoignait en quelque sorte la tolérance bouddhiste en demandant le respect du cheminement de chacun...

## Limites et préjugés des missionnaires

Les missionnaires accomplirent donc de sérieux efforts d'adaptation puisqu'après 300 ans Mgr. Laneau peut toujours encore être considéré comme une figure de proue pour l'évangélisation de Siam. Néanmoins, dans certains domaines, ils eurent du mal à se défaire de leur "monde", à savoir le monde occidental chrétien du XVII<sup>e</sup> siècle, avec ses préjugés et ses assurances...

Les missionnaires étaient convaincus qu'ils détenaient exclusivement le monopole de la vérité et de la révélation. Forts de la recommandation du Christ avant de quitter ses apôtres "Allez, enseignez toutes les nations", les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles virent de nombreux missionnaires quitter leur Europe natale pour s'engager dans l'évangélisation du monde. Qu'ils fussent au service du Padroado, du Patronato ou de la Propagande, une même assurance les marquait tous, celle de détenir la vérité, la religion chrétienne. Et leur mission, c'était d'annoncer à tous les peuples le message de Dieu. Si ces méthodes variaient, cette assurance n'était jamais mise en cause alors même qu'elle devait être quelque chose de totalement étranger à l'esprit asiatique. Pour le bouddhiste à qui l'on apprenait les huit chemins de la perfection, pour l'Hindou qui croyait que toutes les voies du salut étaient bonnes, il ne pouvait qu'être absurde

et condamnable de prétendre à la possession exclusive de la vérité.  
Et Panikkar de dire : "Tous les Asiatiques intelligents, de Kang Hi<sup>1</sup>  
à Gandhi, qui essayèrent sans parti pris de comprendre le point de vue  
des missionnaires, n'ont jamais réussi à surmonter leur agacement devant  
une telle preuve d'infantilisme." <sup>2</sup>

Nous allons donc voir dans quelle mesure un jugement aussi  
sévère convient aux Vicaires Apostoliques.

Si nous jetons un premier coup d'oeil sur les tracts et bro-  
chures qui accompagnèrent les préparatifs de leur départ à Paris, force  
est de reconnaître que le langage triomphaliste de l'époque fait peu  
cas des grandes religions asiatiques que les missionnaires allaient  
rencontrer. On y trouve l'espoir de voir "fleurir la religion chrétienne  
en tous les lieux, l'idolâtrie se détruire, les cultes diaboliques exter-  
minés et l'Eglise et le ciel s'enrichir des dépouilles de l'enfer." <sup>3</sup>

Quant aux Instructions élaborées au Cours du Synode d'Ayuthia,  
on y découvre le même espoir à savoir de "dissiper sur-le-champ les

---

1 - Kang Hi ou Kang Ksi était l'empereur de Chine de la dynastie  
mandchoue des Ching à partir de 1662. Il accueillit des jésuites  
européens à sa Cour.

2 - PANIKKAR, K.M., L'Asie et la domination occidentale, pp.400-401.

3 - Mgr. PALLU, Recueil de Lettres, tome I, p.403.

épaisses ténèbres des erreurs" et en plus, c'est la certitude que la seule présentation des fondements de la religion suffit pour réaliser cette tâche. Une telle affirmation porte la marque de Mgr. Lambert formé à la manière des grands spirituels du XVII<sup>e</sup> siècle dans la pratique des mortifications, pour vivre au maximum en union intime avec le Christ dans de longs temps d'oraison, comptant sur la seule grâce de Dieu pour l'évangélisation des gentils. Toute cette mentalité, développée dans le chapitre consacré au Synode et exprimée dans un souci constant de rejeter tous les moyens humains qui pourraient favoriser l'évangélisation, débouche sur le premier incident à la Cour, les missionnaires ayant cru comprendre que leur roi leur posait un défi: "Il se ferait chrétien, si son frère allait guérir". Ce défi fut-il présenté tel quel par le roi ? Il est difficile de le savoir exactement car il ne s'adressait aux missionnaires à ce moment-là que par intermédiaire et en plus, nous ne disposons que de la version des missionnaires à savoir ce qu'ils ont compris ou cru comprendre. Quoiqu'il en soit, Mgr. Lambert y vit une occasion pour obtenir la conversion du roi, et toute la communauté chrétienne entreprit "un temps de jeûne et de prières ininterrompu" dans ce but. Tous espéraient le miracle pour que soit manifestée aux yeux de tous la toute-puissance de Dieu. Et finalement, après une légère amélioration de la maladie du frère du roi, Mgr. Lambert demanda au roi de se convertir au christianisme pour que Dieu accomplisse un miracle et guérisse totalement le malade. Une telle exigence d'un homme d'Eglise à un souverain d'une autre religion ne peut que nous surprendre. D'abord par l'assurance du prélat qu'une telle conversion était nécessaire à n'importe quelle condition; jamais il ne semble s'être posé une question sur les difficultés qu'il pourrait

y avoir à une telle démarche. D'autre part, dans cette espèce de "marché" -une guérison pour une conversion- celui que les chrétiens appellent Amour gratuit laissait la place à l'image d'un Dieu qui calcule, qui donne au compte-goutte et à certaines conditions. Voilà où en était arrivé Mgr. Lambert en poussant toujours plus loin cette intransigeance ou intolérance qu'il croyait évangélique.

De même les missionnaires choquaient les Siamois en affirmant qu'il n'y avait de salut qu'en Jésus-Christ suivant la parole du Christ: "Celui qui n'est pas pour moi est contre moi...celui qui ne croit pas est déjà condamné." Comme le montre Migot : "L'idée qu'un Dieu puisse condamner des êtres à souffrir éternellement en enfer en punition de fautes passagères, est scandaleuse pour les bouddhistes. Ils ne peuvent admettre qu'une partie de l'humanité puisse se réjouir en paradis d'un bonheur éternel, alors qu'une autre souffre éternellement en enfer." <sup>1</sup> Il faut bien reconnaître qu'avec une telle position dogmatique, l'idée chrétienne ne faisait pas beaucoup d'impression sur l'âme siamoise que le bouddhisme a habituée à diverses voies pour arriver au salut.

Persuadés d'être les seuls à détenir la vérité, pourquoi donc les missionnaires acceptaient-ils de se lancer dans l'étude de la langue

---

1 - MIGOT, A., Le Bouddha, p.150.



et de la culture siamoises ? Ce n'était pas seulement pour enrichir leurs connaissances, c'était bien davantage dans le but de disposer d'éléments nouveaux, adaptés à la situation de l'interlocuteur, pour pouvoir rejeter ce qui constituait ses croyances.

Prenons le cas de Mgr. Laneau. Comme nous le soulignons déjà, ses premières années furent occupées par l'étude de la langue de Siam et du pali "car il demeura huit années presque de suite dans les pagodes".<sup>1</sup> Il s'intéressa aux moeurs, à la religion des Siamois, à leurs préjugés. Pocquet dit de lui : "le Prélat paraissait né pour l'étude et était peut-être un des plus savants évêques de ce temps." Il suffit de se reporter aux détails de ses écrits pour ne pas en douter. Mais tant de travaux n'ont finalement qu'un but, celui de réfuter la religion des Siamois. Ainsi six ouvrages parmi les 26 cités dans une Relation sur l'état de la mission en 1687 sont des conférences ou dialogues sur le culte des idoles. Quant à son souci de transmettre aux missionnaires un aperçu sur le contenu des livres siamois c'est bien

---

1 - Sans vouloir mettre en doute le témoignage de M. Pocquet de qui provient cette affirmation, il faut néanmoins préciser que Laneau n'a jamais disposé de 8 années d'affilée pour les passer dans des pagodes; par contre il est certain qu'il fréquentait beaucoup les talapains tout en assurant certaines responsabilités au Collège-Séminaire Saint Joseph.

pour qu'ils soient en mesure de les réfuter. La religion des Siamois est perçue par tous les missionnaires de cette époque comme une idolâtrie. "Leur Dieu, appelé SOMMANA KHODOM" écrit Mgr. Laneau dans une lettre envoyée aux "théologiens" de Paris. Et par ailleurs, tous les honneurs dont est l'objet la représentation de SOMMANA KHODOM donnent l'impression qu'il s'agit vraiment d'un Dieu.

Il faut d'ailleurs noter que, chaque fois où il est question dans des lettres ou autres écrits de celui que les bouddhistes appellent communément PHRA PHUTTHA CHAO en siamois ou BOUDDHA en français, les missionnaires des siècles passés semblent s'être attachés à ne le désigner que par son nom particulier GOTAMA (Gautama) en français ou SOMMANA KHODOM en siamois.

Il semble bien que pour ces missionnaires, le titre bouddhique, PHRA PHUTTI CHAO (ou PHRA PHUTTA CHAO) sonnait à leurs oreilles comme un titre ou un nom divin. Dans le texte siamois du "Dialogue du Solitaire avec le Talapoin"<sup>1</sup> composé par Mgr. Laneau, les désignations "divines" et "bouddhiques s'entremêlent au point que l'on peut se demander dans

---

1 - Ce "Dialogue" existe en français aux Archives des M.-E., vol.852, pp.83-122.

Une copie en siamois, non classée, de 66 pages, est aussi aux archives des M.-E., dans un paquet de copies manuscrites en langue et écriture siamoises, oeuvres de Mgr. Laneau. Il porte la mention suivante : "Reçu à titre de pieux et respectueux présent de la part

quelle mesure elles ne sont pas interchangeables et équivalentes. Le "vrai Dieu", le Dieu des chrétiens, y est désigné par les appellations PHRA CHAO, le Seigneur Dieu, ou très souvent, PHRA, tout simplement, PHRA PHUTTHI CHAO est la désignation du "Dieu des bouddhistes"; PHUTTHI, interprété comme "l'omniscient" n'est-il pas proprement revendication d'attribut ou de prérogative divine?

D'après le titre explicatif, il s'agit d'un Solitaire qui discute avec un Talapoïn et lui démontre la fausseté de la religion siamoise à partir des nombreuses absurdités et contradictions de leurs livres. C'était le premier livre que l'on donnait à lire aux gentils et aux catéchumènes pour les disposer à la connaissance de la vraie religion.

---

(Suite de la page précédente)

de Antonio Pinto, indigne élève du Vénérable Collège Urbain de la Propagande, à la belle et curieuse bibliothèque de ce même collège. Envoyé des Indes en l'an 1691. Copie par Innocent, Siamois." Une étude serait à faire pour voir si la version française apparemment fidèle à la version siamoise, lui est antérieure et constitue l'original.

Jusqu'ici, seul le Père Edmond Pezet, samiste, a travaillé sur le texte siamois pour en faire une première traduction littérale, toujours inédite, dont nous disposons une copie. C'est à partir de ses réflexions que nous présentons ces quelques remarques sur ce "Dialogue" qui mériterait une étude bien plus approfondie.

Voici donc comment est construite la "réfutation" du bouddhisme:

"Le vénérable Gotama n'est, ni ne peut être, vrai PHRA PHUTTHI CHAO."

- "Il n'est pas le Vrai Dieu", veut sûrement affirmer le missionnaire.

- "Il n'est pas vraiment le Bouddha", va comprendre le Siamois bouddhiste.

- Un Dieu (Bouddha) qui ne l'était pas, l'est devenu à un moment donné, puis a cessé de l'être (y a "renoncé")... Et ces "Vies Antérieures", animales et humaines, aux aventures les plus scabreuses, et pour finir une mort bien peu reluisante pour un Sage !

Quant à ces Ecritures pali que les bouddhistes invoquent continuellement comme fondement à leurs affirmations, comment seraient-elles source de vérité avec toutes leurs affabulations et les absurdités et contradictions de leurs systèmes cosmologiques ? <sup>1</sup>

On aurait pu penser d'abord que l'on allait peut-être découvrir dans le Dialogue de Mgr. LANEAU "pour la Réfutation du Bouddhisme", une première "mouture" du traité en questions et réponses -PUCCHA VISAJANA- composé par Mgr. PALLEGOIX au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en est rien.

---

1 - N'y a-t-il pas une certaine contradiction chez Mgr. Laneau comme chez tous les missionnaires qui se montrent agacés quand les Siamois font référence aux livres sacrés alors qu'eux-mêmes invoquent sans cesse la Bible ? Ainsi il y a des données qui semblent aller de soi et ne souffrent aucune controverse comme l'acceptation du Dieu créateur, le Paradis terrestre avec Adam et Eve, l'anthropomorphisme biblique...

A l'époque de Mgr. Pallegoix, on n'avait plus les ouvrages composés par les missionnaires au temps de l'ancienne capitale. Des lettres de missionnaires, datées des années 1840, se lamentent qu'ils aient été perdus. On sait pourtant qu'après la révolution de 1688, on envoya des copies pour les mettre en sécurité en Occident.

En fait, le genre littéraire est très différent. L'ouvrage de Mgr. Pallegoix se présente comme une réfutation doctorale par le missionnaire étranger. Mgr. Laneau, par contre, fait dialoguer deux interlocuteurs siamois; l'un est bouddhiste : c'est le Talapoin; l'autre interlocuteur est chrétien, porte-parole du missionnaire : c'est l'ascète des bois. Mais les deux parlent siamois avec les procédés d'expositions et de discussion des Siamois.

Sûrement Mgr. Laneau a beaucoup écouté parler les talapoins qu'il a fréquentés plus, sans doute, qu'aucun autre missionnaire de Siam ne l'a jamais fait. Il a adopté leur manière de parler, d'argumenter, plus par assimilations et illustrations que par déductions.

Devant un tel travail, on ne peut que regretter la finalité: Laneau, comme les autres, était porteur d'un message qui constituait la vérité. Et toutes ses recherches et connaissances acquises peu à peu ne pouvaient que servir à défendre cette vérité et s'attaquer à l'idolâtrie.

Cet effort pour réfuter la religion idolâtre fait de temps en temps place à des réactions d'admiration de la part des missionnaires mais il faut ajouter tout de suite qu'ils y voient des points de croyance ou des pratiques volés aux chrétiens. Autrement dit le bouddhisme

ne serait qu'un "christianisme corrompu" et le P. Pocquet, auteur de cette réflexion, ajoute que "des ecclésiastiques très instruits de l'histoire ecclésiastique et des anciennes pratiques de l'Eglise, avec la connaissance du siamois et du pali, pourraient rendre de grands services à ce royaume et aux trois-quatre autres voisins qui ont la même religion et peut-être même à toute l'Eglise, car il y a de belles découvertes à faire dans ces livres siamois, qu'ils n'entendent pas eux-mêmes et qui paraissent nécessairement avoir été faits par de plus habiles gens qu'ils ne sont présentement." <sup>1</sup>

N'est-il pas surprenant que cet homme, devant des pratiques religieuses dignes d'admiration, n'y voie qu'une explication, à savoir qu'elles proviennent de la foi chrétienne et que seuls des spécialistes chrétiens, européens, pourraient expliquer ce qui "dépasse" les Siamois dans leur propre religion. Quant à Mgr. Laneau, dans "son abrégé sur les livres siamois", <sup>2</sup> il lance l'une ou l'autre piste fort intéressante : "Le talapoin ne fait pas de difficulté pour dire que leur SOMMANA KHODOM n'est point véritablement Dieu...et que le vrai Dieu est le PHRATEAMMA, ou loi divine, et il attribue à ce PHRA THAMMA tout ce que les chrétiens

---

1 - POCQUET, Louis, aux directeurs du Séminaire à Paris, 27 décembre 1696, Archives des M.-E., vol.863, p.452.

2 - Les Livres des Siamois, Archives des M.-E., vol.879, p.879 ss.

disent du vrai Dieu..." et il termine "mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a puisé tout ce qu'il en dit dans les livres siamois des missionnaires. Il assure cependant que cela est dans les livres du PARA MATTHA en pali, qu'il appelle MAHAPHRATHAM, qui veut dire la grande loi,...mais jusqu'à présent jamais on n'a pu rencontrer un tel livre."

Ce talapoin "contemplatif", en insistant sur le PHRA THAMMA, touchait au coeur de la religion des Siamois et si Mgr. Laneau l'a signalé c'est qu'il devait y voir un point d'approfondissement intéressant. Cependant il est bien décevant qu'il se soit finalement contenté d'y voir "quelque chose puisé dans un livre chrétien..."

Pour comprendre cette étroitesse d'esprit des missionnaires, même d'hommes érudits comme Mgr. Laneau, il faut tenir compte du fait que les missionnaires arrivaient à Siam conditionnés par l'interprétation historiquement littérale de la Bible : l'humanité n'était vieille que de quelques milliers d'années; le couple originel était parfait sur tous les plans; la dégénérescence postérieure était due à la corruption par le Péché Originel; hors de la tradition biblique, les religions ne pouvaient être qu'idolâtrie et corruption morale; tout élément non corrompu égaré dans ces religions ne pouvait être que réminiscence de la Religion Originelle ou bien emprunt à la tradition biblique, vestiges de quelque évangélisation oubliée, emprunts aux livres des chrétiens. Quand il est arrivé aux missionnaires d'entendre des talapoins parler d'une religion non idolâtre, faisant référence au PHRA THAMMA c'est-à-dire à un ordre de l'Ultime, à la Loi Eternelle, ils ne pouvaient croire que cela pût être la religion des Siamois.

Ainsi les missionnaires restaient très marqués par leur origine, leur formation, la mentalité occidentale de l'époque, ce qui fut finalement un lourd handicap pour l'évangélisation des Siamois. Ces dispositions et préjugés n'anéantirent pas leurs efforts d'adaptation, mais malheureusement en diminuèrent sérieusement la portée. Cette limitation de leur travail n'est qu'un prélude aux autres difficultés qu'ils rencontrèrent, c'est-à-dire tous les obstacles qui se dressèrent sur leur route.



## Obstacles rencontrés par les missionnaires

Un premier obstacle à tous leurs efforts fut Rome. Si les Instructions de départ permettaient d'espérer un soutien de la Propagande pour bien des initiatives en pays de mission, en fait, c'est bien le contraire qui arriva. A tout l'effort engagé dans l'étude de la langue et le souci de formation et d'instruction dans les langues locales, Rome répondit par quelques dispenses de latin pour les anciens catéchistes ordonnés mais maintint le latin au Collège-Séminaire comme base de l'enseignement. Le résultat sera évoqué au chapitre III à savoir une formation de style occidental qui fit dire à l'abbé de Choisy dans son journal. "Il est assez beau à nos missionnaires de faire des écoliers capables de répondre en Sorbonne. Pour moi, je voudrais qu'ils en envoyassent quelques-uns en France pour faire une expectative à Paris." <sup>1</sup>

Il put être fier de la réussite d'un élève comme Antoine Pinto mais était-ce là, le but recherché par l'Instruction au départ ?

Avec les règles canoniques sur l'obligation de l'usage du latin

---

1 - Abbé de CHOISY, Journal du Voyage de Siam, pp.175-176.

était aussi lié le refus d'une liturgie en langue locale et même le refus de tenir compte des fêtes locales.

En effet, dès son arrivée à Siam, Mgr. Lambert fut surpris de l'ampleur donnée dans ce pays aux fêtes traditionnelles du Nouvel An. Il en informa le Saint-Siège : "En ces royaumes, on a coutume de célébrer avec une grande solennité les trois premiers jours de la nouvelle année lunaire. Et comme il arrive souvent que ces trois jours tombent le vendredi et le samedi, ou pendant le carême, on demande une dispense qui permette de manger de la viande sans scrupule..." Or la réponse de la Propagande donnée à peine 4 ans après les Instructions qui avaient paru si libérales, brisait à la base toute tentative d'adaptation : "Cette solennité n'ayant rien à voir avec l'Eglise et ne représentant aucun mystère de la foi chrétienne, il n'y a pas lieu d'accorder quoi que ce soit."<sup>1</sup>

Quant aux Amateurs de la Croix, Mgr. Pallu ne réussit pas à les faire accepter. D'ailleurs, dès son arrivée à Rome le projet lui apparut comme "une cause perdue" qu'il décida de traiter en dernier lieu pour ne pas compromettre les autres affaires. Même si la fondation d'une telle congrégation posait effectivement des problèmes qui dépassaient le cadre de Siam, il est cependant regrettable que Rome n'attachât pas plus d'intérêt aux éléments positifs qui avaient amené l'élaboration du projet et se contentât d'un refus catégorique.

---

1 - Question en français et réponse en latin, Collectanea, N°2005;  
cité par GUENNOU, op. cit., p.190.

Enfin pour la demande d'adoption de la robe des talapoins ou du moins du droit de revêtir un costume ecclésiastique de couleur orange ou jaune safran, la réponse de la Propagande donnée le 20 mars 1685 fut aussi énergique : "Non, même pour la couleur!"

Pour le moins que nous puissions dire, Rome n'encourageait guère ses missionnaires à innover en tenant compte de la situation locale. A chaque initiative correspondait un refus qui ne laissait aucune possibilité d'un approfondissement du projet ou un apport de renseignements ou de réflexions supplémentaires. Dans ces conditions, les Vicaires Apostoliques pouvaient-ils réaliser pleinement leur stratégie? Ils étaient contraints à garder une apparence essentiellement étrangère, une structure bien souvent inadaptée aux besoins réels.

A ce lourd handicap que représentait la dépendance à l'autorité de Rome, il faut ajouter un élément capital qui faussa pendant longtemps les relations entre les Siamois et les missionnaires, il s'agit du sentiment de tolérance des premiers et de l'intolérance fondamentale des seconds. Dans son mémoire l'abbé Fleury avait averti les missionnaires que des hommes vêtus de longs habits, à qui on ne voit que le visage fort blanc, devaient paraître à Siam, des "spectres"...et qu'il ne serait pas étonnant de voir les Siamois s'enfuir à leur approche... A plus forte raison, quelle ne serait pas leur réaction en entendant ces "spectres" les accuser d'être dans l'erreur !

Or pour une fois, l'abbé Fleury semble bel et bien s'être trompé. Nul part l'auteur n'a découvert de documents -lettres ou Journal de mission- où il est question de fuite à l'approche des missionnaires. Au contraire les missionnaires témoignent généralement du fait qu'ils sont écoutés, et qui plus est, leurs paroles ne provoquent pas d'opposition ou de critique. Reprenons le premier contact de Mgr. Lambert à Ténasserim avec un des talapoins. Dans le Journal de la Mission il est précisé qu' "il (le talapoin) témoigna écouter, avec assez de satisfaction, tout ce que nous lui proposâmes de la majesté du Créateur...de la Sainteté du christianisme...; il nous fit entendre qu'il faisait cas des chrétiens et qu'il croyait leur religion bonne sans néanmoins condamner la sienne et que l'estime que l'on fait dans ce pays de la sainteté de la religion chrétienne est la seule cause pour laquelle on y souffre en toute liberté ceux qui la professent." <sup>1</sup>

Le témoignage de ce talapoin est révélateur, il écoute et reconnaît la valeur du christianisme; mais il n'abandonne pas pour autant son ancienne religion. De même plus tard, quand M. Langlois a lancé une mission à Pourcelouc il affirme à propos des gens du lieu "il était facile de les persuader de l'absurdité de leur religion et de la vérité de la nôtre, mais il était bien plus difficile de les convertir." <sup>2</sup>

---

1 - Journal de la Mission, Archives des M.-E., volume 121, p.627;

in Documents historiques, Siam, tome I, p.2.

2 - Relation des missions et des voyages, 1672-1675, p.324.

Ces gens ont la même attitude que le talapoin de Ténasserim à la différence près que ceux-ci "reconnaissent l'absurdité de leur religion", or il est fort probable qu'il ne s'agisse que d'une déduction logique du missionnaire à la suite de l'intérêt qui fut manifesté pour le christianisme. En fait, les habitants de Pourcelouc ne vont peut-être pas aussi loin.

M. Bourges, dans la Relation du voyage de l'Evêque de Béryte aborde également cette question. D'après lui c'est de "l'indifférence" que manifestent les Siamois pour la religion car quand les "Docteurs chrétiens" leur proposent la foi chrétienne et leur présentent les raisons qui en prouvent la vérité "ils ne contredisent pas et, avouant que la religion des chrétiens est bonne, ils représentent seulement qu'il y a de la témérité à rejeter les autres religions". Et le missionnaire explique comment ils ne paraissent "pas fort persuadés" des choses mêmes qu'ils professent de croire et que même les "sacrificateurs" n'en parlent "qu'avec doute" et préfèrent renvoyer à leurs livres sacrés. Ailleurs il dit que les Siamois témoignent une grande "froideur" quand ils parlent de leur religion...<sup>1</sup>

Toutes ces explications sont fort intéressantes car d'une part elles témoignent d'une certaine méconnaissance du Bouddhisme de la part

---

1 - BOURGES, Relation du voyage de l'Evêque de Béryte, pp.167-168.

des missionnaires, d'autre part elles montrent que les Siamois semblaient avoir bien saisi l'enseignement de Bouddha et le pratiquaient.

S'ils manquent de conviction pour étaler les divers points à croire c'est que les Ecrits bouddhiques ne sont pas des traités de dogmes à croire ; ils sont le témoignage d'une expérience que chacun est appelé à vivre et expérimenter à son tour. Donc, en faisant référence aux Ecritures, les Bouddhistes font référence à une expérience et non à un dogme.

En outre tout en se référant aux livres, ils savent que l'essentiel n'est pas là, Bouddha lui-même enseigne qu'il ne faut se fier ni aux livres ni à la parole (même celle du Bouddha), car tout doit être éprouvé par l'expérience. Après avoir fait l'expérience de ce qui est dit ou écrit, on ne croira pas à cause du livre ou de la parole de quelqu'un, mais on croira parce qu'on l'a expérimenté soi-même.

Ceci dit, les Bouddhistes ne doutent pas de la réalité de l'expérience de libération du Bouddha. Ils manifestent leur confiance en s'engageant eux-mêmes dans cette voie. D'ailleurs le titre de Bouddha est celui qui a trouvé l'Illumination par lui-même.

Si Bourges en est resté à des explications pour le moins incomplètes, c'est qu'il les donne à partir de ses convictions personnelles à savoir que l'homme qui "possède la vérité" doit la défendre contre les erreurs; comment serait-il donc possible pour lui de "tolérer" autre chose ? Pourtant Bourges connaît l'explication des Siamois, il la cite même textuellement mais sans doute pense-t-il que c'était inconcevable :

"Ils disent que le Ciel est comme un grand palais où plusieurs chemins vont aboutir, les uns sont plus courts, d'autres plus fréquentés, d'autres plus difficiles, mais tous enfin arrivent au Palais de la félicité que les hommes cherchent; que ce serait une chose d'une discussion trop difficile, que de vouloir déterminer quel de ces chemins est le meilleur... Et comme ils croient à la pluralité des Dieux...ils exigent des hommes, des cultes différents et veulent être honorés en plusieurs manières." <sup>1</sup>

Bourges n'est pas le seul à présenter ainsi la mentalité religieuse des Siamois. Le comte de Forbin écrit dans ces Mémoires : "Le paradis est un grand Palais, où le Maître Souverain habite. Ce Palais a plusieurs portes, par où toutes sortes de gens peuvent entrer pour servir le Maître, selon l'usage qu'il veut en faire. C'est à peu près, disent-ils, comme le Palais du Roi, qui a plusieurs entrées, et où chaque Mandarin a ses fonctions particulières. Il en est de même du Ciel, qui est le Palais du Tout-Puissant : toutes les Religions sont autant de portes qui y conduisent, puisque toutes les croyances des hommes quelles qu'elles soient, tendent toutes à honorer le premier Etre, et se rapportent à lui, quoique d'une manière plus ou moins directe". <sup>2</sup> Dans son ouvrage l'abbé

---

1 - BOURGES, op. cit., p.166.

2 - FORBIN, Comte de , Mémoires, tome I, p.253.

de Choisy notait également que les Siamois sont "des esprits doux, qui n'aiment pas à discuter et qui croient la plupart que toutes les religions sont bonnes".<sup>1</sup> L'essentiel est donc de suivre jusqu'au bout sa propre religion, sa propre voie indiquée à chacun par sa naissance dans un milieu religieux.

Cette tolérance envers les autres religions marque profondément l'âme bouddhiste siamoise. A tel point qu'il est concevable de trouver dans une même maison, la statue de Bouddha, le crucifix et, à l'entrée un autel bien en vue, dédié au "génie protecteur". Est-ce que les Siamois par désir de conciliation, vont donc amalgamer en une religion supérieure toutes les croyances qui leur sont offertes: bouddhisme, brahmanisme, animisme...?

En fait, la tolérance bouddhiste est avant tout basée sur le respect du cheminement spirituel de chaque personne et non pas sur un amalgame, fruit d'un esprit conciliant. Le Bouddhisme considère chaque personne comme étant sur le chemin de la libération mais à des stades différents. A chaque stade correspond une certaine compréhension de sa situation. Les gestes ou croyances sont des indications du stade atteint. Le Bouddhiste respecte l'autre et accepte d'abord le fait de sa situation. Il croit que chaque personne peut évoluer mais il croit qu'il n'évoluera que s'il découvre peu à peu l'insuffisance de l'état où il se trouve.

---

1 - CHOISY, Abbé de , Journal du Voyage de Siam, p.274.



Rien ne sert de le forcer, rien ne sert à lui prouver par des raisonnements que ses croyances sont irraisonnables. Tant qu'il n'aura pas fait l'expérience, il ne pourra pas avancer. C'est là, la base de la tolérance bouddhiste, si difficile à saisir pour les missionnaires. Ainsi le fait d'assembler des statues de divinités de différentes religions est signe du stade spirituel du maître de la maison, mais ce n'est pas l'aboutissement ou le couronnement du cheminement bouddhiste. On espère que les statues vont l'inciter à continuer son cheminement. Le Bouddhisme ne se laisse pas adapter mais adopter. Il montre la voie; il n'accueille pas les divinités en son sein mais invite ceux qui y croient à ne pas se laisser enfermer, à continuer le cheminement jusqu'à la libération totale.

L'abbé de Choisy fait une constatation qui nous donne un autre aspect de la question quand il dit que les Siamois sont réfractaires aux discussions. L'ensemble des missionnaires s'en plaignent car même les talapoins érudits refusent souvent de les suivre dans leurs argumentations. Le Bouddha a mis un doute systématique sur toute discussion parce qu'en prenant l'expérience empirique comme base de son cheminement, il veut éviter l'évasion du jeu des raisonnements. Dans le Bouddhisme c'est un choix délibéré. Il suffit de se rappeler la comparaison que le Bouddha a faite quand quelqu'un lui posait la question sur l'origine du monde : Un chasseur fut blessé par une flèche. Ses amis veulent retirer la flèche mais il refuse parce qu'il veut savoir d'où elle vient, comment elle est faite, qui a tiré... Or, qu'est-ce qui est le plus important ? C'est évidemment de retirer la flèche avant qu'il ne soit trop tard.

Toutes les autres questions, même si elles sont intéressantes, ne sont qu'oisives et même dangereuses pour la vie du chasseur.

Par contre, quand les missionnaires ajoutent que les Siamois n'ont pas l'esprit spéculatif, qu'ils ne s'intéressent pas au pourquoi des choses, qu'ils s'élèvent rarement au-dessus des sens et de l'expérience, il faut bien séparer les deux parties de la phrase. Si effectivement ils restent toujours très liés à l'expérience, il ne faut pas pour autant leur refuser "l'esprit spéculatif". Le Bouddhisme n'est-il pas dans son essence la recherche des causes de la douleur pour parvenir à la connaissance et pouvoir se libérer ? Ce sont les spéculations inutiles qu'il faut éviter, celles qui ne mènent pas à la libération et qui sont un obstacle au cheminement personnel.

Si telle était vraiment la croyance des Siamois, pas étonnant que même le roi Phra Narai manifestât beaucoup d'attention envers les autres religions. N'a-t-il pas offert, dès le début, un terrain aux Vicaires Apostoliques pour qu'ils puissent y bâtir leur résidence et leur Collège-Séminaire ? En outre, il leur procura bien d'autres avantages notamment par l'intermédiaire de M. Constance pour la construction de l'église et le collège constantinien. Il envoya même ses médecins personnels auprès de Mgr. Lambert quand celui-ci fut gravement malade et fit des dons aux Vicaires Apostoliques tel qu'un trône pour les célébrations liturgiques... Toutes ces attentions, parmi bien d'autres, illustrent clairement l'ouverture d'esprit de ce monarque et ses dispositions favorables aux Vicaires Apostoliques. Mais comme nous le signalions dans le premier chapitre de cette troisième partie, cette attitude du roi fut

mal interprétée à certains moments, les missionnaires y voyant une indication de sa conversion prochaine car ils ne pouvaient pas imaginer qu'un souverain aussi bienveillant pour le christianisme pût continuer à s'attacher à une autre religion.

Ce même sentiment amenait aussi les missionnaires à déprécier les talapoins. Depuis leur arrivée à Siam, ils avaient dû reconnaître que les Siamois étaient dans l'ensemble, largement satisfaits du "culte des idoles" et contrairement aux Japonais ou aux Annamites, ils ne se laissaient pas convertir. Or les missionnaires ne pouvaient pas accepter que des gens de bonne volonté pussent se maintenir dans cette idolâtrie alors qu'ils semblaient avoir une vie bien moins portée au vice que les habitants de "certains autres pays plus civilisés". Ils rejetaient volontiers la faute sur les talapoins dont les missionnaires semblaient avoir bien du mal à reconnaître la vertu. Même si Mgr. Lambert et Mgr. Laneau comptaient avoir recours aux talapoins pour favoriser l'évangélisation de tout le peuple, les lettres et documents divers contiennent des témoignages et jugements pas toujours très objectifs. On montrait surtout les intérêts personnels que le statut de talapoin procurait à ses titulaires : "leur vie fainéante et exempte de toutes les corvées que le reste du peuple devait assurer pour le roi." En effet, les talapoins étaient exceptionnellement dispensés de toutes les corvées et quotidiennement nourris par le peuple. Néanmoins il serait injuste de s'arrêter à ces avantages, d'autant plus que les missionnaires firent tout pour pouvoir en bénéficier, eux aussi...

Si on qualifie aujourd'hui le Siam d'être le "pays des pagodes", on peut rappeler que déjà sous le règne du roi Phra Narai, elles étaient très nombreuses et une multiplicité de talapoins y résidaient. Sans aucun doute la dispense de corvées royales et l'offrande de nourriture tous les jours sont des éléments qui devaient favoriser leur grand nombre. Néanmoins n'oublions pas le prestige de ce noble état. Le monastère n'était-il pas le centre de la vie sociale du village où avaient lieu toutes les fêtes? Ensuite au niveau de l'éducation des jeunes, la pagode remplissait un rôle indispensable. Tous les enfants venaient inévitablement à être soumis à l'influence des talapoins; une fois adultes, ils resteraient bouddhistes toute leur vie, toujours dociles à la parole de leurs vieux maîtres. De tels éléments n'étaient en effet pas très favorable à la prédication chrétienne.

Enfin si les Siamois étaient presque inaccessibles à l'apostolat chrétien, cela tenait non seulement à l'école-monastère où tout Siamois recevait son éducation, mais aussi et surtout à une coutume séculaire qui veut que de nos jours encore, tous les Siamois, y compris les princes, même s'ils étaient déjà entrés dans la communauté bouddhique à titre de novices dès l'âge de quatorze ans, devaient se faire ordonner talapoin lorsqu'ils atteignaient leur vingtième année. Il est facile de concevoir que tous ces jeunes gens une fois revenus à l'état laïc, étaient fortement attachés aux convictions qu'ils avaient acquises au monastère durant leur jeunesse.

Pour mieux comprendre cette tradition séculaire à laquelle les Siamois sont si fidèles qu'ils ne conçoivent pas qu'un Siamois ne se fasse pas bonze un jour, il peut être utile d'aborder, au moins brièvement

la croyance au SAMSARA ou cycle des renaissances. Le Siamois croit qu'après sa mort il renaîtra dans des conditions meilleures ou pires suivant ses mérites ou ses démérites. Et il passera ainsi d'une existence à l'autre dans le cycle des transmigrations jusqu'au jour où le KARMA (l'énergie qui est le moteur du SAMSARA) se sera éteint. C'est alors qu'il cessera de renaître et arrivera enfin au NIRVANA.

Pour arrêter la roue de ces innombrables existences successives, il faut suivre l'enseignement du Bouddha dont la doctrine se résume dans les "Quatre Nobles Vérités". Il faut bien comprendre d'abord que tout est DUKKHA (souffrance). Puis pour échapper à ce mal, il faut détruire tous les TANHA (désirs) car ceux-ci sont la cause de toutes les souffrances. Seul l'anéantissement de tout désir et de toute souffrance conduit au NIRVANA; l'homme s'étant affranchi de tous ses désirs, y compris celui de revivre, et ayant atteint le NIRVANA, ne renaîtra plus. Pour entrer dans le NIRVANA il faut suivre le "Noble Sentier Octuple" et s'y tenir, lequel mènera au détachement, à l'extinction du désir, à la cessation de la souffrance.

Eteindre en soi tout désir vaincre tout attachement par la méditation et la pratique des vertus morales est un acte pur, et parvenir ainsi au terme d'une longue série de renoncements et de détachements à la béatitude du NIRVANA, tel est donc l'idéal suprême de tout Bouddhiste.

Par conséquent cette croyance au SAMSARA engendre dans l'âme siamoise une mentalité où chacun se sent engagé dans la voie de la libération et où tous ses actes constituent des mérites ou démérites. Et l'acte de vertu le plus méritoire, c'est la prise d'habit.

En outre comme le talapoin pratique un mode de vie très exigeant et dur, il est tenu en haute estime. Même s'il n'exerce aucun acte de juridiction sur le peuple, il conserve un énorme potentiel d'autorité religieuse et sociale. On le consulte pour tous les événements dans la famille et le village. On fait appel à lui dans la maladie, à la naissance, la bénédiction d'une maison... Respirant ainsi dès son enfance une atmosphère toute imprégnée de bouddhisme, le Siamois reste fidèle aux traditions, fait des mérites, devient talapoin, autrement dit il est pris dans des pratiques religieuses qui structurent sa vie... Alors quand il entend parler du christianisme, il le considère comme la religion des étrangers puisque lui, a déjà une religion qui le satisfait et qui en plus, est plus ancienne que le christianisme.

Ces quelques lignes, bien trop succinctes, veulent au moins montrer comment la religion siamoise était vitale en quelque sorte pour l'ensemble des Siamois et que le talapoin était vraiment au centre de leur vie. Il n'y avait pas, à l'arrivée des missionnaires, un besoin religieux non assouvi à Siam, bien au contraire, le Bouddhisme était vécu à tous les niveaux des classes sociales de l'époque.

Une autre remarque est souvent faite aux talapoins comme d'ailleurs aux Siamois en général, c'est de manifester peu d'intérêt pour ce qui est nouveau :

"Le désir d'apprendre, si naturel à l'homme, semble être entièrement éteint dans l'âme de ces barbares. Ils n'ont point de goût

pour la peinture; ils sont sans curiosité pour les secrets des mathématiques; ils ne font point de cas des montres et de ces sortes de bijoux qui font la passion de toutes les autres nations de l'Inde et qui ont donné la première entrée chez tous les rois de l'Orient aux missionnaires et à l'Évangile." <sup>1</sup>

Cette opinion mérite notre attention car, si l'auteur traite les Siamois de barbares comme ailleurs dans le texte il parle de la "stupidité de ce peuple", c'est essentiellement parce que les Siamois semblent faire peu de cas de tout ce qui est occidental. C'est en fait surtout pour les sciences et les peintures occidentales qu'ils ne manifestent ni goût ni désir... Rappelons-nous le souci des missionnaires d'emporter d'Europe toutes sortes de curiosités ou particularités en vue de gagner les bonnes grâces des princes... Or si les Siamois y attachent peu d'intérêt, c'est que d'une part ils étaient en contact avec des étrangers depuis fort longtemps, d'autre part la civilisation locale n'avait pas grand chose à envier à l'Europe à part pour les armes et la navigation; le développement de l'Europe n'était pas encore très en avance sur le Siam. Enfin comme les Siamois vivaient dans une société bien structurée, elle semblait relativement peu marquée en profondeur par les influences étrangères, ce qui constituait un nouvel obstacle pour la conversion des Siamois.

---

1 - L'Etat présent de l'Église de la Chine, p.114.

En débarquant à Siam, Mgr. Lambert et ses compagnons n'étaient pas les premiers étrangers à Siam. Dans la première partie de cette étude, il est indiqué que dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Européens avaient été attirés par le commerce des épices dans le Sud-Est asiatique. Des Portugais s'établirent à Siam à partir de 1516, suivis par les Espagnols, les Hollandais, Danois et Anglais... En plus de ces négociants, le Siam avait accueilli divers aventuriers et, depuis le règne de Chairacha (1534- ), les souverains siamois engageaient aussi des mercenaires pour la Garde Royale ou des armées d'élite. Il faut ajouter à ces Européens, les voisins asiatiques chinois, indiens, perses, japonais... soit attirés par le négoce, soit réfugiés à Siam.

Or tous ces étrangers disposaient dans la capitale d'un quartier particulier à chaque nationalité avec sa propre administration dépendant directement du Barcalon. Il est intéressant de comprendre que tous les étrangers formaient en quelque sorte de petites sociétés autonomes qui maintenaient leur identité ethnique et religieuse. C'est ainsi que se côtoyaient les Portugais chrétiens avec les Perses et Indiens musulmans, mais chaque groupe ayant un rôle bien précis dans le pays. Comme nous l'avons signalé dans la première partie, le commerce par exemple, était presque exclusivement entre les mains de certains étrangers et même le Barcalon, le ministre responsable de commerce international et de toutes les relations avec les étrangers, était lui-même un étranger pendant la plus grande partie du XVII<sup>e</sup> siècle, déjà avant même le règne de Phra Narai. Par ailleurs, des Portugais et Hollandais étaient engagés dans la formation militaire et le maniement des armes. Les Japonais et les Macassars formaient des armées d'élite, les chinois étaient réputés



pour leurs dons de piloter les bateaux, les Brahmanes servaient d'astrologues à la cour et intervenaient comme juges...Si nous insistons sur cette particularité de la société siamoise où l'étranger disposait d'une place précise, c'est pour mettre en relief la difficulté qu'avaient les missionnaires à passer outre cette réalité. Une fois arrivés à Siam où ils s'étaient présentés comme des Français, ils ont bénéficié d'un terrain à Ayuthia en tant que groupe français, plus tard, ils seront assimilés aux commerçants puis aux militaires français. Et si Rome était un réel obstacle pour une meilleure intégration dans la société siamoise, les structures de cette dernière constituaient un autre obstacle non-négligeable. Malgré tout leur dévouement et leur vertu, les missionnaires portaient une "étiquette", ils étaient non seulement européens mais bel et bien français, or c'était une référence qui ne laissait pas les Siamois aussi "indifférents" que la religion chrétienne.

Un autre aspect de cette société longuement développé plus haut, c'est sa caractéristique féodale. "Tout Siamois était obligé de s'inféoder à un prince ou un mandarin qui devenait alors son patron." C'était le cas pour tous les corvéables ou les hommes "libres", de même que pour les esclaves "rachetables" et "non-rachetables", qui de toute façon restaient soumis à l'autorité absolu d'un maître. En tant que "corvéables", ils étaient en outre tenus à travailler gratuitement pour le roi six mois par an; quant aux autres, ils étaient totalement au service de leur maître. Sans reprendre en détail toutes les modalités de ces corvées ou services, il apparaît déjà que le peuple siamois dans son ensemble n'était pas libre et que peut-être les gens pouvaient éprouver

une certaine appréhension à courir des risques.

Esclaves ou hommes "libres", les Siamois devaient bien se garder d'indisposer leurs maîtres qui, une fois offusqués, ne manqueraient pas de leur susciter toutes sortes de tracasseries. Et cela, d'autant plus facilement que les mandarins, chargés du recrutement des corvéables, pouvaient profiter de l'ordre royal pour molester ceux dont ils venaient à prendre ombrage. En outre, si les mandarins voyaient d'un mauvais oeil certains de leurs hommes se convertir au christianisme c'est qu'ils avaient peur de perdre leurs subordonnés qui une fois chrétiens se trouveraient peut-être sous la protection des missionnaires. Autrement dit, même si les mandarins n'avaient pas d'aversion pour le christianisme en soi, ils pouvaient être inquiets et troublés parce qu'ils savaient que cette religion allait nuire à leur position acquise, peut-être diminuer leur influence.

Dans de telles conditions, on peut comprendre ce qu'écrit Marini quand il souligne qu'il ne faut pas attribuer au mauvais naturel des Siamois la difficulté qu'ils ont de se convertir. Il en accuse la dépendance extrême dans laquelle ils se trouvent les uns vis-à-vis des autres... A l'exception du roi, on ne peut dire de personne qu'il soit vraiment libre et qu'il puisse disposer de soi. <sup>1</sup>

Ecouter l'enseignement du missionnaire ne posait aucun problème,

---

1 - MARINI, *Missioni*, p.411; in CHAPPOULIE, *op. cit.*, p.136.

s'engager à sa suite dans la religion chrétienne prenait une toute autre dimension car le missionnaire était étranger et sa religion l'était aussi. Se convertir signifiait donc passer de la religion siamoise à la religion étrangère. L'utilisation de l'expression : "religion siamoise" est d'ailleurs significative et jusqu'à nos jours c'est un fait que le Bouddhisme est la religion des Siamois. Il y a donc une interaction entre Religion et Société qui mérite que nous nous y arrêtions pour comprendre toute la portée de cette démarche que les missionnaires demandaient aux Siamois et qu'en fait une infime minorité effectuait vraiment.

Le Bouddhisme fut adopté comme la religion d'Etat dès le XIII<sup>e</sup> siècle au royaume de Sukhothaï par le roi Rama Kamheng. Peu à peu il s'intégra dans la vie siamoise à l'occasion de la moindre fête ou cérémonie et la présentation, plus haut, des magnifiques pagodes, richement décorées, indique sa place dans la société du XVII<sup>e</sup> siècle. Etant considéré comme le protecteur de la religion siamoise, le roi y disposait d'un appui puissant sur tout le peuple. La loyauté au roi impliquait l'attachement aux traditions, à la culture, et à la religion ancestrales, réalités immuables. Puisque le roi n'embrassait pas le christianisme, les Siamois en concluaient naturellement qu'ils ne pouvaient pas, eux non plus, l'embrasser.

Une autre grande difficulté provenait du régime familial qui fait la force de ce pays. Nourrie du bouddhisme, la tradition nationale inculque aux Siamois, dès l'enfance, le respect de l'ordre établi, l'esprit de famille et surtout l'obéissance aux parents. "Les Siamois", dira plus

tard Mgr. Pallegoix, "sont très obéissants et témoignent un respect extraordinaire pour l'autorité. Sans parler de la vénération qu'ils ont pour le roi, auquel ils rendent des honneurs presque divins, ils témoignent aux princes, aux mandarins et en général à tous leurs supérieurs, un respect profond et une obéissance parfaite. Les enfants se montrent pleins d'égards, de respect et d'attention envers leur père et mère." <sup>1</sup>

Par piété filiale, les Siamois doivent évidemment se refuser à abandonner les rites qu'ils pratiquèrent depuis leur plus tendre âge.

Pour un Siamois, renoncer aux traditions familiales telles que l'offrande quotidienne de la nourriture aux bonzes, l'entrée au monastère pour acquérir des mérites en faveur de sa parenté, l'assistance aux cérémonies religieuses à la pagode aux jours saints, ce serait, aux yeux de ses proches et du monde, se dégrader, faire preuve d'impiété. Ce serait renier son père, sa mère et toute sa famille. Ce serait rompre toutes attaches familiales, parce que, chrétien, il ne pourrait plus se réunir avec ses parents devant l'autel domestique pour réciter "les trois refuges", matin et soir, et faire mémoire devant la statue du Bouddha comme les autres familles siamoises.

La cohésion de la famille est incontestablement trop forte pour permettre facilement aux Siamois de se convertir. A cause du respect traditionnel pour les parents, les Siamois, même bien disposés vis-à-vis

---

1 - Mgr. PALLEGOIX, Description du Royaume thaï ou Siam, tome I, p.206.

de la prédication chrétienne, se voient obligés de renoncer à leur désir d'embrasser le christianisme, s'ils ne veulent pas être considérés comme des fils ingrats. Plus l'autorité du père sera absolue dans la famille, plus elle constituera un obstacle insurmontable à la conversion de ses enfants ou de tous ceux qui lui sont soumis.

Mais ce n'est pas seulement par traditionalisme, par conviction personnelle ou par leurs sentiments profonds d'affection familiale que les Siamois restent fidèles au bouddhisme, c'est encore par leur sens communautaire. Le Bouddhisme au Siam, n'est-ce pas toute la vie sociale du peuple ? D'un caractère doux, gai et jovial, les Siamois aiment la compagnie et considèrent souvent les voisins de la localité comme des parents. En effet, l'esprit de clan et l'hospitalité sont proverbiaux chez eux. La participation mutuelle aux cérémonies familiales lors des naissances, mariages, maladies, morts, l'entraide dans le travail des champs lors de la moisson, l'aide mutuelle lors de la construction des habitations, tout cela est de règle, surtout dans les communautés rurales. De là naissent des liens d'amitié plus ou moins forts.

Grâce à ces liens, unissant le village ou le quartier, les Siamois participent activement à la vie du groupe surtout dans le domaine religieux. De fait, il n'est pas rare de voir les Siamois se constituer chaque année en une sorte d'association pour célébrer, par exemple, la fête religieuse du Kathin qui a lieu à la fin de la saison des pluies ou auquel le roi de Siam lui-même est d'ailleurs très fidèle. A cette occasion, les gens forment de longues processions, dans des bateaux fleuris sur les canaux ou à travers les sentiers de la forêt pour aller offrir collectivement des robes jaunes ou des présents aux bonzes d'un

autre village, parfois très éloigné du leur.

La conséquence principale de ce sens communautaire est la suivante : le Siamois, en se faisant chrétien, risque de se mettre au ban de son milieu normal, puisqu'il lui sera désormais impossible de participer aux fêtes religieuses de sa communauté. Comme la plupart des coutumes et des fêtes civiles du pays sont mêlées aux pratiques bouddhistes, le Siamois, en devenant chrétien, cesse presque totalement de prendre part à la vie sociale de son milieu. De là à être en butte à l'ostracisme, il n'y a qu'un pas. Entré ainsi dans un ordre social qui est étranger à la tradition siamoise le converti ne manquera pas d'être regardé comme un "sans patrie". Peut-être, déracinés de leur milieu et dégagés de tout lien, les Siamois accepteraient-ils plus facilement l'idée d'un changement de religion. Encore leur faudrait-il savoir s'incorporer à un nouvel ordre social !

Toutes ces caractéristiques de la mentalité Siamoise marquée par le Bouddhisme étaient de réels obstacles à l'évangélisation des missionnaires. Il n'est donc pas étonnant qu'après 28 années il y avait à peine quelques paroisses avec quelques centaines de chrétiens, la plupart étant d'ailleurs des étrangers. Pourtant les missionnaires manifestaient beaucoup d'espoir dans leurs lettres. C'est surtout la conversion du roi Phra Naraï qu'ils espéraient, parce qu'ils étaient convaincus que sa bienveillance envers eux ne pouvait être qu'un premier pas dans la conversion. Et déjà ils parlaient de Clovis, de Constantin espérant que le souverain s'engageât sur leurs traces. Hélas, bientôt

des hommes lucides comme Mgr. Laneau, prirent conscience que s'il avait fait le premier pas, il en restait encore beaucoup à faire... En fait, si pour un Siamois ordinaire, la conversion au christianisme relevait de l'exploit compte tenu de toutes les difficultés qui intervenaient, envisager la conversion du monarque était non seulement improbable mais pratiquement impossible. Que serait-il resté au roi si on lui avait retiré tout ce qui touche de près et de loin au Bouddhisme ? Tout son prestige, son autorité, la conception même de la royauté seraient bien appauvris... En plus de ce handicap terrible jamais il ne pourrait succéder à lui-même, un coup d'état ferait, pour une fois, l'unanimité contre lui...

Ces espoirs n'étaient que des rêves et il est bien dommage qu'un homme comme Mgr. Lambert ne s'en soit jamais rendu compte.

## Occidentalisation progressive du système d'enseignement

Le motif principal de l'envoi des Vicaires Apostoliques en Extrême-Orient c'était de prendre en mains l'éducation des jeunes pour amener les meilleurs d'entre eux au sacerdoce. Et l'instruction de 1659 précise "par tous les moyens et méthodes possibles." Un peu plus loin ceux-ci sont déterminés : "Ouvrez un séminaire...enseignez gratuitement le latin et enseignez en langue vulgaire le catéchisme...traduisez les livres sacrés dans leur langue naturelle..."

Dans la deuxième partie, la présentation des divers établissements scolaires constituait une première approche; maintenant nous allons essayer d'approfondir un peu cette vision des événements. Quelles étaient leurs références ? Comment, malgré leurs soucis d'adaptation, le choix d'un modèle d'éducation étranger entraînait de nombreuses difficultés ? et pourquoi, finalement, à partir de 1680, l'enseignement déboucha sur la réussite, mais quelle réussite ?



Les directives de 1659 de la Propagande s'inscrivaient bien dans un contexte d'époque. En effet à ce moment-là et même jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, l'enseignement officiel demeurait une affaire ecclésiastique. C'est l'Eglise qui avait créé dans tout l'occident les universités, les collèges et les petites écoles. Déjà dans les déclarations du Concile de Trente, il apparaît que si les évêques et les prêtres avaient la responsabilité de l'enseignement "des vérités nécessaires au salut", ce devoir s'étendait à l'enseignement en général. La vingt-troisième session du 17 septembre 1562 leur enjoignait de "visiter tous les hôpitaux collèges, communautés laïques ainsi que les écoles de quelque nom qu'on les appelle..."<sup>1</sup>

D'autre part les Ursulines furent fondées par Angèle Merici dès 1535, les Jésuites par Ignace de Loyola en 1540, et au XVII<sup>e</sup> siècle, les congrégations se multiplièrent pour assurer la prospérité des collèges. Quant aux petites écoles, elles se développèrent dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> sous l'influence de Charles Démi puis de Saint Jean Baptiste de la Salle.

Comme Rome, dans ses recommandations, avait clairement assujéti l'éducation des jeunes Siamois à une instruction religieuse et aux exi-

---

1 - cité dans AVANZINI, Histoire de la Pédagogie, p.46; à noter que les hôpitaux recueillaient les orphelins et les enfants abandonnés de sorte qu'ils entretenaient aussi une école.

gences d'une sélection et d'une formation cléricale, n'était-ce pas une simple application de ce qui se faisait en France ?

Si nous considérons les statuts de l'université de Paris en 1598, leur finalité religieuse est nettement soulignée. Il y avait alors quatre facultés : théologie, droit canon, arts et médecine. Or l'assistance à l'office divin était obligatoire dans les 4 facultés, et les maîtres devaient assurer une instruction religieuse pour favoriser la piété des étudiants. <sup>1</sup>

Quant à la pédagogie des Jésuites, ses bases se trouvent clairement exprimées par S<sup>t</sup> Ignace de Loyola lui-même : "Tu aimes la littérature; c'est bien si tu l'aimes pour le Christ... Cherche à connaître la littérature, pour qu'aidé par elle, tu discernes plus clairement le Christ dans les secrets littéraires; pour que tu aimes le Christ perçu et que ce Christ aimé et perçu, tu le communique ou tu en jouisses, travaille l'étude de la littérature." <sup>2</sup>

---

1 - FOURRIER, L'enseignement français de l'antiquité à la Révolution, "statuts de l'université de Paris", pp.197-226.

2 - "Litteras amas; recte, si propter christum...Quod, si litteras ex expetis ut illis adjutus, christum in arcanis litteris latentem, clarius perspicias, perspectum ames, cognitum atque amatum communices aut fruaris, accinge te ad studia litterarum", in AVANZINI, op. cit., pp.48-49.

Les buts réels et ultimes de la Compagnie de Jésus ne sont donc pas d'abord humanistes mais religieux. Ils orientent l'humanisme de la Renaissance vers Dieu et le mettent au service de l'Eglise. L'enseignement des Jésuites sera "ad majorem Dei gloriam" (pour la plus grande gloire de Dieu). "...cette compagnie a été fondée avant tout pour faire progresser les âmes dans la vie et la doctrine chrétienne, pour propager la foi...en particulier par la formation chrétienne des enfants et des ignorants..."<sup>1</sup>

Cette finalité religieuse de l'enseignement secondaire, commune à toutes les congrégations, les Doctrinaires, les Oratoriens ou des associations cléricales moins connues, se vivait également au niveau primaire. Dans l'Ecole Paroissiale de 1654 nous pouvons lire : "Les Petites Ecoles étant les séminaires du christianisme, dans lesquelles on doit donner principalement le fondement de la doctrine et des vertus chrétiennes, on se sert de la science ou des principes de la grammaire latine et française comme des moyens pour arriver plus facilement et avec plus de perfection à cette fin."<sup>2</sup>

Et en 1625, Charles Démià notait : "La lecture et l'écriture ne sont que comme un moyen pour parvenir plus facilement à la fin principale qu'on s'est proposée, qui est de conserver en eux (écoliers)

---

1 - PAUL III, dans la bulle "Regimini Militantis" du 27 septembre 1540, in AVANZINI, op. cit., note p.49.

2 - L'Ecole Paroissiale, p.143, in AVANZINI, op. cit., p.57.

l'innocence du saint baptême et de former de bons ouvriers." <sup>1</sup>

C'est un peu dans cette mentalité que furent élevés et formés les Vicaires Apostoliques et leurs compagnons de mission, d'ailleurs Mgr. Pallu avait même deux frères jésuites. / L'école constituait un préalable indispensable à l'évangélisation ou au moins un élément d'appât. Et le texte émanant de Rome contient la même dimension. / Mais cette conception de l'école est de type occidental. C'est en pays chrétien et pour un pays essentiellement chrétien qu'on avait conçu cette sorte d'école. Or voilà que Rome proposait de l'utiliser en Indochine, dans un contexte non chrétien, dans un milieu *bouddhiste*. Autrement dit, si d'une part la Propagande demande aux missionnaires de ne pas transporter la France en pays de mission, de s'adapter aux situations nouvelles locales, d'autre part elle leur impose le système de scolarisation occidentale à savoir une école comme facteur d'apostolat et de formation cléricale.

Il semble bien que Mgr. Laneau ait connu quelques hésitations puisqu'il trouva nécessaire de s'adresser à un spécialiste en la matière, l'abbé Fleury, ami personnel de Bossuet et de Fénelon. L'abbé Fleury se renseigna sur la situation siamoise, ut les rapports envoyés d'Asie et prit contact avec les missionnaires. Puis il répondit à Mgr. Laneau

---

1 - DEMIA, Règlements pour les écoles de la ville et du diocèse de Lyon, p. 14; in AVANZINI, op. cit., p.57.

par une longue lettre de 80 pages qu'il avait fait au préalable revoir par l'évêque de Meaux. Pour lui, il n'était pas question de mettre en doute la nécessité et l'importance de l'école chrétienne mais il s'agissait simplement de déterminer un programme adapté au contexte social siamois.

Il mit les missionnaires en garde contre toute improvisation hâtive : "Il faut prendre un long détour et, avec de grandes précautions, leur inspirer le goût de la vérité dans les matières indifférentes, afin de les accoutumer peu à peu à raisonner plus juste." <sup>1</sup>

Ce long détour que les missionnaires doivent prendre ne peut être, dans l'idée de Fleury, que l'école et son enseignement. Et les éducateurs ne doivent pas brusquer les étapes..."De grandes précautions" sont nécessaires pour inspirer aux Siamois "le goût de la vérité, d'abord dans les matières indifférentes", ensuite dans les matières sacrées. Et pour cette deuxième étape qui se veut être directement une catéchèse,

---

1 - L'Abbé de FLEURY, à Mgr. Laneau, 3 mars 1689, in Lettres édifiantes et curieuses, Tome XIV, pp.1-66.

Il faut signaler que Mgr. Laneau ne reçut le mémoire de l'abbé Fleury qu'en 1693, soit bien après la période étudiée. Néanmoins, si nous revenons plusieurs fois sur ce mémoire c'est que le prélat insista sur sa juste vision des questions religieuses et scolaires, "ce que nous avons déjà commencé de pratiquer", Archives des M.-E., vol.850, p.257; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.297-298.

l'abbé Fleury demande de tenir compte de la difficulté qu'ont les Siamois pour l'abstraction; difficulté qui est, en fait, un avantage, puisqu'elle met les missionnaires en garde contre une présentation d'un Dieu abstrait, contenu dans un système, une doctrine, au lieu du Dieu de la révélation qui se manifeste dans l'histoire. <sup>1</sup>

Et ce "long détour" signifie aussi ce que l'Instruction évoquait par "...Pour les amener à vous, vous devez faire plus de la moitié du chemin." Il s'agit d'un long cheminement pour les accueillir dans leurs différences et parvenir à parler le même langage, être sur la même longueur d'onde.

Or, au Séminaire, il y eut deux temps qui nous paraissent assez distincts. Jusque dans les années 1680, c'est le Séminaire S<sup>t</sup> Joseph situé à Ayuthia, avec deux responsables, d'abord Laneau puis Langlois. Ce sont les débuts, très laborieux bien souvent, avec des résultats intellectuels médiocres mais une volonté farouche de la part des formateurs pour s'adapter au contexte siamois et parcourir "cette moitié du chemin" dont parle l'Abbé Fleury. Ensuite c'est le déménagement à Mahapram et finalement au Collège Constantinien. Cette deuxième phase est marquée par la réussite intellectuelle, l'insistance étant passée au latin.

---

1 - FIEVET, Ecole, Mission et Avenir de l'Eglise, pp.24-25.

Le premier temps du Collège-Séminaire fut marqué par la présence de deux hommes exceptionnels, Laneau et Langlois. Le premier, nous avons largement eu l'occasion de le citer à propos des efforts d'adaptation dans la ligne de l'Instruction de 1659, alors que le second ne fut mentionné que dans le cadre du Collège où il s'occupait des Cochinchinois et des Tonkinois.

D'après quelques-uns de ses contemporains, le plus grand service qu'a rendu Laneau, que ce soit comme simple missionnaire puis comme évêque, ce sont les livres qu'il a composés. Pocquet écrit : "Le prélat paraissait né pour l'étude et était peut-être un des plus savants évêques de ce temps; il a toujours extrêmement étudié et jusqu'à la fin de sa vie." <sup>1</sup> Outre les ouvrages sous forme de dialogues pour réfuter la "fausse religion" des Siamois, il explique et présente la religion chrétienne, répond aux objections et difficultés que les Siamois ont coutume de faire. Il a écrit l'histoire de la création du monde, une concordance des Quatre Evangiles, plusieurs catéchismes différents dont celui de l'abbé Fleury qu'il a traduit. Il a fait des présentations des divers sacrements, surtout le baptême, des explications de toutes les cérémonies, des habits

---

1 - POCQUET, Louis, aux directeurs du Séminaire à Paris, 27 décembre 1696, Archives des M.-E., volume 863, p.458; cette lettre contient un relevé détaillé de tous les ouvrages de Laneau.

sacerdotaux et de tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction des nouveaux chrétiens...

Si nous signalons quelques titres de ses ouvrages, c'est pour montrer qu'en fait, ils sont essentiellement destinés à la catéchèse, à l'enseignement de la religion et non des matières profanes. Il y a juste quelques biographies de grands hommes tels qu'Alexandre le Grand... Ainsi même en tant que professeur ou même supérieur de l'établissement scolaire, Laneau restait avant tout soucieux de la formation chrétienne des jeunes et des adultes que les missionnaires pouvaient rencontrer.

Cette préoccupation se manifesta clairement par la volonté de Laneau de ne pas se contenter d'une simple présence au Collège comme enseignant. Ainsi, en 1671, après que Mgr. Lambert était parti pour la Cochinchine, il ne restait à Siam que trois missionnaires, pour la conduite de l'Eglise et du Collège. Or Laneau partit à Pourcelouc pour y ouvrir une nouvelle mission, alors même qu'il était supérieur du Collège! Pour lui, il semblait évident que l'enseignement au Collège et l'évangélisation dans les villages allaient de paire.

Quant à Langlois, il "s'offrit à Mgr. de Métellopolis pour aller où il lui plairait de sorte qu'en 1675, lui aussi fut amené à travailler à Pourcelouc; "le roi y envoyait cette année un nouveau gouverneur, Portugais d'origine, grand mandarin de ce royaume, et ami particulier de MM. les évêques de Bérythe et de Métellopolis. Ces prélats crurent devoir se servir de cette occasion pour établir en ce lieu une nouvelle résidence, nonobstant qu'il eussent peu d'ouvriers; ils y envoyèrent donc M. Langlois quoique très nécessaire dans le séminaire, dont il était



le préfet, et ils y joignirent quatre séminaristes." <sup>1</sup>

Alors que ces deux hommes devaient être indispensables au Collège, ils s'en éloignèrent un temps pour effectuer une tâche d'évangélisation plus directe; et pour Langlois il est bien précisé que quatre jeunes l'accompagnaient. Autrement dit, non seulement les responsables du Collège en ses débuts maintenaient une préoccupation nettement pastorale, mais ils concevaient même qu'un travail d'annonce de la Parole dans un village puisse faire partie du programme de formation des jeunes.

Cette idée, Laneau ne devait pas l'apporter de France. Par contre, comme il fréquentait les pagodes, il avait dû prendre connaissance des écoles des talapoins. Or une des caractéristiques que nous soulignons dans la première partie c'est que les jeunes "avaient la possibilité de rentrer chez eux à n'importe quel moment suivant les besoins de la famille..." Autrement dit, ils n'étaient pas coupés de leur milieu familial. Pour les jeunes au Collège-Séminaire S<sup>t</sup> Joseph, c'était différent. Ils y venaient pour un long temps, plusieurs années si possible... Mais un temps de pratique sur le terrain pouvait contribuer à leur permettre de garder contact avec la réalité du village.

En même temps, c'était aussi accepter des cheminements différents même parmi les jeunes : les quatre travaillant comme catéchistes alors que

---

1 - Relation des Missions et des Voyages, 1672-1675, p.324.

leurs compagnons devaient peut-être faire du latin... Là aussi, c'est une dimension qui devait être de rigueur dans l'école de la pagode fondée sur une relation personnelle entre le jeune et le talapoin, ce qui entraînait un plus grand respect pour le rythme personnel de chaque élève.

Ces quelques lignes veulent montrer, même si c'est de façon très brève, comment ces débuts du Collège-Séminaire, présentés généralement comme difficiles parce que les méthodes d'enseignement n'étaient pas encore au point, s'inspiraient bien de soucis d'adaptation à la situation locale. Mais voyons à présent plus en détail qui étaient ces jeunes qui avaient la chance d'y suivre le programme de formation et comment était organisée l'école sous la direction de ces deux "maîtres."

Tout d'abord il faut se rappeler ce qu'écrivit Mgr. Pallu dès 1666 à savoir que leur résidence comprenait "un séminaire d'ecclésiastiques, une école de théologie morale, des écoliers envoyés par le roi, une petite école de chrétiens, quelques catéchumènes et enfin ce qu'il appelle le petit séminaire." Comme nous l'avons signalé dans la deuxième partie, ces différentes appellations désignaient d'une part les grands, au départ d'anciens catéchistes de Macao, de Cochinchine et du Tonkin, et d'autre part les jeunes, dont des Siamois, qui suivaient un enseignement de connaissances soit profanes, soit religieuses. Parmi ces enfants, outre ceux qui avaient été confiés aux missionnaires par le roi, il y avait les enfants des nombreux étrangers qui vivaient à Siam; c'est ce qui explique que "les uns parlent chinois, les autres tonkinois, cochinchinois et siamois les

autres encore portugais". C'étaient des fils d'émigrés ou de prisonniers emmenés à Siam, à la suite des guerres avec les pays voisins. Dans la Relation de 1672-1676, on mentionne aussi des Japonais, Malais et Indiens et dans le mémoire de Mgr. Laneau à la Propagande en 1687, il y a également des enfants du Pegou, de Malabar, un Français et un Arménien.

Ces enfants étaient souvent des orphelins ou bien ils avaient été "donnés" aux missionnaires par leurs parents. Ainsi, nombreux sont les épisodes signalés dans le Journal de la Mission où les parents confient leurs enfants aux missionnaires : "Nous élevons trois autres enfants de Siam à la cléricature; ils nous ont été donnés par contrat par leurs pères, à la charge de les entretenir et de les élever comme s'ils étaient nos enfants...Nous avons des enfants qui nous sont donnés ou engagés irrévocablement par leurs parents..."<sup>1</sup> "Un père est venu offrir ses deux enfants à baptiser et a promis de donner l'aîné, âgé seulement de quatre ans pour être instruit dans notre séminaire."<sup>2</sup> Par ailleurs, quand Mgr. Pallu est revenu du Bengale lors de son deuxième retour à Siam, "sa famille s'était augmentée de 6 jeunes enfants du Bengale qu'il avait amenés..."<sup>3</sup>

---

1 - Mgr. LAMBERT, à Mgr. Pallu, 17 octobre 1666, Archives des M.-E., vol.858, p.132; in Documents historiques, Siam, tome I, pp.25-26.

2 - Journal de la Mission, Archives des M.-E., vol.876, p.898; in Documents historiques, Siam, tome I, p.56.

3 - Relation des Missions (1672-1676), p.106.

Il apparaît d'ailleurs clairement que les missionnaires cherchaient à augmenter par tous les moyens le nombre de ces enfants. Beaucoup d'interventions auprès de la Cour pour bénéficier des privilèges accordés aux écoles des pagodes avaient essentiellement ce but. On voulait que les jeunes soient notamment exempts de toute "corvée d'Etat", d'une part pour les attirer, d'autre part pour les soustraire à l'influence et l'autorité des mandarins...

Ces enfants, les missionnaires les accueillait très jeunes. Dans le rapport déjà signalé, sur 47 enfants, trois ont au-dessous de 7 ans, dix au-dessous de 10 ans et la moyenne générale est de 11, 34.

Ce qui peut aussi nous frapper, c'est que les âges étaient très mélangés même dans une classe. Surtout dans les premières années, à côté de ces enfants il y avait des grands qui avaient déjà travaillé comme catéchistes dans leur pays, sans pour autant avoir beaucoup de connaissances. Ces grands jeunes se retrouvaient donc en compagnie de petits dans une même classe.

Mais à ce propos le P. Dainville affirme qu'en France, "au début du XVII<sup>e</sup> siècle, une différence de 10 à 16 ans pouvait exister entre les plus jeunes d'une classe et les plus âgés, aussi bien chez les Jésuites que chez les Oratoriens; on pouvait trouver dans la même classe des enfants de 8 ans et des jeunes gens de 24..."<sup>1</sup> Cette hétérogénéité ne semble pas

---

1 - De DAINVILLE, Population, 1955, N° 3 : "Effectif des collèges et scolarité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles."

avoir préoccupé les pédagogues de l'époque, de sorte qu'à Siam, les missionnaires ne semblent pas non plus s'en soucier.

Jetons à présent un rapide coup d'oeil sur les instituts scolaires qui pouvaient servir de référence aux missionnaires. A cette époque le modèle éducatif était sans aucun doute le régime d'internat, aussi bien pour les collèges jésuites que les Oratoriens, l'Université ou les autres. Même si, en fait, les externes étaient toujours plus nombreux que les internes, (à Louis-le-Grand, 2.500 externes en face de 500 internes) c'est le mode de vie en internat qui semblait le mieux correspondre au but que le Collège se proposait; il fallait amener à une vie méthodique, réglée et organisée une jeunesse réputée turbulente. Et ce qui est frappant, c'est que les externes étaient souvent totalement séparés des pensionnaires; il y avait des bâtiments distincts pour éviter toute relation entre eux comme si l'on craignait qu'une contamination n'atteigne les pensionnaires.

Pour ces derniers, la clôture de l'internat était très stricte; les sorties chez les parents étaient extrêmement rares et les vacances ne dépassaient pas 15 jours chez les plus jeunes. Enfin, les jours de congé, il y avait une promenade collective. Une telle rigueur n'empêchait pas des moments de détente car il ne s'agissait pas d'obliger les élèves à travailler sans cesse. Ainsi les Jésuites avaient institué deux récréations d'une heure chacune, après chaque repas; beaucoup de collèges possédaient même une maison de campagne pour les jeunes. Snyders écrit : "A travers tout le XVII<sup>e</sup> siècle, le souci ne cesse de s'affirmer de ne

pas surmener les élèves et de ne pas nuire à leur "forme physique", ni par un excès de travail ni par l'ascétisme : une certaine rudesse de moeurs a définitivement disparu devant le progrès du confort et l'affinement du goût." <sup>1</sup>

Si l'organisation de l'internat ne signifie pas travail ininterrompu, elle n'est non plus disciplinè brutale, tout particulièrement rude. C'est vrai que les châtiments corporels existaient mais ils pouvaient être évités. Le but de l'internat se situait tout à fait ailleurs : créer un univers pédagogique, à part, séparé d'avec le monde où l'enfant est constamment sous surveillance. L'élève n'est pas laissé à lui-même, un préfet est chargé d'observer et de suivre toutes ses actions pour veiller sur sa conduite. Même s'introduire dans la cellule d'un autre élève était interdit. <sup>2</sup>

Bref, il s'agissait de ne pas laisser l'enfant au contact du monde, ni le laisser s'adonner à son impulsion propre, à son mouvement naturel; autrement dit par défiance à l'égard du monde et de l'enfant lui-même, l'éducateur faisait vivre ce dernier dans un "ailleurs purifié et stérilisé", sans cesse sous surveillance. Tel était en gros traits

---

1 - SNYDERS, op. cit., p.38.

2 - ROCHEMONTEIX, Un collège de Jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle : le collège Henri IV de La Flèche, tome II, p.29.

le but de l'internat au XVII<sup>e</sup> siècle, <sup>1</sup> tels étaient les collèges et séminaires qu'avaient connus les missionnaires. Ont-ils transposé telle quelle à Siam, leur structure fondamentale ?

Un document daté de 1680, nous donne des précisions sur le règlement du séminaire Saint Joseph :

- 4<sup>h</sup> Lever pour tous, suivi d'une heure de méditation libre à la chapelle. Après une prière, les prêtres célèbrent la Messe et les autres y assistent. Puis petit-déjeuner et étude personnelle jusqu'à 9<sup>h</sup>.
- 9<sup>h</sup> Conférence de théologie morale suivie tout de suite d'une demi-heure de classe de chants pour tous.
- 11<sup>h</sup> Examen-Repas suivi d'une récréation pour toute la communauté pendant 1 heure. Une fois finie, chacun se retire dans sa chambre à coucher.
- 15<sup>h</sup> Autre conférence de théologie morale.

---

1 - Normalement, si l'on parle de la pédagogie ou des collèges en France au XVII<sup>e</sup> siècle, on conçoit difficilement qu'on puisse omettre la position des Jansénistes. Néanmoins nous avons volontairement évité d'entrer dans cette controverse fort délicate qui nous amènerait trop loin. Les principes de base évoqués jusqu'ici constituent surtout les thèses des Jésuites acceptées en général.

- 17<sup>h</sup> Matines et Laudes pour le jour suivant sont récités à la chapelle par tous ceux qui sont astreints au bréviaire.
- 18<sup>h</sup> Lecture d'un livre de spiritualité.
- 18<sup>h</sup>30 Souper-Suivi d'une récréation communautaire au bout de laquelle est proposé un passage des Saintes Ecritures ou autre.
- 20<sup>h</sup> Prières et nouveau sujet de méditation les lundis et mercredis.
- 21<sup>h</sup> Un signal est donné pour que chacun se retire dans la chambre à coucher et éteigne la lumière.

Chaque jour : Tous récitent le rosaire et s'astreignent à apprendre toutes les cérémonies de l'Eglise et à les suivre.

Le samedi : Après la récitation du Bréviaire, il y a une lecture spirituelle. A tout moment durant la dernière demi-heure de méditation, il peut y avoir la répétition d'une prière et on donnera des conseils pour mener à bien cet exercice.

Au signal annonçant les divers exercices, tous se dépêcheront pour se rassembler, laissant sur place même une lettre commencée; aucun ne s'absentera pour un exercice sans permission, mais s'il est incapable de la demander avant, il s'excusera immédiatement après l'exercice.



Le vendredi : est libre et l'ambiance peut être harmonieusement détendue.

Personne n'entreprendra un travail, même pieux qui l'éloignerait de ses études ou exercices, à moins d'avoir obtenu une permission préalable. Quiconque a un besoin peut le demander librement et si quelqu'un est atteint d'un mal, il le signalera aussitôt.

Personne ne peut sortir de la maison sans permission, et il est clair que ceux qui sortent auront quelqu'un pour les accompagner.

Si quelqu'un a besoin d'une attention particulière, tous les autres le respecteront.

Le dimanche : Après la récitation du Bréviaire auquel se consacraient tous ceux qui avaient accédé aux Ordres Sacrés, il y avait une conférence spirituelle.

Personne ne doit entrer dans la chambre d'un autre ni accueillir quelqu'un dans sa propre chambre; le silence doit régner partout et tout bruit de lecture ou de pas doit être évité.

Personne ne parlera une autre langue que le latin : chacun pourra rencontrer librement son directeur, aussi souvent qu'il le souhaite, et spécialement une fois par mois il le consultera sur sa vie spirituelle. Tous confesseront leurs fautes une fois par semaine et communieront le dimanche.

Toutes ces règles seront lues une fois par mois. <sup>1</sup>

Ce règlement est signé par Mgr. Laneau et regroupe un peu les données que nous retrouvons dans diverses lettres.

Ce règlement n'a rien à envier au mode de vie des établissements analogues en France. L'austérité et la rigueur spirituelle se manifestent dès les premières lignes : lever à 4 heures du matin, suivi d'une de méditation qui précède un exercice de prière en commun avec l'Eucharistie... La priorité est donnée d'emblée à la dimension spirituelle.

Quant aux études, même si le programme semble limité, deux conférences par jour avec un temps de lecture et d'étude personnelle, une des remarques mentionnées nous rappelle sa place primordiale : "Personne n'entreprendra un travail, même pieux, qui l'éloignerait de ses études ou exercices." Autrement dit, rien ne devait donc troubler ces deux pôles de la vie des jeunes que constituaient la prière et les études.

Enfin pour les règles structurant le mode de vie, au seul signal annonçant les divers exercices, tous devaient se dépêcher pour se rassembler et tout "laisser sur place", aucune absence pour un exercice n'était tolérée, aucune sortie de la maison autorisée, interdiction d'entrer dans la cellule d'un autre...

---

1 - Règlement du Séminaire Saint-Joseph, 1680, Archives des M.-E., vol.129, pp.349-350; (version originale en latin), in Documents historiques, Siam, tome I, pp.97-98.

Tous ces divers points ressemblent aux exigences des internats en occident. On retrouve même les temps de récréation après les repas institués par les Jésuites pour éviter le surmenage des écoliers.

Cependant si théoriquement le règlement de ces établissements se ressemblent, en fait il apparaît clairement qu'à ces débuts, le séminaire d'Ayuthia n'avait rien d'un internat modèle. Il faisait partie d'un établissement à fonctions multiples. Les missionnaires débarquant de France s'y réunissaient pour se préparer à leur mission respective, les uns pour la Cochinchine, les autres pour le Tonkin ou la Chine... Ils profitaient de ce temps pour s'acclimater, se mettre à une nouvelle langue, rendre quelques services à la mission locale ou dans l'enseignement. Comme cette résidence constituait également le centre de la paroisse des Cochinchinois, ceux-ci la fréquentaient régulièrement. En plus, il y avait toutes les visites pour l'évêque qui y accueillait chrétiens et ~~non chrétiens~~ ; enfin n'oublions pas le dispensaire avec les soins quotidiens qui y étaient dispensés et plus tard même l'hôpital. Tant d'activités régulières ne pouvaient qu'occasionner quantité d'allées et venues et ne facilitaient en rien une ambiance de travail. On était loin de cet "univers pédagogique" spécialement conçu pour favoriser une atmosphère d'étude dont il était question dans l'internat modèle.

Par ailleurs, il y était question d'une "surveillance ininterrompue" pour empêcher l'enfant de "s'adonner à son impulsion propre." Or, si le règlement semble en théorie propice pour rappeler constamment à l'élève ses devoirs en fait le personnel réduit du Séminaire S<sup>t</sup> Joseph répondait difficilement à ces exigences. Au départ M. Laneau était seul permanent, puis M. Langlois vint le seconder avec le Père Louis... Ces

hommes étaient en outre largement pris par d'autres activités : il suffit de se rappeler ce que nous disions sur les multiples traductions réalisées et les soins des malades. Enfin, Laneau et Langlois, malgré leur présence indispensable au séminaire, acceptèrent de participer aux débuts de la mission de Pourcelouc. Tout ceci nous amène à croire qu'il régnait au séminaire un style plutôt familial où il fallait faire face aux imprévus et tenir compte des possibilités limitées du moment. Un exemple qui illustre bien cette réalité c'est le document qui précise que Langlois était accompagné par quatre séminaristes lorsqu'il ouvrit la nouvelle paroisse à Pourcelouc.<sup>1</sup> L'envoi de ces jeunes en mission, alors qu'ils étaient en période de formation, montre bien que le règlement écrit était une chose alors que la vie de tous les jours laissait percevoir des besoins qui nécessitaient des initiatives. Il faut noter aussi que le petit nombre de jeunes et la présence des anciens catéchistes cochinchinois (dont certains étaient déjà des adultes- ainsi que la personnalité de Laneau et de Langlois, favorisaient cette ambiance plutôt familiale, qui devait correspondre davantage à la mentalité du pays. L'école de la pagode ne connaissait pas de règlement aussi strict et détaillé, étant donné qu'elle était fondée, comme nous l'avons déjà signalé, sur la relation personnelle entre le talapoin et ses élèves, les heures d'enseignement dépendant de leurs autres activités et les lieux pouvant varier d'un jour à l'autre.

---

1 - Relation des missions, 1672-1676, p.324, Documents historiques, Siam, p.61.

Si les débuts de l'établissement scolaire à S<sup>t</sup> Joseph étaient loin d'être totalement négatifs, pourquoi donc Mgr. Laneau, dans son rapport à Rome en 1687, montre-t-il tant d'amertume ? "Alors que les efforts des enseignants et des étudiants étaient intenses, ils se sont avérés vains !" Et comme nous le soulignons dans la deuxième partie, la tâche était si lourde que "l'évêque avait du mal à convaincre des missionnaires à s'engager dans cette entreprise."

Cette sévérité de Mgr. Laneau se comprend si nous tenons compte du fait que S<sup>t</sup> Joseph était un Collège, or le but essentiel recherché normalement c'est la formation intellectuelle. Et à ce niveau, la réussite ne souriait pas aux missionnaires. Les jeunes de Cochinchine et du Tonkin qui avaient été ordonnés étaient victimes des critiques des religieux qui regrettaient leur faible niveau intellectuel ! En outre, la disparité du groupe entraînait bien des problèmes qui aboutirent à l'ouverture d'un nouveau lien d'enseignement à Bangkok. Il fallait donc absolument adopter une méthode d'enseignement qui aboutisse à des résultats tangibles pour montrer aux religieux et à Rome, que l'établissement était valable; enfin il fallait choisir une langue commune au Collège pour unifier le groupe.

En choisissant un nouveau lieu en dehors de la capitale, Mgr. Laneau espérait créer une ambiance plus favorable à la formation des séminaristes aussi bien pour les études que pour l'application du règlement. Or le changement radical souligné dans tous les rapports, lettres et mémoires des missionnaires concernant le collège de Mahapram,

c'est l'adoption du latin comme langue exclusive aussi bien dans l'enseignement que pour les rapports des jeunes entre eux ou avec les adultes. D'après l'ensemble des témoignages, ce serait cette mesure qui serait à l'origine d'une ère nouvelle. Nous allons donc nous y arrêter pour en chercher la signification.

Avant 1680, le latin avait déjà été l'objet de nombreuses controverses et requêtes des missionnaires à Rome. Avec Ricci était née la conviction que seule la création d'une liturgie chinoise permettrait l'apparition d'un clergé indigène en Chine. Et ce privilège exceptionnel fut accordé en 1615 par le pape Paul V mais il ne fut jamais mis en exécution. Beaucoup de missionnaires s'y accrochaient cependant, comme à l'unique solution du problème si difficile de la formation d'un clergé chinois. A leurs yeux, la liturgie chinoise conditionnait la réussite de cette entreprise ardue. Or Pallu et Lambert de la Motte, déjà en 1658, s'intéressaient de près à cette question qui, le 6 août, fut remis sur le tapis par Mgr. Alberici. Il demanda aux cardinaux d'examiner l'opportunité de permettre aux futurs prêtres autochtones de célébrer les offices divins dans leur propre langue nationale. Il soulignait la difficulté qu'avaient les peuples de l'Extrême-Orient à apprendre le latin, et l'obstacle que représentait l'étude de cette langue au progrès de l'évangélisation. Le secrétaire de la Propagande partageait alors la conviction des deux prélats français qu'il fallait permettre l'emploi de leur langue nationale comme langue liturgique aux prêtres qui seraient ordonnés par les Vicaires Apostoliques. La question fut soumise à Alexandre VII qui constitua une commission spéciale... Cependant la réponse fut négative.

La Commission pensa qu'il fallait favoriser l'étude du latin chez les futurs séminaristes, et que, provisoirement, on pourrait ordonner des autochtones capables seulement de lire le latin, sans le comprendre. Ces prêtres devraient réciter chaque jour, dans leur langue, certaines prières qui leur tiendraient lieu de bréviaire. <sup>1</sup>

Après la parution des Instructions de la Propagande, Mgr. Pallu intervint une nouvelle fois auprès de la Propagande. Dans ce document était exprimé tout l'intérêt que Rome portait à l'ordination d'autochtones et à l'adaptation aux coutumes locales. Le jeune prélat espérait donc obtenir plus de compréhension de la part des autorités romaines. Le 27 septembre 1660, le cardinal Barberini adressa aux Vicaires Apostoliques une lettre dans laquelle il leur exposa ce que la Propagande attendait d'eux en vue d'une exécution éventuelle du privilège de Paul V à savoir des rapports détaillés sur la situation sur place, l'enseignement du latin aux jeunes indigènes en attendant de nouvelles consignes et l'obligation de charger deux missionnaires de l'étude du chinois littéraire en vue de la traduction des Livres Sacrés. <sup>2</sup> Cette réponse reportait à

- 
- 1 - Archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la foi, Actes des Congrégations Générales, XXVII, (1658) F.220, in BONTINCK, François, La lutte autour de la Liturgie chinoise, chapitre III, pp.67-104, "L'attitude de la Propagande à l'égard de la liturgie chinoise."
- 2 - Documents historiques, Histoire de la Mission du Tonkin, tome I (1658-1717), p.70.

plus tard la décision finale, tout en maintenant l'espoir d'une réponse positive.

En octobre 1666, les Jésuites de Chine envoyèrent à Rome le P. Intorcetta avec mission de faire approuver un plan qui prévoyait l'ordination de lettrés âgés devant être dispensés de latin.<sup>1</sup> Mais ce fut un échec.

En 1670, Mgr. Lambert intervint à son tour, et en 1673, Charles Sevin fit une nouvelle requête au nom de Mgr. Pallu. Mais la Propagande voulait que les Vicaires Apostoliques fassent d'abord tout ce qui était possible pour introduire en Extrême-Orient la langue liturgique traditionnelle, considérant la liturgie chinoise comme la solution extrême à garder plutôt en réserve.<sup>2</sup>

Ainsi toutes ces interventions en faveur du chinois ou de la langue locale dans les autres pays qui s'inséraient dans des perspectives d'adaptation (nous dirions aujourd'hui par souci d'indigénisation ou d'inculturation) se sont avérées vaines. L'attachement aux traditions chrétiennes et la peur de schisme firent prévaloir l'intérêt du latin dans tous les pays de mission même si son étude et son emploi pouvaient poser des problèmes.

---

1 - GUENNOU, Jean, op. cit. , p.53.

2 - La requête de Charles Sevin, in BONTINCK, op. cit., pp.144-150.



L'échec de ces tractations et pourparlers joua un rôle important à Siam. Si, pendant 15 ans, Laneau et Langlois, tout en introduisant le latin au séminaire, maintinrent une place non négligeable aux langues localement utilisées, c'est qu'ils espéraient toujours la suppression, ou au moins l'assouplissement des règles canoniques sur l'usage du latin pour les étudiants et même les prêtres autochtones. Néanmoins avec les années cet espoir s'amenuisait et, dans une lettre du 20 septembre 1679, Mgr. Pallu demande à tous les missionnaires "d'apprendre à lire et à écrire le latin à tous les catéchistes qui donneraient quelques signes de vocation au sacerdoce."<sup>1</sup> Ces mots traduisent bien l'état d'esprit qui finalement s'était généralisé parmi les missionnaires à savoir que la formation des futurs prêtres au séminaire à Siam devait non seulement inclure l'apprentissage du latin mais se centrer sur cette étude puisque Rome y attachait tant d'importance.

Communément nous comprenons cet attachement au latin parce que c'était la langue internationale du catholicisme. C'est vrai que dans toutes les communautés dans le monde, les cérémonies et les prières étaient en latin. Il constituait également la langue dans laquelle étaient rédigés les livres de philosophie et de théologie, manuels de base dans la formation universelle des prêtres. Cependant, pour des jeunes en formation, le choix du latin comme langue commune pour les

---

1 - Mgr. PALLU aux Vicaires Apostoliques du Tonkin, le 20 septembre 1679, in Documents historiques, Histoire de la mission du Tonkin, tome I, p.174.

études et les communications avait une signification encore bien plus profonde. Pour le comprendre, il faut se reporter à l'utilisation du latin dans les collèges ou universités en Occident. Là, c'était reconnu que la structure de l'internat coupait les élèves du monde extérieur pour favoriser un milieu pédagogique où ceux-ci bénéficiaient de la formation intellectuelle et spirituelle voulue. Or ce que l'internat réalisait déjà, le latin le développait au niveau intérieur de chaque élève; il permettait l'édification d'un univers personnel purement pédagogique, en totale séparation d'avec le monde ambiant.

Apparemment c'était insensé d'imposer à des jeunes l'obligation de parler latin et de ne parler que latin, alors que dans la vie courante tout le monde employait une autre langue. Or Snyders affirme: "C'est précisément parce que la vie courante se déroule en français que le collège se donne comme tâche de vivre en latin. Le monde scolaire est un autre monde. La clôture qui sépare l'internat du monde vulgaire, le latin la double d'une barrière spirituelle qui sépare de la langue et donc de la pensée usuelle; et c'est pourquoi il constitue en lui-même, l'essentiel de l'éducation. Non par absurdité, mais en idée directrice d'une pédagogie qui veut former l'enfant en déployant autour de lui, la protection et la pureté d'un univers fondamentalement différent du monde quotidien." <sup>1</sup>

---

1 - SNYDERS, La pédagogie en France au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles,

Et pour marquer encore davantage cette différence, il fallait que l'élève assimile d'abord un nombre incroyable de règles de grammaire, c'est-à-dire que l'étude de la langue n'était pas orientée vers une assimilation progressive, qui partait du plus simple pouvant être compris par une image ou par un geste. Au contraire, la méthode était une application de règles successives qui empêchait toute spontanéité linguistique. Dans ces conditions l'étude était forcément difficile et exigeait un effort continu pour appliquer à chaque instant le principe requis. Une telle méthode ~~était~~ loin de faciliter l'apprentissage du latin mais elle faisait partie de la pédagogie du XVII<sup>e</sup> siècle parce que, à cette époque, le pédagogue répugnait à faire confiance à la spontanéité de l'expression, exactement comme il refusait de faire confiance à la spontanéité de la vie. Tout devait être appris par règle, car "c'est de s'imposer à chaque instant une règle, de plier sa volonté à une règle qui constitue l'essentiel de l'éducation. Dès lors, très logiquement, la composition de vers latins devient un des exercices types du collège." <sup>1</sup>

Enfin à travers la langue et ses mécanismes, l'enfant accède à la latinité, au monde romain. Ce monde est très éloigné des spectacles qu'offre à l'enfant le monde contemporain, tout comme il ne rejoint pas non plus les désirs spontanés de l'enfant. Celui-ci est transporté dans

---

1 - SNYDERS, op. cit., p.71.

d'autres pays et dans d'autres temps, c'est le monde des grands hommes de l'antiquité qui deviennent pour lui des idéaux presque vivants.

Il faut ajouter que n'importe quel texte de la littérature latine n'était pas mis à la disposition des élèves. Le maître choisissait les textes à bon escient, faisant disparaître les passages licencieux ou contraires à l'honnêteté. "Le maître saura rendre chrétiens les livres païens par la manière dont il les explique "et alors" tout sera utile dans ces livres, ils deviendront des livres de piété." <sup>1</sup> Cette approche "chrétienne" par l'utilisation de textes "païens" est considérée par Snyders comme une "propédeutique" à savoir une préparation progressive à l'approfondissement ultérieur de la religion. Déjà Saint Ignace de Loyola avait développé ce thème :

"De même qu'il faut se mettre peu à peu aux travaux du corps en s'entraînant dans les moins pénibles jusqu'à ce qu'on ait pris l'habitude de travailler, de même, avant d'entreprendre les études qui requièrent un grand travail de l'esprit, philosophie, science et théologie, il est nécessaire que l'intelligence s'accoutume à travailler, et cela en des matières ni très difficiles, ni trop sèches : telles sont les humanités qui sont plus à la portée des intelligences non exercées, ni robustes ;

---

1 - NICOLE, Traité de l'Education d'un Prince, Lettre XLII, in SNYDERS, op. cit., p.62.

elles les ouvrent et les rendent capables de s'appliquer à des choses plus sérieuses." <sup>1</sup>

En bref, nous pourrions dire que le système de l'internat et de la langue latine veulent amener l'enfant à acquérir une habitude indiscutée, dans toute sa vie d'élève, de se plier à des impératifs, d'accepter pleinement d'être dirigé. La règle du Collège fait découvrir qu'elle est l'expression d'une volonté supérieure qui est celle de Dieu. En même temps que la coupure avec le monde, l'enfant est appelé au renoncement de soi, à l'obéissance. C'est la création d'un univers purement pédagogique où le pédagogue règne sans partage et qui débouche logiquement dans l'approfondissement de la religion. <sup>2</sup>

---

1 - SAINT IGNACE DE LOYOLA, Lettre du 21 mai 1547, in SNYDERS, op. cit., p.64.

2 - Pour ce bref aperçu sur la signification de l'emploi du latin au Collège en occident, nous avons choisi comme référence majeure l'oeuvre de Snyders, la Pédagogie en France au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, parce que son approche nous a paru intéressante; il présente l'enseignement dans sa visée fondamentale et nous aide à comprendre quelle signification de l'homme il entend promouvoir.

Le résultat obtenu ne laissa aucun doute, c'était de l'avis général, la bonne méthode utilisée. Mais devant ce succès déjà présenté dans la deuxième partie, plusieurs remarques s'imposent. Déjà pas mal déracinés, ces jeunes allaient connaître une rupture presque totale d'avec leur milieu d'origine pour une plus "fidèle docilité" à l'Evangile. Mais l'étude du latin ne se fit pas d'après le modèle européen. Les missionnaires avaient largement profité de leur expérience de 15 ans de présence pour créer une méthode en partie originale. Enfin les responsables du Collège eurent à coeur de garder quelques caractéristiques locales dans la vie de tous les jours.

Comme dans les Collèges en France, le latin allait donc créer une nouvelle barrière qui séparait les jeunes à Mahapram du monde extérieur, c'est-à-dire de la vie quotidienne des Siamois ou de ceux des pays voisins. Il allait créer un monde tout nouveau, donner naissance à une culture qui traçait tout droit le chemin du ciel. En 1680, Mgr. Laneau n'avait pas le choix. S'il était pressé par Rome, il l'était aussi par les critiques acerbes des Jésuites. La hâte dont Mgr. Lambert s'était servi pour ordonner les prêtres tonkinois avait provoqué d'innombrables plaintes. Ainsi Fuciti avait écrit à la Propagande que non seulement ces prêtres ne savaient pas le latin, mais qu'ils n'avaient pas "la moindre notion de théologie morale." <sup>1</sup> Les Jésuites allaient jusqu'à douter de

---

1 - FUCITI, au Cardinal Altieri, le 28 août 1676, in CHAPPOULIE, op. cit., p.352.

la validité des sacrements administrés par eux. Ils étaient incapables de prononcer correctement les formules de baptême ou d'absolution.<sup>1</sup>

Mais si dans l'enseignement traditionnel en Europe, le latin s'apprenait à partir des difficiles règles de grammaire, à Mahapram le processus suivi fut différent. Écoutons les consignes de l'abbé Fleury: "On peut apprendre les langues étrangères par l'usage, sans aucune règle de grammaire. On dit que les Siamois apprennent ainsi par l'usage le chinois et les autres langues orientales, même leur pali. Continuez donc à leur enseigner de même le latin et les autres langues d'Europe..."<sup>2</sup> Pratiquement M. Pasçot, alors responsable du Collège, imposa cette méthode. Elle est reprise et décrite plus tard par M. Pocquet :

"Voici comment nous avons fait ici : le latin était la seule langue qui se parlât dans le collège, et la seule nécessité de se pouvoir faire entendre à leurs camarades y portait les écoliers sans qu'on fût aucunement obligé de les y contraindre ; on l'y parlait comme on parle une langue maternelle. Un petit enfant de huit ans arrivait au collège; au bout d'un mois ou deux, on le voyait jouer aux pierrettes avec un autre de même âge, mais d'une langue entièrement différente, et parler le latin, surtout quand ils se fâchaient, aussi promptement que sa langue

---

1 - Batino ou batito, au lieu de baptizo; Asono ou asolo, au lieu de absolvo; in CHAPPOULIE, op. cit., p.352.

2 - Abbé FLEURY, à Mgr. Laneau, op. cit. , pp.4-5.

naturelle; c'est une des raisons qui ont porté à traduire Térence pour leur usage, car ils s'accoutumeront aussi aisément à ce bon latin qu'au mauvais. Enfin au bout d'un an, il se trouvait savoir assez de latin pour se faire entendre sur toutes choses, et le parler aussi couramment que sa langue naturelle, mais non pas aussi correctement que Cicéron. Alors seulement on lui enseignait à décliner, à conjuguer, avec les principales règles des concordances : ils apprennent tout cela en quinze jours, à cause de leur mémoire; mais ils n'y entendent encore presque rien. On leur montrait ensuite le latin, tant par l'usage, en les avertissant des principaux solécismes qu'ils font en parlant, que par les traductions; et quand ils le savaient passablement bien et qu'ils avaient l'esprit plus formé, on leur montrait tout de bon la grammaire dans toute son étendue. C'est alors qu'ils l'entendent, parce qu'ils savent la langue latine : mais quand ils ne savent que leur langue, le passif d'un verbe, un relatif ou son régime, sont pour eux des mystères incompréhensibles. On peut même, en leur montrant alors la grammaire, la leur faire considérer comme une connaissance fort différente de la langue latine, et qu'il n'y a point de langue qui n'ait, ou qui ne puisse avoir sa grammaire." <sup>1</sup>

Si pour les jeunes l'assimilation de cette nouvelle langue commune fut plus ou moins automatique et rapide, leurs aînés éprouvèrent

---

1 - POCQUET, aux directeurs du Séminaire à Paris, le 7 décembre 1690,

A.M.-E., vol. 862, p. 514.



plus de difficultés pour parler latin. Et Mgr. Laneau souligne que la prononciation des Tonkinois et Cochinchinois restait maladroite, alors que la compréhension des livres latins se faisait sans problème. Mais les grands élèves, s'ils étaient désavantagés pour apprendre le latin, compensaient cet inconvénient par des efforts supplémentaires au point que Mgr. Laneau écrit "les plus âgés sont si appliqués dans leurs études qu'on peut difficilement les arrêter; 4-5 parmi les meilleurs en sont même tombés gravement malades et moururent." <sup>1</sup>

Ainsi avec l'adoption de cette nouvelle méthode d'apprentissage du latin, les responsables du collège avaient réussi à créer une atmosphère de travail qui entraînait automatiquement l'ensemble des élèves. Si la connaissance du latin devenait indispensable pour communiquer, en outre, l'étude était stimulée par une certaine émulation. M. Pascot institua des sabbatines, des discussions publiques et soutenances mensuelles. Ces exercices publics permettaient aux élèves de faire montre de leur talent, cette fois-ci devant des spectateurs adultes. Ainsi M. de Lionne souligne dans une lettre en 1684 que la soutenance publique des thèses de philosophie fut un succès qui surprit tout le monde. Même un Jésuite y était présent "et n'en a manqué aucune." <sup>2</sup> Enfin, c'est

---

1 - Mgr. LANEAU, à la Propagande, A.M.-E., vol.854, p.178.

2 - M. de LIONNE, aux directeurs du Séminaire à Paris, le 28 octobre 1684, A.M.-E., vol.859, p.297; in Documents historiques, Siam, tome I, p.100.

en 1685, à l'occasion de l'arrivée de la première Ambassade Française, que les meilleurs élèves purent présenter devant un large public leurs "productions". Quatorze élèves devaient "haranguer" l'ambassadeur et deux autres soutinrent leur thèse de théologie dans la grande salle du palais, devant tous les religieux et les mandarins du roi. <sup>1</sup>

Cette participation à des exercices publics constituait à la fois la plus haute récompense qu'un élève pouvait espérer et une stimulation pour l'ensemble. En fait, M. Pascot n'inventa pas cette méthode lui-même, il ne faisait qu'appliquer ce qu'il avait déjà expérimenté dans son enseignement de la philosophie à Paris et qui constituait un élément de la pédagogie du XVII<sup>e</sup> siècle. <sup>2</sup> Néanmoins son innovation contribua pour une bonne part à créer une ambiance de travail dans le collège si bien que son successeur allait maintenir ces exercices publics.

Si le Collège de Mahapram essayait de rejoindre les standards européens pour le contenu et la forme de l'enseignement proprement dit, il maintenait bien au contraire un style de vie plutôt adapté à la vie locale. Dans son mémoire au Pape Innocent XI, M. Constance donne son avis sur cet établissement qui "assure la formation de jeunes dans des conditions de logement, maintenance et habillement qui dénotent une misère extrême." <sup>3</sup> Ces conditions, jugées indignes pour un collège reli-

---

1 - A.M.-E., vol.126, p.128.

2 - SNYDERS, "l'Emulation", op. cit., pp.48-56.

3 - CONSTANCE PHAULKON, au Pape Innocent XI, le 2 janvier 1688,  
in HUTCHINSON, The French Foreign Mission in Siam, p.57.

gieux d'après le ministre, semblent faire partie de dispositions délibérément choisies d'après le témoignage de Mgr. Laneau : "Quant à la nourriture habituelle des séminaristes, peut-être paraît-elle pauvre aux yeux d'un étranger, mais il semble avantageux de ne pas s'éloigner du style de vie autochtone... parce qu'après l'effort de s'adapter à un nouveau régime les jeunes seraient contraints à un nouvel effort pour se replonger dans leur ancien milieu..."<sup>1</sup> et le prélat de raconter en détail le menu habituel au Collège qui comprend essentiellement du riz avec une sauce. Ce qui est intéressant à souligner c'est la préoccupation de Mgr. Laneau qui fait ce choix par souci pour les jeunes. Il veut leur éviter un trop grand dépaysement quand ceux-ci rejoindront leur village, alors que la référence de M. Constance est le standard européen.

Ces quelques réflexions, ajoutées à la présentation des faits concernant le système d'éducation choisi par les missionnaires à Siam et mentionnés dans la partie II, témoignent de leurs convictions. Appliquant les consignes de Rome, ils ouvrirent une école, qui devint collège, pour faire des chrétiens et des prêtres. Finalité, règlement, contenu ne différaient guère des collèges en France surtout une fois que la priorité du latin l'emportait sur les soucis pastoraux et d'adaptation culturelle. Seul un régime frugal basé sur la vie des autochtones rappelait que Mgr. Laneau n'avait pas complètement abandonné ses premières perspectives de "faire plus de la moitié du chemin" pour gagner la confiance et le cœur des indigènes.